

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE DÉCLIN DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU QUÉBEC : UNE
MÉTA-ANALYSE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

JOËL GUYE-PERRAULT

JUILLET 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mes parents Sylviane et Louis, mes grands-parents Raymonde et Jean-Jacques, et mon professeur Jacques Beauchemin. Maman, Papa, Grand-Maman, Grand-Papa, vous avez eu une grande patience avec mon parcours scolaire. J'en avais besoin et je suis très reconnaissant que vous m'ayez offert tout le support dont j'avais besoin pour avancer dans la vie à mon rythme. Je suis extrêmement satisfait du choix final sur lequel mon parcours s'est arrêté et vous m'avez tendu un plateau d'argent pour que cela se produise. Merci. Merci également à Jacques Beauchemin, pour d'autres raisons. Je me sens bien outillé pour me débrouiller dans le monde de l'argumentation scientifique, et c'est parce que nos rencontres m'ont fait progresser sur le plan de la rigueur intellectuelle. L'importance des mots choisis et de ce qu'ils signifient précisément m'ont été transmis pour rédiger ce mémoire et c'est une compétence qui se transpose dans d'autres facettes importantes. Merci pour ton coaching. Ça a été très intéressant de travailler avec toi.

J'aimerais remercier Serge Lecompte et Olivier Shareck. Avec vous deux, messieurs, les discussions sont édifiantes, et j'ai bénéficié de vos impressions sur le mémoire. Merci.

Merci à Nathalie Lachance, directrice au Carrefour Jeunesse-Emploi Thérèse-De Blainville, et à Sylvain Hébert, directeur-adjoint au même endroit. Je suis choyé d'avoir des collègues en or comme vous, et dans ce cas particulier, d'avoir eu un arrangement qui me permette une conciliation travail-étude qui a bien fonctionné.

Salutations spéciales à Sabrina, à ma sœur avec qui les discussions m'amènent aussi plus loin, et à ma famille élargie, que j'aime beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	i
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	ii
RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	iiii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I REVUE DE LITTÉRATURE	10
1.1 Faits saillants, statistiques et facteurs socio-démographiques.....	11
1.2 Les changements survenus en arrière-plan.....	14
1.3 Des indicateurs récurrents	15
1.4 Trois facteurs déterminants	17
1.5 Un désintérêt répandu et connaissances politiques plus faibles	18
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE	21
2.1 Les mutations du rapport à la politique dans des sociétés en transformation	22
2.2 Le rôle du consumérisme.....	28
2.3 Ajustements de la sphère politique.....	31
2.4 Clarifications théoriques.....	34
2.5 Le sentiment d'impuissance	35
2.6 Le « déficit de confiance » et la « culture de l'authenticité ».....	47

CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE	53
3.1 Description du corpus.....	53
3.2 Limites du corpus	54
3.3 La grille de lecture.....	56
3.4 Justification du corpus.....	58
3.5 L'analyse de contenu.....	59
CHAPITRE IV EXPLORATION DU CORPUS.....	63
1 Les éléments d'explication quantitatifs	63
2 Les jeunes : premier groupe à cibler.....	68
3 Le désintérêt envers la politique : un élément majeur	83
4 La socialisation politique.....	89
5 Les critiques et les pistes de solution	99
CHAPITRE V SYNTHÈSE.....	107
5.1 Précisions.....	109
5.2 Quelques échos au cadre théorique	114
5.2.1 Le rejet de la politique électorale par les jeunes et la complexité du phénomène de l'abstentionnisme électoral.....	115
5.2.2 Le sentiment d'impuissance et la culture de l'authenticité comme facteurs du bris de confiance	117
CONCLUSION.....	124
ANNEXE A COMPOSITION DU CORPUS.....	129
ANNEXE B GRILLE DE LECTURE	133
RÉFÉRENCES.....	135

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1. Tableau 1.1 - Taux de participation par groupe d'âge au Québec.....	12

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

DGEQ : Directeur Général des Élections du Québec (Élections Québec)

INM : Institut du Nouveau Monde

RÉSUMÉ

Le déclin de la participation électorale est avéré, constant sur plusieurs décennies et répandu dans les sociétés occidentales, et c'est à offrir une mise à jour de la connaissance sur le sujet que nous nous affairons dans ce mémoire. Un corpus tenant en 1537 pages d'ouvrages et d'articles étudiant le sujet et provenant principalement du Canada et des États-Unis a été constitué. Nous en extrayons l'essentiel et élaborons sur plusieurs thèmes importants. Ceux-ci sont au nombre de 5 et structurent la grille de lecture à l'aide de laquelle nous avons effectué notre analyse : les facteurs socio-démographiques et autres éléments d'explication quantitatifs; les jeunes comme premier groupe à cibler pour comprendre le phénomène; le désintérêt à l'égard de la politique comme étant répandu chez toutes les tranches d'âge; la façon dont s'opère la socialisation politique chez les individus; et les critiques formulées aux acteurs impliqués dans l'enjeu ainsi que les pistes de solutions qui sont le plus souvent formulées. Nous joignons à cette revue de littérature un cadre théorique qui explore le phénomène à travers deux aspects. Le premier aspect est un sentiment d'impuissance qui serait vécu par certains individus en regard du vote. Le second aspect porte sur un déficit de confiance qui aurait possiblement grandi au sein de la population québécoise envers la politique et ses représentants dans les dernières décennies. Nous lions ce déficit de confiance à des changements macro-sociaux survenus au cours de cette période que nous abordons. Enfin, après avoir présenté dans le chapitre 5 les échos que nous pouvons retrouver entre ces analyses et les propos recueillis dans le corpus, nous présentons certaines conclusions qui pourront servir de recommandations pour les acteurs impliqués autant dans le volet « étude et documentation » que dans le volet « interventions sur le terrain » du phénomène.

Mots clés : participation électorale, désintérêt, jeune, impuissance, confiance.

ABSTRACT

The decrease of electoral turnout has been demonstrated; is consistent over several decades, and is established in most occidental societies. Our goal here is to offer an update of the current knowledge on the subject. A 1537 pages corpus organized around books and articles exploring the subject and arising principally from Canada and United States of America has been constituted. We seek to extract the essence of it and elaborate on several important themes. We distinguish 5 of them, which structure the reading grid that we used to make our analysis : socio-demographic factors and other quantitative elements of explanation; youth as the main group to target in order to understand the phenomenon; disinterest towards politics as being widespread among all age groups; how the political socialisation arises amongst individuals; and an outlook on criticism formulated towards the social actors implicated in the issue as well as the most frequently possible solutions formulated. We join to this literature a theoretical frame which explores the phenomenon through two aspects. The first one is a powerlessness feeling that would be felt by some individuals regarding the vote. The second one focuses on a deficit of trust that would have possibly risen within Quebec population towards politics and its representants in the last decades. We link this deficit of trust to macrosocial changes that would have happened during this period. Finally, after a presentation in chapter 5 of the links that can be found between these analyses and the content found in the corpus, we present some conclusions that might find some utility to actors implicated in the “study and documentation” aspect of the phenomenon as well as actors implicated in the “direct intervention” one.

Keywords : electoral turnout, disinterest, youth, powerlessness, trust.

INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur la question du déclin de la participation électorale. Il s'agit d'un phénomène qui émerge au sein des sociétés occidentales aux alentours des années 1980 et qui se produit d'une manière constante depuis ce temps¹. Dans le cas du Canada, cela se manifesterait tant aux paliers fédéral que provincial². L'objet précis de notre recherche consiste à faire une mise à jour de la connaissance autour du phénomène. À cet effet, un corpus a été constitué, qui se concentre sur le cas du Québec. Nous en proposons une analyse, ainsi qu'une synthèse.

La question du déclin de la participation électorale ne fait pas l'objet d'une véritable polémique dans la littérature. Au contraire, la très grande majorité des auteurs sur le sujet semble plutôt s'entendre pour dire que le phénomène de l'abstention est complexe

¹ Voir Bernard Fournier et Raymond Hudon (Fournier), 2012, *Engagements citoyens et politiques de jeunes : bilan d'expériences au Canada et en Europe*. Canada : Les Presses de l'Université Laval, p.305-306; Henry Milner, 2010, *The Internet Generation: Engaged Citizens or Political Dropouts*. Hanover et London : University Press of New England, p.79; Paul Howe, 2010, *Citizens Adrift : the political disengagement of young Canadians*. Canada : UBC Press, p.21; Gigendil et al., 2003 : 10, cité par Joëlle Steben-Chabot, 2016, Exploration des mots des jeunes abstentionnistes. *Cahiers de recherche parlementaire*, 11, Université Laval, p.3; Putnam, 2001 : chap. 14, cité par Charles Taylor, 2011, *L'âge séculier*. Montréal : Éditions Boréal, p.829; Jean-Herman Guay, Anthony Desbiens et Eugénie Dostie-Goulet, 2014, Le vote des jeunes et les motifs de la participation électorale. *Perspective Monde, Note de recherche*, p.2; DGEQ, 2012, *La diminution de la participation électorale : une étude menée par l'INM*, p.7, 18 et 19; Institut du Nouveau Monde (Gélineau), 2015, *L'État du Québec 2015*. Canada : Del Busso éditeur, p.82-84; Catherine Côté, 2016, Une génération spontanée ? Analyse socio-historique du comportement politique des générations X et Y. *Bulletin d'histoire politique*, 24(3), p.2; INM, 2018, *Participation électorale des millénariaux. Problématiques, constats, leviers*, p.5, et André Blais et Peter Loewen, 2011, Youth electoral engagement in Canada, p.13.

² Voir INM, 2018, op. cit., p.13-14.

et multifactoriel³. De nombreuses pistes d'explication sont explorées, mais de manière générale, les auteurs manient plutôt celles-ci pour montrer en quoi elles sont complémentaires que pour en rendre une prépondérante par rapport aux autres. Les pistes varient : on retrouve des explications relatives aux individus, comme par exemple les rapports et attitudes que ceux-ci entretiennent à la politique; des pistes sur l'impact qu'ont les facteurs socio-démographiques sur le vote ou l'abstentionnisme, ou encore des pistes faisant état de changements macrosociaux survenus dans les décennies récentes qui auraient modifié la conception du vote chez les individus. Chacune de ces pistes permet de saisir une part de la complexité du sujet, et c'est pour aborder la connaissance dans une perspective aussi globale que possible que nous choisissons d'axer ce mémoire sur une mise en commun de celles-ci.

Ainsi, en inscrivant l'objectif de ce mémoire dans la présentation d'un compte-rendu qui se veut représentatif de l'état de la question, nous délaissions des objectifs que l'on pourrait qualifier de « plus classiques » (question – hypothèse - démarche). Notre travail ne s'appuie pas sur une hypothèse qu'il s'agirait de valider ou d'invalider. La façon dont nous procédons consiste plutôt à effectuer une analyse de contenu dont le but est d'extraire d'un corpus que nous avons constitué l'essentiel de ce qui est discuté autour de la question du déclin de la participation électorale.

Une revue de littérature qui vise d'abord à circonscrire le contexte dans lequel émerge le phénomène du déclin de la participation électorale est présentée. Elle est constituée d'ouvrages qui tentent d'élucider la question et qui se penchent plus particulièrement sur le Canada, les États-Unis et la France.

³ INM, 2018, op.cit., p.20.

La revue de littérature est présentée en cinq sections. La première section est une présentation rapide de faits saillants et de facteurs socio-démographiques portant sur le déclin de la participation électorale. Il s'agit de donner un aperçu statistique du phénomène étudié. Dans la deuxième, nous présentons un certain nombre de changements survenus « en arrière-plan » dans les démocraties occidentales au cours des dernières décennies. La troisième section est ensuite consacrée à trois indicateurs qui sont souvent mobilisés dans la littérature pour expliquer que la catégorie des « jeunes » (18-34 ans) serait centrale dans la compréhension du déclin de la participation électorale⁴. Dans la quatrième section, nous présentons trois facteurs également très présents dans la littérature qui sont considérés comme ayant un effet déterminant sur le comportement électoral des jeunes⁵. Enfin, la cinquième section contient quelques considérations au sujet des connaissances politiques générales des individus (celles-ci seraient plus faibles que celles des cohortes d'électeurs plus âgées) et sur le désintérêt constaté dans la population vis-à-vis de ce qui touche la politique, désintérêt qui serait là aussi plus grand de nos jours en comparaison avec celui des cohortes antérieures⁶.

⁴ Les trois indicateurs en question sont « l'effet du cycle de vie », « l'effet de cohorte » et le « taux de participation électorale initial ». Voir section 1.3 de ce mémoire. Pour ce qui concerne le groupe des « jeunes », nous y référons la catégorie des 18-34 ans dans ce mémoire puisque c'est celle qui est le plus souvent évoquée dans les ouvrages de notre corpus (voir DGEQ, 2012, op. cit., p.1; Gélinau, 2013, op. cit., p.5; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.1; Teyssier et Gélinau, 2012, op. cit., p.13-14; Howe, 2010, op. cit., introduction p.XV; Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.1; État du Québec 2015 (Venne), op. cit., p.44-45; Institut du Nouveau Monde (Bherer), 2013, *L'État du Québec 2013-2014*. Montréal : Éditions du Boréal, p.70 et Institut du Nouveau Monde (Poitras), 2017, *L'État du Québec 2018*. Canada : Del Busso éditeur, p.24.

⁵ Il s'agit de la conception que les individus ont du vote; des empêchements personnels que la vie peut occasionner, et de l'intérêt ou du désintérêt porté à la politique. Voir section 1.4 de ce mémoire.

⁶ Les concepts de « political dropout » de Milner (2010) et de « political inattentiveness » de Howe (2010) sont notamment présentés. Voir section 1.5 de ce mémoire.

Nous présentons ensuite le cadre théorique. Celui-ci est constitué de deux sections : une première dans laquelle nous présentons des concepts qui agissent comme compléments à ce qui est présenté dans la revue de littérature, et une deuxième qui porte sur les aspects théoriques centraux de ce mémoire.

Dans la première section, on trouve d'abord certains apports de Henry Milner, Charles Taylor et Paul Howe qui font écho aux changements survenus en arrière-plan dans les démocraties occidentales pour expliquer le déclin de la participation électorale⁷. Selon ces derniers, ces changements auraient refaçonné les mœurs sociales de plusieurs façons et seraient surtout d'ordres socio-économiques (changements dans l'organisation du travail et répercussions sur la socialisation « d'adulte » des individus) et moraux/philosophiques (concepts de « self-direction » et « self-regard » chez Howe et « d'expressivisme » chez Taylor). On trouve ensuite une description à grands traits de l'impact qu'aurait eu l'émergence de la société de consommation dans les années 1960 sur la conception du rôle de citoyen des individus. Cela fait écho aux passages de la revue de littérature où il est avancé que les « jeunes » adopteraient des comportements politiques différents de leurs aînés. Nous nous référons pour ces aspects aux travaux de Milner, Hudon et Taylor⁸. Cette section se termine par la présentation d'un certain nombre d'ajustements constatés dans la sphère politique à ces redéfinitions de l'univers social. Des contributions qui s'y rapportent de Rosanvallon, Milner et Howe sont présentées⁹.

⁷ Ces apports se retrouvent dans Milner, 2010, op. cit.; Howe, 2010, op. cit., et Taylor, 2011, op. cit.

⁸ Milner, 2010, op. cit.; Fournier et Hudon, 2012, op. cit.; Taylor, 2011, op. cit.

⁹ Nous mobilisons ici Pierre Rosanvallon, 2008, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*. Éditions du Seuil; Milner, 2010, op. cit., et Howe, 2010, op. cit.

La deuxième section du cadre théorique aborde les réflexions de plusieurs auteurs sur deux aspects que nous développons particulièrement dans ce mémoire : « l'impuissance », un sentiment qui, nous le verrons, peut être ressenti dans l'exercice du vote, et « la confiance », qu'accordent ou non certains individus aux acteurs et aux institutions politiques.

Le premier de ces deux aspects consiste en un certain sentiment d'impuissance qui serait présent dans la population et dont nous tentons d'évaluer le potentiel démobilisateur. Le deuxième porte sur l'émergence d'une culture de l'authenticité dont l'effet consisterait à éloigner les citoyens d'institutions et de pratiques politiques condamnées au nom de leur artificialité. Plus précisément encore, le « sentiment d'impuissance » fait référence à une sensibilité qui ferait en sorte que l'exercice du vote comporterait en soi quelque chose d'insuffisant. Comme nous le verrons, le vote, pour certains individus, « ne serait plus porteur de changements significatifs¹⁰ ». Les travaux de Rosanvallon, Gauchet, Taylor et Lipovetsky sont mobilisés sur ce point afin de circonscrire cette sensibilité nouvelle¹¹.

Le développement d'une « culture de l'authenticité » relèverait quant à lui d'une disposition nouvelle présente dans les imaginaires sociaux des sociétés occidentales qui rendrait les individus parfois réticents à accorder leur confiance aux acteurs et aux institutions politiques. Nous aborderons cet aspect dans les perspectives théoriques de

¹⁰ Thoreau, François, 2011, « Le cri des jeunes sans avenir, *Le Soir*, 21 mai, cité par Fournier et Hudon, 2012, op. cit., p.308.

¹¹ Rosanvallon, 2008, op. cit.; Marcel Gauchet, 2007, *L'avènement de la démocratie I : la révolution moderne*. Éditions Gallimard; Charles Taylor, 1992, *Grandeur et misère de la modernité*. Canada : Bellarmin; Gilles Lipovetsky, 1983, *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.

Rosanvallon et de Taylor¹², à nouveau. Le premier décortique de quelle façon la légitimité des institutions démocratiques et des acteurs qui s'y rattachent a évolué historiquement. Il examine notamment l'insatisfaction à l'égard de la sphère politique en France et aux États-Unis, depuis la fin du 19^e siècle. Le deuxième propose une définition du nouveau climat culturel dominant dans les sociétés contemporaines, qu'il désigne sous l'appellation de « culture de l'authenticité ». Cette dernière ferait en sorte que ce qui serait « élevé » ou « à poursuivre » comme but moral chez les individus serait l'épanouissement personnel dans une perspective de sincérité et d'authenticité envers soi-même. Cette culture se serait fortement répandue dans les années 1960 dans les démocraties occidentales et aurait modifié le rapport à soi de nombreux individus, mais aussi le rapport à autrui. Chez les citoyens y adhérant, on aurait développé un sentiment de rejet plus fort qu'auparavant envers les relations perçues comme insincères ou inauthentiques. On peut penser que la relation « État-citoyen » ait été affectée négativement par cette nouvelle donne. On ne pourra pas en faire la démonstration sociologique dans le cadre de ce mémoire, puisque le but est autre; mais cet aspect y occupera une place importante, notamment pour la compréhension de ce qui se rapporte à la socialisation politique de sous-groupes abstentionnistes.

Nous présentons ensuite le cadre méthodologique du travail. Le corpus peut soulever une interrogation puisqu'il est hétérogène. Il rassemble en effet des contenus provenant d'organisations diverses, telles que la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, l'Institut du Nouveau Monde (INM), ou encore Élections Québec (DGEQ)¹³. À cela s'ajoutent des livres, ainsi que des articles provenant de

¹² Rosanvallon, 2008, op. cit.; Taylor, 1992, op. cit.

¹³ Affiliée à l'Université Laval, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires « a pour mission d'améliorer la compréhension des enjeux et des difficultés auxquels sont confrontés les

apparemment aussi éloignés que la théorie contenue dans les livres et les sondages issus de certains documents peuvent au final exprimer des choses semblables. L'exercice permet donc de faire ressortir une lecture partagée de ce corpus hétérogène.

Nous poursuivons, après avoir présenté ces aspects méthodologiques, avec l'exploration du corpus. Nous l'avons dit, l'approche privilégiée est une analyse de contenu. Celle-ci prend pour base une grille de lecture qui est construite dans le but de regrouper les éléments liés aux thématiques que nous avons identifiées dans le corpus. Elle est composée de cinq grandes catégories¹⁴.

Nous utilisons ensuite la grille de lecture pour effectuer une synthèse du contenu du corpus, lequel, tenant en 1537 pages, gagne à être quadrillé de la sorte. Cette synthèse procède d'une méthode à la fois simple et efficace. Dans chaque catégorie se trouvent des affirmations qui ressortent du corpus. Elles sont classées selon leur fréquence d'apparition, c'est-à-dire selon le nombre d'ouvrages différents qui en font mention. À quelques nuances près, nous utilisons la typologie suivante pour rendre compte de la prépondérance de certaines idées sur d'autres : le terme « très fréquente » est utilisé pour signifier qu'une affirmation apparaît dans cinq documents différents ou plus; le terme « fréquente » est utilisé pour signifier la même chose mais pour trois ou quatre documents, et le terme « peu fréquente » se rapporte aux affirmations qui n'apparaissent que dans un ou deux documents du corpus. C'est cette ligne directrice qui est utilisée pour effectuer la synthèse, mais il sera toutefois important de saisir les nuances que nous y apporterons plus loin, car celles-ci seront présentées dans le but d'améliorer notre outil d'analyse (voir chapitre III : méthodologie).

¹⁴ On la retrouve à l'annexe B.

Les résultats de la recherche sont donc présentés et discutés dans cette synthèse de l'état de la connaissance du phénomène. L'objectif est de contribuer à la vue d'ensemble de la question du déclin de la participation électorale dans le champ de la sociologie. Dans ce dernier chapitre, le corpus synthétisé est mis en lien avec les considérations théoriques présentées dans le cadre théorique. Les éléments conceptuels de la revue de littérature et du cadre théorique trouvent-ils un écho dans le corpus? Que se dégage-t-il du corpus à propos des deux aspects du cadre théorique et de leur impact sur la participation électorale ou l'abstentionnisme? Ces questions sont explorées.

Nous concluons en présentant un certain nombre d'observations et de suggestions que l'auteur effectue à titre personnel.

CHAPITRE I

REVUE DE LITTÉRATURE

Dans ce chapitre, nous présentons une mise en contexte concise de certains des aspects les plus saillants de la littérature autour du phénomène à l'étude. Certains aspects sont exclus de cette revue de littérature et seront plutôt explorés dans le chapitre portant sur l'analyse du corpus (chapitre IV). Ces aspects, s'ils sont importants et ressortent de ce qui est discuté autour du phénomène, sont ou bien présents d'une manière moins prépondérante en général (c'est le cas par exemple pour de « nouvelles formes d'implication politique » auxquelles les jeunes se prêteraient davantage de nos jours, ou encore pour l'aspect du « rôle des médias dans l'abstentionnisme »), ou sont bien simplement mieux présentés s'ils sont développés pleinement, ce qui est accompli dans le chapitre IV (c'est le cas pour les critiques effectuées envers les acteurs qui étudient le phénomène et pour ce qui se rapporte à la « socialisation politique » des individus).

Les éléments suivants sont abordés ici : les faits saillants, statistiques et facteurs socio-démographiques; les changements survenus en arrière-plan; les trois indicateurs qui ciblent la catégorie des « jeunes » comme étant centrale pour comprendre le phénomène; les trois principaux facteurs qui expliqueraient le déclin de la participation électorale chez les « jeunes »; et finalement le désintérêt envers la politique qui serait plus répandu qu'auparavant et qui serait jumelé aux connaissances politiques, elles aussi considérées plus faibles qu'auparavant dans la population.

1.1 Faits saillants, statistiques et facteurs socio-démographiques

Trois éléments repris par de nombreux auteurs sont associés au déclin de la participation électorale : le phénomène toucherait de nombreuses démocraties occidentales; il se produirait depuis environ 1985, et s'avérerait plus prononcé chez les « jeunes »¹⁵.

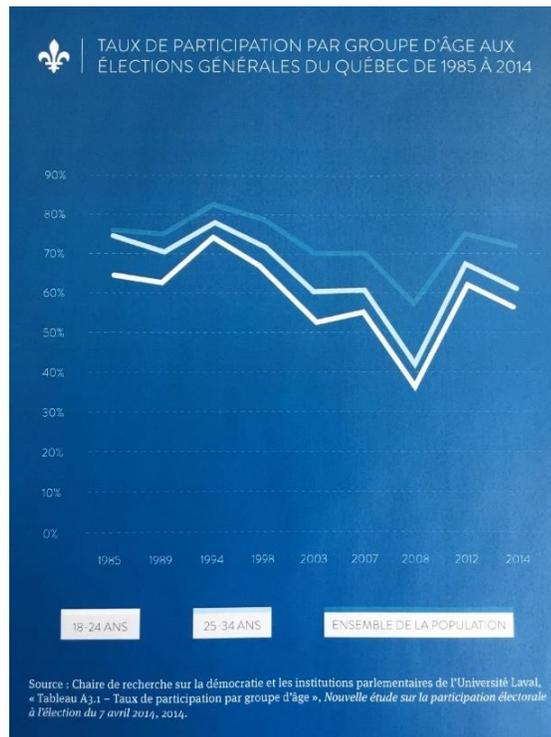
Le graphique suivant illustre que le Québec n'échapperait pas à ces tendances. On y voit que le taux de participation électorale y a subi une baisse que l'on pourrait globalement qualifier de constante – on passe d'un taux moyen de 76,18% entre 1985 et 2003 à un taux moyen de 68,23% entre 2003 et 2018¹⁶.

¹⁵ Fournier et Hudon, 2012, op. cit., p.306; Milner, 2010, op. cit., p.79; Howe, 2010, op. cit., p.21; Gigendil et al., 2003 : 10, cité par Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.3; Taylor, 2011, op. cit., p.829; Putnam, 2001 : chap. 14, cité par Taylor, 2011, op. cit., p.829; Guay, Desbiens et Goulet, 2014, op. cit., p.1-2, DGEQ, 2012, op. cit., p.7, 18 et 19; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.13, et État du Québec 2015 (Gélineau), op. cit., p.82-84.

¹⁶ Voir, pour ces données qui ont été recueillies en effectuant la moyenne de cinq élections et pour cette information, le lien suivant :

<https://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/tableau_synthese_1867_2018.pdf>.

Tableau 1.1 Taux de participatoïn par groupe d'âge aux élections générales du Québec de 1985 à 2014 (INM, 2018)



17

Les facteurs socio-démographiques sont évidemment très importants eu égard à l'analyse du phénomène. Nous n'en faisons toutefois qu'une présentation courte dans ce mémoire. Nous justifions les raisons de ce choix dans la section « limites du corpus »

¹⁷ Graphique présent dans INM, 2018, op. cit., p.14. Pour les données sur le taux de participation électorale au Canada, consulter le <<https://www.idea.int/data-tools/country-view/74/40>>.

du chapitre III¹⁸. Celles-ci tiennent surtout au fait que nous préférons axer notre recherche sur une approche essentiellement qualitative du phénomène.

Pour l'ensemble de la population, l'âge serait le facteur le plus déterminant¹⁹. Suivraient ensuite trois facteurs importants chez le groupe des 18-34 ans : avoir de l'intérêt ou non envers la politique; concevoir ou non le vote comme un devoir et être ou non trop occupé²⁰. Également pour cette catégorie d'âge, le niveau de scolarité et le lieu de naissance auraient un impact significatif sur la propension à voter ou non²¹. Le revenu, le genre, l'appartenance à une religion et le fait de demeurer en région, enfin, sont d'autres variables souvent étudiées dans la littérature, mais que nous n'avons pas retenues. Elles sont analysées, ainsi que d'autres variables, dans certains ouvrages du corpus que nous avons rassemblé²².

Ajoutons que de toutes les variables présentées ci-dessus, ce seraient pour les jeunes les facteurs politiques, comme l'intérêt pour la politique et les connaissances sur ce

¹⁸ Voir section 3.2 de ce mémoire.

¹⁹ DGEQ, 2012, op. cit., p.30 et Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.7.

²⁰ DGEQ, 2012, op. cit., p.23 et 30; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3 et Gélinau, 2013, op. cit., p.3.

²¹ DGEQ, 2012; p.30; voir aussi note ci-dessous.

²² Voir à ce sujet Fournier et Hudon, 2012, op. cit., p.26, 34, 35 et 103; Gélinau, 2013, op. cit., p.3, 5, 28; Howe, 2010, op. cit., p.21, 22, 167; Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.2, 3, 8; Alexandre Morin-Chassé et François Gélinau, 2008, Les motifs de la participation électorale. *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, 1, Université Laval, DGEQ, p.5, 7, 8, 11, 29, 30, 38; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.3, 11; Gélinau et Teyssier, 2012, op. cit., p.13 à 21, Frédérick Bastien, François Gélinau et Éric Bélanger, 2013, *Les Québécois aux urnes*. Canada : Les Presses de l'Université de Montréal, p.198-199.

sujet, qui auraient le plus d'influence sur la décision de voter ou non²³. Si, par ailleurs, l'on voulait simplifier et dresser un portrait général, on pourrait arriver à une suggestion similaire à celle-ci, de Blais et Loewen (2011) :

le jeune votant-type est à la fois informé et intéressé par la politique. Le jeune abstentionniste-type ne l'est pas. Démographiquement, le jeune votant-type vit plus probablement dans un milieu aisé et est plus probablement né au Canada. Tous les autres facteurs ne nous aident pas à distinguer les votants des non-votants²⁴.

1.2 Les changements survenus en arrière-plan

De nombreuses pistes relatives à des changements survenus en arrière-plan dans les sociétés occidentales vers 1950-1960 sont explorées dans la littérature. Si toutes cherchent à mieux comprendre le déclin de la participation électorale, elles n'adoptent toutefois pas toujours la même forme. Ainsi, dans des sondages, ou encore dans des revues et des articles, on trouvera plus souvent ces pistes évoquées sous des appellations comme « perte de sens », « désenchantement », ou encore « manque de lien social »²⁵. Une forme plus conceptuelle leur est parfois donnée, lorsqu'il est par exemple question dans le milieu savant de « réinvention » des paramètres de l'individualisme durant ces décennies. D'autres directions de recherche sont également

²³ DGEQ, 2012, op. cit., p.30; Gélinau, 2013, op. cit., p.3 et 28; INM, 2018, op. cit., p.19; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.6 et Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.61.

²⁴ Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.11.

²⁵ DGEQ, 2012, op. cit., p.54. Voir aussi Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.52.

présentes, comme celles privilégiant des données statistiques, ou celles présentant des postulats à portée plus générale, telle que :

le désenchantement envers les politiciens est tel que 70% des Québécois croient que le système politique ne travaille pas pour eux²⁶.

Ainsi, de nombreux « changements dans les modes de composition du social » sont évoqués dans la littérature. Ceux-ci seront étayés au chapitre II (cadre théorique) et au chapitre IV (exploration du corpus).

1.3 Des indicateurs récurrents

Trois indicateurs ressortent pour appréhender le déclin de la participation électorale : « l'effet du cycle de vie »; « l'effet de cohorte » et le « taux de participation électorale initial²⁷ ».

Ces trois indicateurs font ressortir des tendances lourdes dans les comportements des électeurs. L'effet du cycle de vie signifie essentiellement que plus l'on vieillit, plus

²⁶ État du Québec, 2018 (Poitras), op. cit., p.27.

²⁷ Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.8, 19; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.17, ainsi que les ouvrages mentionnés dans la note ci-dessous.

l'on est enclin à voter²⁸. Pour ce qui est de l'effet de cohorte, c'est un indicateur qui décrit le comportement électoral de différentes cohortes réparties dans le temps. Sans surprise, on lit qu'« au même stade de leur vie, les électeurs des plus récentes cohortes votent moins que ceux des cohortes antérieures²⁹ ». En ce qui concerne le taux de participation électorale initial, il s'agirait là d'une donnée majeure pour expliquer le déclin de la participation électorale dans les démocraties occidentales. Ce taux se réfère au comportement électoral adopté par un individu lors de la première occasion qui lui est présentée de voter. Or, selon Venne (2014), qui rapporte des études sur le sujet,

l'abstention des jeunes a ceci de particulier [...] qu'une personne qui n'exerce pas son droit de vote au moment où elle l'acquiert risque davantage que les autres de ne jamais l'exercer tout au long de sa vie³⁰.

Ce constat, qui attribue ainsi un rôle central au taux de participation électorale initial, est évoqué par de nombreux auteurs³¹ et en amène aussi plusieurs à souligner l'importance des cours d'éducation civique à l'école comme levier de l'incitation à voter³². Plusieurs analyses établissent que ces cours, en sensibilisant les jeunes à

²⁸ Formulé par exemple comme ceci dans Blais et al., 2004, 224 (cité dans Howe, 2010, op. cit., p.10) : « le taux de participation augmente d'approximativement 15 points de pourcentage entre les âges de vingt et cinquante ans » Définition reprise dans des formulations semblables chez Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.15-16; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau) p.18 et (Lapp et Burron), p.103; et l'État du Québec 2015, op. cit. (Gélineau), p.84, où une mention complémentaire est faite selon laquelle le taux de participation, après avoir augmenté et s'être stabilisé, déclinerait aux âges plus avancés.

²⁹ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau), p.34; présent aussi dans Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.12; Howe, 2010, op. cit., p.13, 16, et Gélineau et Teysier, 2012, op. cit., p.16.

³⁰ Michel Venne, 2014, Participation politique: entre transition et normalisation. *Bulletin d'histoire politique*, 23(1), p.2.

³¹ Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.7-8; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.12, 17 et 18 et Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau), p.18.

³² Gélineau, 2013, op. cit., p.30; INM, 2018, op. cit., p.5; Eugénie Dostie-Goulet et Jean-Herman Guay, 2013, La politique positive : un levier pour susciter l'intérêt envers la politique chez les jeunes. *Politique*

l'importance de la participation au processus électoral et en fournissant de l'information générale, auraient un impact favorable sur le vote³³.

1.4 Trois facteurs déterminants

La littérature s'appuie fortement sur les trois indicateurs que nous venons de voir et sur les statistiques qui montrent que les jeunes ont un taux de participation décalé par rapport à celui des autres groupes d'âge pour placer ceux-ci au centre des efforts déployés en vue de favoriser la participation électorale.

Chez les « jeunes », trois facteurs s'avèreraient déterminants pour expliquer le taux d'abstention plus élevé. Le premier est le sens que l'on accorde au vote (la question centrale étant : considère-t-on le vote comme un devoir?); le second réside dans le fait d'avoir des empêchements personnels/administratifs ou non lors des moments où l'on peut aller voter, et le troisième réside dans l'intérêt ou le désintérêt que l'on porte à la politique³⁴. Des énoncés du type :

et Sociétés, 32 (2), p.3-4; DGEQ, 2012, op. cit., p.56; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau et Ouimet), qui citent Gaston (2004) et Milner (2004) en p.301.

³³ DGEQ, 2012, op. cit., p.25 et 56; Venne 2014, op. cit., p.3; Fournier et Hudon, 2012, op.cit., (Gélineau et Ouimet), qui citent Gaston (2004) et Milner (2004) en p.301; INM, 2018, op. cit., p.5; Gélineau, 2013, op. cit., p.23 et 27, et Dostie-Goulet et Guay, op. cit., 2013, p.3-4.

³⁴ DGEQ, 2012, op. cit., p.23 et 30; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3 et Gélineau, 2013, op. cit., p.3.

les jeunes de récentes cohortes ne considéreraient pas l'action de voter comme un devoir civique au même degré que les électeurs des cohortes antérieures³⁵,

ou encore comme : « le fait de ne pas être inscrit sur la liste électorale aurait un effet de désistement important sur les jeunes³⁶ » sont explorés dans l'analyse que nous effectuons du corpus; ils sont également présentés et mis en relation avec d'autres propos tenus par les auteurs à l'étude lors de la synthèse (chapitre V).

1.5 Un désintérêt répandu et des connaissances politiques plus faibles

Deux derniers aspects ressortent de la revue de littérature. Premièrement, la perception de nombreux individus serait teintée de « désintérêt » envers la politique³⁷. Deuxièmement, ce désintérêt serait corrélé à un niveau de connaissances politiques plus faibles chez les cohortes les plus récentes lorsque comparé à celui des cohortes plus anciennes³⁸.

³⁵ Fournier et Hudon, 2012, op. cit., p.306-307; Milner, 2010, op. cit., p.50, et DGEQ, 2012, op. cit., p.20.

³⁶ DGEQ, 2012, op. cit., p.29. Voir également INM, 2018, op. cit., p.21.

³⁷ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.59, 61 et 62; État du Québec 2015, op. cit., (Venne), p.45-46; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.19-20; Howe, 2010, op. cit., p.145, Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, op. cit., 2014, p.15 et DGEQ, 2014, *Évaluation de la satisfaction des citoyens du Québec à la suite des élections générales du 7 avril 2014 - Rapport de recherche*. Advanis Jolicoeur, p.33.

³⁸ Howe, 2010, op. cit, p.111; Fournier et Hudon, 2012, op. cit (Fournier), p.306-307; DGEQ, 2012, op. cit, p.43 et Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, op. cit, 2014, p.3.

Milner (2010) et Howe (2010) ont conceptualisé ces aspects. On trouve par exemple une conceptualisation de la forme actuelle du désintérêt chez Milner (2010), qui y renvoie par le terme « *political dropout* » :

les *political dropout* sont de jeunes citoyens qui sont si inattentifs aux événements politiques qui se déroulent autour d'eux qu'il leur manque les connaissances minimales nécessaires pour distinguer et effectuer un choix significatif parmi les partis et les candidats³⁹.

Howe conçoit pour sa part le désintérêt sous la notion de « *political inattentiveness* », par lequel il renvoie à

un faible niveau d'intérêt à la politique, une tendance à ne pas se tenir au fait des événements politiques par la lecture et/ou l'écoute des nouvelles, et une base de connaissance inadéquate à propos des affaires publiques⁴⁰.

Dans les deux cas, ces « états d'esprit » à l'égard de la politique seraient liés de près aux connaissances politiques des individus, qui sont en général considérées comme faibles dans nos sociétés contemporaines. Au Canada comme ailleurs, des études soutiennent que le fait d'en posséder un niveau élevé serait significativement lié à la propension à voter⁴¹.

Ce tandem entre désintérêt et connaissances politiques est couvert chez Howe dans son concept de « *political inattentiveness* ». Moins on serait attentif à la politique, moins il serait probable que l'on ait un niveau élevé de connaissances politiques, et vice-versa. Pour Milner, « *political dropout* » se réfère au désintérêt, et le concept de « *informed*

³⁹ Milner, 2010, op. cit, p.24 (traduction de l'auteur).

⁴⁰ Howe, 2010, op. cit, p.44 - (traduction de l'auteur).

⁴¹ Delli Carpini et Keeter, 1996; Popkin et Dimock, 1999; Rubenson et al., 2004; Howe, 2006, 2007b, cités dans Howe, 2010, op. cit, p.133.

political participation », aux connaissances politiques. Par ce dernier terme, Milner désigne la participation politique d'individus qui disposent d'un bagage de connaissances de base nécessaire pour que leur vote ait une signifiante « acceptable ». Il souligne qu'il est très répandu dans nos sociétés d'avoir si peu de connaissances politiques que la participation politique ne peut alors être considérée comme « informée » ou comme « valable », au sens où elle respecterait les idéaux de *l'ethos* de la démocratie⁴². Howe adopte un raisonnement essentiellement semblable pour appuyer son concept de « *political inattentiveness* » : les individus d'aujourd'hui seraient nombreux à ne pas prêter attention au domaine de la politique et les connaissances qu'ils auraient en ce domaine seraient pour cette raison superficielles⁴³. Sans que cela ne conduise ces auteurs à adopter une position normative sur le sujet, il n'empêche qu'il y a, selon eux un problème en trame de fond qui doit entrer dans l'analyse de cette question.

Retenons donc de ces descriptions de Milner et Howe que le climat ambiant de sociétés comme le Québec serait teinté par des formes de désengagement et/ou d'indifférence envers la politique et par des connaissances parfois faibles en la matière.

⁴² Voir Milner, 2010, op. cit, p.24-25. « L'ethos de la démocratie » fait ici référence à l'idée que l'électeur possède suffisamment de compétences en matière de politique pour effectuer un « choix éclairé » entre les candidats. Voir à nouveau Milner, 2010, op. cit, p.24-25.

⁴³ Pour plus de détails, voir Milner, 2010, op. cit, ch. 1, et Howe, 2010, op. cit, ch. 3 à 5.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

La démarche de recherche que ce mémoire met en branle réserve une place particulière à ce que l'on désigne habituellement sous le terme « cadre théorique ». Dans la mesure où l'analyse que nous proposons repose sur l'exploration systématique d'un corpus de textes spécialisés portant sur la question de la participation électorale, il aurait été possible de laisser le corpus « parler de lui-même » en nous contentant d'en faire ressortir les régularités. Mais c'est justement parce que nous voulons pratiquer une lecture orientée de ces textes à la recherche de certains facteurs particulièrement déterminants de la désaffection électorale chez les jeunes que nous voulons dégager dans ce « cadre théorique » un certain sens de la lecture. En d'autres termes, nous voulons d'ores et déjà indiquer ce vers quoi se portera plus spécifiquement le regard que nous jetterons sur le corpus. Le cadre théorique présente alors les balises théoriques de son analyse.

Nous comptons présenter le cadre théorique en deux sections : une première qui contient des compléments conceptuels aux éléments qui viennent d'être présentés, et une seconde qui présente les aspects théoriques centraux dans ce mémoire. Dans la première section, nous présentons des apports théoriques qui répondent en quelque sorte aux deuxième, troisième et cinquième sections de la revue de littérature. Les thèmes abordés sont les « mutations du rapport à la politique dans des sociétés en transformation », le « rôle du consumérisme » et les « ajustements de la sphère politique » aux nouveaux contextes décrits. Dans la deuxième section, nous comptons

explorer le déclin de la participation électorale au Québec sous l'angle du sentiment d'impuissance vécu par les individus en regard du vote et d'un déficit de confiance envers les acteurs et les institutions politiques. Nous associons ce second phénomène à l'émergence d'une culture de l'authenticité au sein de la société québécoise.

2.1 Les mutations du rapport à la politique dans des sociétés en transformation

Milner, Howe, Nevitte et Taylor décrivent des changements qui se sont produits dans les décennies pré-1980-1985, moment approximatif de l'apparition du phénomène. Milner (2010) aborde ces changements en parlant de « *delayed adulthood* ». Il réfère à des processus de socialisation politique qui se seraient transformés chez les cohortes d'électeurs nés dans les années 30, 40 et 50 en raison d'un contexte social changeant. Ces individus seraient en effet devenus adultes à une époque de transformations majeures dans le monde du travail, soit durant la période de l'après-guerre. Milner rapporte qu'alors, « le déplacement d'emplois demandant peu d'études vers des pays en voie de développement⁴⁴ » ainsi que « l'apparition de nouvelles technologies accentuant la mécanisation du travail en usine⁴⁵ » auraient rendus de nombreux emplois de cols-bleus obsolètes. Ce faisant, la sécurité d'emploi de beaucoup de travailleurs ouvriers aurait été mise à mal, engendrant ainsi une reconfiguration de la façon « standard » d'entrer dans l'âge adulte : il y aurait principalement eu une augmentation

⁴⁴ Milner, 2010, op. cit, p.37.

⁴⁵ Ibid. p.37

du temps consacré à l'éducation. De fil en aiguille, ces changements auraient affecté le rapport au politique des individus :

La transition vers l'âge adulte – quitter l'école, quitter la demeure des parents, entrer dans l'armée, entrer dans une relation conjugale et avoir des enfants – était retardée (Clark, 2007; Côté et Bynner, 2008). Étant donné ce délai associé au travail, à la parentalité et à l'autonomie financière, il ne pouvait être attendu des jeunes qu'ils accueillent leurs responsabilités citoyennes, incluant celle du vote⁴⁶.

De son côté, Howe (2010) décrit de quelle façon l'apparition des « *peer groups* », au tournant des années 1900, serait venue affecter les processus de socialisation politique des jeunes. La période de l'adolescence aurait émergé vers cette époque et aurait créé un précédent, étant donné que la socialisation des jeunes se serait alors effectuée dans des dynamiques coupées de celles du monde adulte. Selon Howe, cela aurait transformé le monde en l'imprégnant de caractéristiques plus « adolescentes » que par le passé.

Pour reprendre ses mots, l'apparition des *peer groups* aurait eu pour effet de « consolider l'adolescence en tant qu'étape distincte de la vie⁴⁷ » et de transposer les jeunes de l'école secondaire dans un univers social « coupé » du reste de la société⁴⁸. Avec ses pairs, « le jeune en vient à constituer une petite société, laquelle établit la plupart de ses connections à l'écart du monde adulte⁴⁹ ». Ce phénomène, note Howe, aurait entraîné des effets qui, s'ils ont été lents à apparaître, auraient graduellement modelé le monde en un « reflet de sensibilités et dispositions associables à la période

⁴⁶ Milner, 2010, op. cit, p.38 (traduction de l'auteur).

⁴⁷ Howe, 2010, op. cit, p.237.

⁴⁸ Ibid. citation de Coleman, 1961, 3, rapporté en p.240.

⁴⁹ Ibid. p.240.

de l'adolescence⁵⁰ ». Cette dernière est selon Howe caractérisée par beaucoup d'égoïsme et de tolérance vis-à-vis d'autrui. C'est à l'aide des termes de « self-direction » et de « self-regard » qu'il approfondit cet égoïsme et cette tolérance.

La notion de « self-direction » renvoie à l'idée selon laquelle les jeunes canadiens accorderaient beaucoup d'importance à l'expression personnelle, à la découverte de soi et à l'épanouissement personnel. Le terme « self-regard » renvoie, lui, à l'idée que les jeunes canadiens seraient plus enclins que les individus des autres groupes d'âge à se placer au centre de leurs intérêts⁵¹.

Si l'« égoïsme » est manifeste selon lui dans ces conceptualisations, la chose est plus subtile pour ce qui concerne la tolérance. Le lien réside à ce niveau dans le fait qu'une personne recherchant son épanouissement personnel (self-direction) devrait par principe respecter l'autre dans ce qu'il ou elle désire être, si elle veut elle-même pouvoir exiger le même type de respect de la part des autres⁵². Un environnement où l'égoïsme est répandu entraînerait donc, même si cela semble à prime abord contre-intuitif, de la tolérance et des normes qui rendent l'environnement social permissif. « L'adolescence » telle que conceptualisée par Howe serait donc caractérisée par ces aspects. Les arguments qu'il mobilise semblent soutenus par la réalité sociale :

⁵⁰ Ibid. p.265.

⁵¹ Voir Howe, 2010, op. cit, p.201 à 207 pour plus de détails. Nous parlons de jeunes spécifiquement canadiens parce que la situation canadienne est prise pour base dans ces analyses de Howe.

⁵² Voir, pour plus de détails sur ce type de raisonnement en lien avec la tolérance, Taylor, 2011, op. cit, p.826.

une tolérance élevée a été constatée chez les générations plus jeunes dans la plupart des études portant sur le sujet, qu'elles aient été menées au Canada⁵³ ou ailleurs⁵⁴.

D'après ces observations et données, il y aurait ainsi un climat social empreint d'égoïsme et de tolérance à l'égard d'autrui

qui marquerait la culture politique de pays comme le Canada et autres démocraties établies et témoignerait de changements intergénérationnels⁵⁵.

D'autres changements se situent au niveau de l'intégration sociale des individus à la société. Nevitte évoque ainsi le « *decline of deference* » et Taylor l'« *expressivisme* ».

Les changements ayant affecté l'intégration sociale des individus résident principalement dans « l'érosion de certaines formes d'attachement à la communauté, laquelle, ajoutée à la tendance à adhérer aux principes de l'individualisme, a mené les individus à adopter une approche plus individualisée envers la politique⁵⁶ ». Howe abonde dans ce sens :

La préoccupation des individus pour les intérêts de la communauté a chuté, et il en est de même pour le sentiment d'une obligation de s'impliquer dans les affaires politiques. Les connexions affectives à la communauté, qui peuvent générer de l'engagement politique, ont subi le même sort. La participation d'aujourd'hui est plutôt contingente aux intérêts individuels

⁵³ Nevitte, 1996, 233; Howe et Fletcher, 2002, cité dans Howe, 2010, op. cit, p.205-206.

⁵⁴ Zukin et al. 2006, 166-169, cité dans Howe, 2010, op. cit, p.205-206 (traduction de l'auteur).

⁵⁵ Howe, 2010, op. cit, p.243 (traduction de l'auteur).

⁵⁶ Delli Carpini 2000, 346; O'Neill 2007; Stolle and Hooghe 2005, 162, cité dans Howe, 2010, op. cit, p.209 (traduction de l'auteur).

de chacun, dans le sens double de : ce qui va m'affecter (dimension « self-regard ») et ce qui m'intrigue (dimension « self-direction »)⁵⁷.

Le concept de « *decline of deference* » de Nevitte vise certaines sensibilités que l'on retrouverait dans ce climat social nouveau. De façon générale, les plus récentes cohortes d'électeurs remettraient maintenant en question les traditions et les « identités héritées ». Howe, qui reprend ce concept de Nevitte (2010), montre comment on peut l'appliquer au cas concret de « l'identité canadienne ». Il y aurait eu selon lui une mutation chez les jeunes en ce qui a trait au rapport à certains référents collectifs, comme par exemple l'identité canadienne. D'autres schèmes narratifs jadis signifiants pour « tous », comme par exemple le fait d'être croyant, ou encore le fait de se reconnaître dans un grand parti politique, seraient également affectés. Pour de nombreux jeunes individus, il faudrait maintenant que la raison pour laquelle on adhère à ce type de tradition ou d'identité héritée soit explicitée. Dans l'exemple donné par Howe, l'identité canadienne, avec tout ce qu'elle comporte de symbolique, de vertus distinctives et, en un mot, de mobilisateur, en termes de sentiment d'appartenance à un tout plus grand que soi, serait désormais moins ressentie comme signifiante par les nouvelles cohortes d'électeurs. Howe souligne que des processus de « réinvention » de ce sentiment d'appartenance auraient dû être déployés avec plus de régularité dans les dernières décennies pour que celui-ci ait un sens accru pour les plus jeunes. Sans ces processus, une tendance à la désunification semble désormais s'installer dans les sociétés occidentales.

Taylor tente quant à lui d'expliquer le délitement des « grands ensembles signifiants » que nous venons d'évoquer par un phénomène qu'il désigne sous le terme

⁵⁷ Howe, 2010, op. cit, p.209 (traduction de l'auteur).

« d'expressivisme » (2011). Pour Taylor, une partie de ce délitement serait rattaché à des modifications survenues dans le rapport à soi des individus.

Le concept d'expressivisme est lié à ce qu'il appelle la « culture de l'authenticité », dont nous avons parlé brièvement. Dans cette dernière, la conception de la vie repose sur l'idée que chacun a sa manière propre de réaliser son humanité et

qu'il est important de trouver sa voie et de vivre en accord avec elle, au lieu de se soumettre au conformisme avec un modèle imposé de l'extérieur (par la société, par la génération précédente, ou par l'autorité religieuse ou politique)⁵⁸.

Cette réalisation de soi se fonde sur la sincérité, l'honnêteté et l'authenticité.

L'expressivisme s'inscrit dans le prolongement de cette vision. Les individus exigeraient que les normes sociales ou les croyances, qu'elles soient religieuses ou autres, leur « parlent »; c'est-à-dire qu'il faudrait que celles-ci trouvent une résonance avec le développement personnel de chacun. Dans une idéologie comme celle-ci, qui postule que « chaque être a sa propre mesure⁵⁹ », il est compréhensible que le maintien de cadres fixes comme l'Église ou l'État s'avère de plus en plus problématique. En exigeant une sorte de personnalisation des structures sociales et des systèmes sémantiques pour que ceux-ci soient reconnus comme valables, l'expressivisme ferait en effet que notre lien au sacré, s'il en est un,

⁵⁸ Taylor, 2011, op. cit, p.811.

⁵⁹ Pour plus de détails sur cette formule et sur l'expressivisme et ses origines, voir Taylor, 1992, op. cit, ch. 8.

[ne serait] plus tenu de s'inscrire dans un cadre particulier plus large, « Église », ou [pour ce qui nous intéresse particulièrement] État⁶⁰.

Cela signifie, en somme, que dans la culture de l'authenticité et l'expressivisme, les idéaux de réalisation de soi se construiraient à partir de points de repères moraux qui se seraient individualisés. Taylor situe l'émergence de ces phénomènes dans les années 1960⁶¹. « L'imaginaire social » des sociétés occidentales (c'est-à-dire, ce qui se rapporte à un ensemble de normes et référents sociaux partagés par les membres d'une société⁶²) serait depuis imprégné par cette idée que les choses qui ont du sens pour les individus seraient particulières à chacun. Pour Taylor, la popularité de ces nouvelles normes et conceptions de soi aurait contribué à créer un contexte favorable à un affaiblissement du lien social. Par extension, cette situation affecterait négativement le taux de participation électorale de sociétés comme la société québécoise.

2.2 Le rôle du consumérisme

Le consumérisme semble également jouer un rôle important quant aux attitudes nouvelles qu'entretiennent les acteurs sociaux vis-à-vis de la politique. Il exacerberait les effets des nouvelles formes d'individualisme présentées à la section précédente.

Par consumérisme, ou société de consommation, il faut entendre

⁶⁰ Taylor, 2011, op. cit, p.831.

⁶¹ Ibid p.828-829.

⁶² Il s'agit là d'une définition de l'auteur; voir Taylor, 2011, op. cit, p.311-312, pour une clarification sur le terme.

une société qui accorde aux pratiques de consommation une importance fondatrice de sens, de la valeur et de la finalité de l'existence de ses membres⁶³.

Ce type de société est habituellement considéré comme ayant émergé après la Seconde guerre mondiale dans les sociétés occidentales.

Le consumérisme aurait modifié le rapport au politique des individus sous deux angles. D'une part, il aurait contribué à une redéfinition de ce qui était attendu des individus dans leur rôle de citoyen. D'autre part, il aurait donné de nouveaux repères aux individus dans la construction de leur rapport à soi, lesquels auraient ensuite dévalué l'importance accordée à de grands ensembles comme ceux que nous avons évoqués plus haut.

Quelques auteurs traitent de la difficulté suite à l'arrivée de la société de consommation de maintenir les idéaux de la *social citizenship* auprès des jeunes adultes. Dans les documents de notre revue de littérature, cette « *social citizenship* » n'est pas clairement définie ni conceptualisée. La manière dont elle est abordée consiste plutôt en une description négative, c'est-à-dire focalisée sur les éléments que le consumérisme fait disparaître. Nous en déduisons qu'elle serait associée à une adhésion des individus à des ensembles et des associations dans lesquels ils se reconnaissent et dont le consumérisme aurait délité les fondements :

La politique est bien dialogue, négociation, processus inscrits dans une perspective d'ouverture. Mais l'esprit du consumérisme [...] en conditionne profondément la réalisation⁶⁴. [...] La pratique moderne du politique était productrice d'un devenir, elle devient maintenant procédurale et juridique. Les gouvernants en sont réduits à gérer les

⁶³ Définition prise dans Benoît Heilbrunn, *La consommation et ses sociologies*, 2005, Éditions Armand Colin, p.7.

⁶⁴ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Hudon), p.86.

revendications. [...] Les rôles citoyens, beaucoup plus étroitement confinés à la consommation de services et à la revendication de droits, portent bien moins attention aux contributions attendues à l'édification d'un vivre-ensemble⁶⁵.

les identités politiques et les référents collectifs (identités de classes, liées à une région, à une nation, à une religion) se désintègrent [...], il n'est pas facile de parler de citoyenneté traditionnelle associée aux droits sociaux, de mouvements politiques nationalistes et d'élections⁶⁶.

Ces propos suggèrent que l'apparition du consumérisme entraîne de nombreux changements : la politique se transforme; les rôles des citoyens changent, possiblement en faveur une approche plus « clientéliste » ou axée sur les droits alors que le sentiment d'appartenance à des organisations et à des associations, lui, chute.

Sous un autre angle, le consumérisme nuirait aussi au maintien des « référents collectifs » en normalisant dans la société le fait d'accorder plus d'importance qu'auparavant à une réalisation de soi effectuée à travers les choix de consommation. Concrètement, il s'agirait par exemple de chérir ses souliers *Nikes* en raison du caractère statutaire distinctif qui y serait associé et d'accorder à cet objet de consommation un attribut de définition de soi qui aurait été nettement moins marqué avant l'avènement du consumérisme. Un tel contexte serait alors un autre facteur de reconfiguration des processus d'intégration sociale des individus :

On peut soutenir que pour beaucoup de jeunes aujourd'hui, certains styles qu'ils approuvent et exhibent dans leur cercle rapproché mais qui sont définis par les médias et en relation avec des stars admirées, ou même des produits, occupent une place plus grande dans leur sentiment de soi. Cela tend à déplacer l'importance du sentiment d'appartenance à des agents

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Paakkunainen, 2000, 3, cité dans Milner, 2010, op. cit., p.38 (traduction de l'auteur).

collectifs de grande échelle, comme les nations, sans parler des Églises, des partis politiques, des comités de soutien, etc.⁶⁷.

2.3 Ajustements de la sphère politique

Tous ces changements ne seraient pas sans conséquence sur le domaine de la politique. Les modes de communication publique auraient subi des mutations au cours des dernières décennies afin de répondre à ces nouvelles préoccupations et à cette sensibilité nouvelle. L'une des manifestations les plus évidentes de ces nouvelles sensibilités résiderait, comme l'ont montré Howe et Milner, dans un certain rejet de la politique dans les sociétés occidentales contemporaines. De nombreux individus y seraient indifférents, et adopteraient un comportement électoral que Milner qualifierait de « political dropout ».

Milner (2010) et Rosanvallon (2008) se sont penchés sur les reconfigurations de la sphère politique qui semblent répondre à ce climat de désintérêt :

Si de nombreux électeurs potentiels sont incapables de distinguer les partis politiques en raison d'un manque de connaissances de base, cela amène une incitation pour les partis à prendre des moyens pour faire impression auprès d'un électorat inattentif pour ainsi se distinguer de leurs adversaires⁶⁸.

L'un des moyens dont Milner parle ici consiste par exemple

⁶⁷ Taylor, 2011, op. cit., p.825-826.

⁶⁸ Milner, 2010, op. cit., p.143 (traduction de l'auteur).

à écarter les discussions de nature politique et à focaliser les campagnes politiques sur des slogans accrocheurs et sur la personnalité des chefs⁶⁹.

Rosanvallon (2008) va dans le même sens lorsqu'il parle de « politique de la présence ». En écho aux propos que nous avons rapportés sur l'individualisme, il prend pour point de départ l'idée selon laquelle nos sociétés seraient marquées par un souci de *reconnaissance* de chaque individu. La société étant désormais « fragmentée », dans le sens d'un démantèlement des grands ensembles sociopolitiques, il y aurait de nos jours pour Rosanvallon un accent mis sur la reconnaissance du droit de chaque individu au respect dans le domaine de la vie politique et du droit, et à l'estime dans la vie sociale et dans le monde du travail⁷⁰. Il y aurait également prise en compte dans la sphère politique de l'importance d'accorder une place à ces nouvelles sensibilités. Ainsi, soutient Rosanvallon, pour le pouvoir démocratique,

les épreuves sont dorénavant ressenties comme plus essentielles et plus intenses que les « enjeux » dans le monde contemporain⁷¹.

Cela signifie que le moyen de rejoindre les électeurs et de paraître légitime à leurs yeux passerait par une sorte de personnalisation dans la communication :

À l'âge de la quête de reconnaissance, est reconnu comme légitime celui qui est attentif aux situations individuelles et épouse ce même langage⁷².

⁶⁹ Ibid (traduction de l'auteur).

⁷⁰ Rosanvallon, 2008, op op. cit., p.278.

⁷¹ Ibid. p.280.

⁷² Ibid.

La « politique de la présence » renvoie à ce moyen utilisé pour « rejoindre les gens ». Selon cette vision, être présent au bon moment deviendrait plus garant de succès électoral pour les acteurs du monde politique que de miser sur le contenu des politiques à venir :

Les gouvernants ont pris acte du désenchantement citoyen. Ils s'engagent du même coup moins sur les résultats. [...] C'est l'investissement tangible d'eux-mêmes qu'ils font valoir en s'affichant sur le terrain aux côtés de ceux qui incarnent aux yeux de tous, à un moment donné, les souffrances du monde ou au contraire ses réussites et ses espérances. La présence est pour cela en train de devenir une véritable *forme politique*. [...] Mais cette « solution » peut aussi être ce qui constitue le problème. La politique peut finir dans ce cadre par se dissoudre dans la seule représentation⁷³.

Rosanvallon signale le danger potentiel de ces méthodes : la politique peut perdre de sa substance et cela risque en soi de ternir son image. Pour Milner (2010), ce contexte créerait alors un cercle vicieux dans lequel le désintérêt des citoyens mène les partis à adopter des stratégies qui ne mettent pas de l'avant le contenu à proprement parler de leurs agendas politiques, ce qui a pour effet de renforcer « la perception des citoyens que les partis se ressemblent tous⁷⁴ » alimentant davantage encore le désintérêt.

C'est en tenant compte de ce contexte de fragmentation politique, de délitement des référents collectifs, d'individualisme ambiant, de désengagement envers la politique et de réponses à ce climat par la sphère politique tant dans sa forme que dans son contenu que s'établit le cadre théorique de ce mémoire. Il s'articule autour des notions de « sentiment d'impuissance » ressenti par les individus à l'égard du vote et de « confiance » envers les institutions et les acteurs du monde politique.

⁷³ Ibid. p.313.

⁷⁴ Milner, 2010, op. cit., p.143 (traduction de l'auteur).

2.4 Clarifications théoriques

Les deux motifs que nous avons choisi de privilégier sont différents, tant sur le plan conceptuel que théorique. Conceptuellement d'abord, le sentiment d'impuissance se rapporte surtout aux structures politiques de la société moderne et à la difficulté ressentie par les individus d'y faire entendre leurs préoccupations. Les éléments à l'étude sont donc principalement des mécanismes socio-politiques qui auraient pour effet de décourager certains individus de voter. Le « bris de confiance » que nous lions à la culture de l'authenticité, est à mettre en lien avec un climat socioculturel dans lequel s'affirmerait une demande de transparence et d'intégrité à l'égard des institutions et des acteurs du monde politique. Le déclin de la participation électorale serait en partie attribuable à ce que cette attente ne soit pas satisfaite aux yeux de plusieurs abstentionnistes et désintéressés de la politique.

D'autres distinctions sont à faire sur le plan théorique cette-fois. Les approches mobilisées pour étayer chacun de ces thèmes n'empruntent pas aux mêmes univers idéologiques. Les mécanismes sociaux qui rendraient les structures politiques « rigides » font par exemple partie de ce qui se rapporte au sentiment d'impuissance. C'est aussi le cas de certains aspects que nous venons de voir, comme le « délitement des grands ensembles », auquel nous ferons aussi référence par le terme de « fragmentation politique ». Nous mobilisons des éléments théoriques pour encadrer ces phénomènes : la notion de « rationalité instrumentale » est par exemple utilisée pour renvoyer aux « structures rigides »; le terme de « diffraction du social », pour ce qui touche à la fragmentation politique, et enfin celui de « lisibilité des enjeux politiques », pour ce qui se rattache au caractère complexe qui engloberait les enjeux politiques des sociétés contemporaines.

Pour le second thème, nous aborderons la façon dont les attentes des individus vis-à-vis de la conduite des acteurs du monde politique seraient désormais plus élevées, et nous nous pencherons sur les indications à l'effet que les réponses à ces attentes ne seraient pas jugées satisfaisantes. La question de la « légitimité des acteurs et institutions politiques » de même que celle de la transformation à la hausse des attentes mentionnées se situent au cœur des approches mobilisées.

2.5 Le sentiment d'impuissance

Nous retrouvons trois facettes au sentiment d'impuissance dans les ouvrages théoriques que nous étudions. Il s'agit d'un sentiment d'impuissance lié à l'économie (ou à la « rationalité instrumentale »); d'un sentiment d'impuissance lié au délitement des grands ensembles sociaux, à l'individualisme qui règne au sein des sociétés contemporaines, ainsi qu'au climat de désintérêt ambiant envers la politique. Nous nous intéressons enfin au sentiment d'impuissance lié à la complexité des affaires politiques perçue par les électeurs. Pour ce dernier point, nous nous concentrerons sur le supposé caractère « flou » pris par la situation socio-politique contemporaine, lequel ferait en sorte que les enjeux seraient plus difficiles à saisir que par le passé, alimentant ainsi un sentiment d'impuissance chez les électeurs.

Taylor place sous le concept de rationalité instrumentale

une rationalité que nous utilisons lorsque nous évaluons les moyens les plus simples de parvenir à une fin donnée. L'efficacité maximale, la plus grande productivité mesurent sa réussite⁷⁵.

Il s'agit, autrement dit, d'une forme de rationalité qui cherche le moyen le plus direct pour parvenir à un objectif, quitte à parfois même évacuer les dimensions humaines et morales qui se poseraient comme contraires à la réalisation de cet objectif⁷⁶. Selon Taylor, le discrédit jeté sur les structures sociales comme l'Église et d'autres grands référents signifiants auraient élargi l'emprise de la rationalité instrumentale :

Quand une société n'a plus de structure sacrée, quand l'organisation sociale et les modes d'action ne reposent plus sur l'ordre des choses ou la volonté de Dieu, elle tourne, en un sens, à la foire d'empoigne. Tout peut être repensé en fonction de la quête du bonheur et du bien-être des individus. [...] Une fois que les créatures qui nous entourent perdent la signification que leur assignait la place dans la chaîne des êtres, elles se dégradent en matières premières ou en moyens assujettis à nos fins⁷⁷.

Les processus visant l'émancipation des individus vis-à-vis des structures contraignantes comme l'État, l'Église, etc. (les « grands ensembles signifiants »), poursuit Taylor, auraient donc favorisé les avancées de la rationalité instrumentale dans les diverses sphères du social étant donné que leur plus grande importance par le passé faisait en quelque sorte office de remparts à ce développement. Dans ce contexte, observe Taylor, les individus peuvent ressentir avec angoisse une perte de contrôle de leur environnement :

⁷⁵ Taylor, 1992, op. cit., p.15-16.

⁷⁶ Ibid. p.17.

⁷⁷ Ibid. p.15-16.

Nous craignons que des décisions qui devraient être soumises à d'autres critères ne soient prises en termes d'efficacité ou d'un rapport entre coûts et bénéfices, que les fins autonomes qui devraient éclairer nos vies soient éclipsées par le désir d'accroître au maximum la productivité⁷⁸.

Finalement, la rationalité instrumentale peut également selon Taylor être associée au fonctionnement de l'État et de l'économie :

Marx, Weber et d'autres grands théoriciens ont analysé ces mécanismes impersonnels que Weber a désignés du nom évocateur de « cage de fer ». Et certains ont voulu conclure de leurs analyses que nous resterons tout à fait démunis devant de telles forces tant que nous n'aurons pas démantelé les structures institutionnelles qui sont les nôtres depuis quelques siècles – c'est-à-dire, l'État et l'économie de marché. Cette aspiration paraît tellement irréaliste aujourd'hui qu'elle équivaut à un aveu d'impuissance⁷⁹.

Lions maintenant cela au sujet qui nous intéresse. Pour Taylor, lorsque les institutions d'une société sont laissées à elles-mêmes, il est clair que la rationalité instrumentale s'étend jusqu'à devenir hégémonique⁸⁰. Ce qui ferait reculer l'« hégémonie galopante de la raison instrumentale » consisterait en un vaste mouvement démocratique. Cependant, certaines conditions de la société moderne nuiraient à l'émergence d'un tel mouvement, comme par exemple la fragmentation politique⁸¹. En « disséminant » les acteurs du monde social autour d'enjeux qui les intéressent chacun d'une manière plus personnalisée, la fragmentation politique affecterait à la baisse le pouvoir de négociation politique, puisque c'est l'association desdits acteurs en un corps qui

⁷⁸ Ibid. p.16.

⁷⁹ Ibid. p.18-19.

⁸⁰ Ibid. p.136.

⁸¹ Ibid. p.139 pour plus de détails.

améliorerait leur pouvoir de revendication⁸². Il nous semble plausible, et nous tenterons de voir plus loin si cela trouve un écho dans le corpus, que la « fragmentation politique » présente au sein de la société québécoise contribuerait effectivement à ce sentiment voulant que l'État, en cédant aux impératifs économiques, causerait à son corps défendant plus d'abstentionnisme et de désintérêt envers la politique.

Rosanvallon décrit pour sa part de quelle manière, depuis 1980, un contexte sociopolitique et économique moins stable que par le passé aurait affecté la légitimité conférée à l'élection dans les sociétés occidentales. La fonction publique, soutient-il, aurait perdu en légitimité devant la force motrice du marché :

La rhétorique néo-libérale a joué son rôle, en affaiblissant la respectabilité de l'État et en invitant à ériger le marché en nouvel instituteur du bien-être collectif. Plus concrètement, les nouvelles techniques d'organisation des services publics (le *New Public Management*) ont surtout introduit des méthodes qui ont conduit à dévaloriser la figure classique du fonctionnaire comme agent patenté de l'intérêt général⁸³.

À l'instar de Taylor, Rosanvallon avance ainsi que les principes démocratiques dans lesquels les acteurs politiques de l'État puisent une part importante de leur légitimité semblent s'étioler dans des dynamiques instrumentalisantes. Cela relativiserait possiblement la confiance que les plus récentes cohortes d'électeurs ont en la capacité d'action de la classe politique et de ses institutions et pourrait à notre avis faire vivre un certain sentiment d'impuissance aux électeurs.

⁸² Ibid. p.139-140.

⁸³ Rosanvallon, 2008, op. cit., p.14-15.

Examinons maintenant les effets du sentiment d'impuissance lié au climat d'individualisme, de désintérêt généralisé envers la politique et de délitement des grands ensembles sociaux.

Taylor, Rosanvallon, Lipovetsky et Gauchet se sont tous prononcés sur ces éléments. Nous en avons déjà vu quelques aspects chez Taylor. Ce serait une fragmentation des repères identitaires qui se serait opérée, couplée à une fragmentation des vues politiques chez les individus. Conséquemment, il y aurait désormais « inaptitude de plus en plus grande des gens à former un projet commun et à le mettre à exécution⁸⁴ ». Cela entraînerait un sentiment d'impuissance devant l'État⁸⁵ et une forme d'abandon envers la chose politique. Taylor décrit la situation ainsi :

Il semble de plus en plus que l'électorat dans son ensemble soit sans défense face à l'État [...]; une minorité bien organisée peut, en effet, réussir une percée partielle, mais il semble de plus en plus utopique et naïf d'espérer que la majorité du peuple puisse former un projet collectif et le défendre. Alors les gens renoncent. Le manque de sympathie envers autrui se trouve encore aggravé par l'absence d'expérience commune, et un sentiment d'impuissance amène à considérer toute initiative comme une perte de temps. Mais c'est cela, justement, qui *engendre* le désespoir et le cercle vicieux se referme⁸⁶.

Rosanvallon, Gauchet et Lipovetsky ne présentent pas pour leur part le sentiment d'impuissance comme une conséquence directe de la fragmentation politique même si leurs approches respectives du phénomène participent de la même problématique. Pour

⁸⁴ Taylor, 1992, op. cit., p.140.

⁸⁵ Ibid. p.20-21

⁸⁶ Ibid. p.140-141.

Rosanvallon, par exemple, depuis les alentours des années 1980, le social serait en quelque sorte le reflet d'un agrégat de microgroupes sociaux. Cette situation créerait une dynamique dans laquelle le « peuple »

ne [s'appréhenderait] plus comme une masse homogène; il [s'éprouverait] comme une succession d'histoires singulières, une addition de situations spécifiques⁸⁷.

Concrètement, cette « *société des particularités*⁸⁸ », comme il l'appelle, donnerait lieu à des reconfigurations dans différentes sphères sociales, comme par exemple ici dans le monde du travail :

La négociation collective qui permettait d'organiser des statuts et de réguler de façon globale les différents éléments du contrat de travail (augmentation des salaires, droits sociaux, détermination d'une grille des qualifications, conditions d'avancement et de mobilité, etc.) joue désormais un rôle moins central. La part de la négociation individuelle de l'engagement de chacun s'est considérablement accrue. [...] En termes de protection sociale, ce n'est plus seulement d'un grand collectif protecteur, le syndicat, que le salarié a besoin. C'est toujours davantage en termes de *droits de l'homme au travail* que se jouent la défense de ses intérêts et la protection de ses conditions de travail⁸⁹.

Rosanvallon estime ainsi que les négociations dans le monde du travail se seraient parfois détachées de grands ensembles comme le syndicat pour s'effectuer sur des

⁸⁷ Rosanvallon, 2008, op. cit., p.14.

⁸⁸ Ibid. p.107.

⁸⁹ Ibid. p.108-109.

bases plus individuelles. Cette vue des choses trouve écho chez Taylor, selon lequel qu'avec la fragmentation politique,

une seule valeur demeure partagée alors que les autres s'estompent : la conviction que la société ne tient que par la défense des droits individuels⁹⁰.

Gauchet, nous le verrons, partage aussi cette position. Au tournant des années 1980, la société des particularités aurait donc selon Rosanvallon transformé les modes d'établissement des rapports interpersonnels. Ce n'est pas, par exemple,

[...] la société qui s'est défaite, mais le mode de composition du social qui s'est transformé. Ce qu'on pourrait appeler la fin des statuts, des positions ou des classes productives a correspondu à l'apparition d'autres modalités de constitution du lien social et de l'identité. C'est maintenant en termes d'appariements sélectifs, de rapprochements ponctuels, de cheminements parallèles, que se définissent les fils qui tissent du commun entre les hommes et les femmes⁹¹.

Pour Gauchet, l'angle sous lequel appréhender ces nouveaux contextes est celui du droit. L'approche dont il est question ici est celle d'une société basée sur le droit et adoptant l'individu comme figure-phare. Il s'agit d'une société dans laquelle le social serait transformé et dans laquelle les principes de bien-être général traditionnellement associés à la démocratie seraient même désubstantialisés. Selon Gauchet,

Elle [la « vague du droit »] a universellement sapé les bases de l'autorité du collectif au nom de la liberté. Elle n'a pas seulement imposé la norme de la démocratie libérale dans les têtes, elle en a changé les orientations et les aspirations de l'intérieur. Elle a fait passer au premier plan l'exercice des droits individuels, jusqu'au point de confondre l'idée de démocratie

⁹⁰ Taylor, 1992, op. cit., p.141.

⁹¹ Rosanvallon, 2008, op. cit., p.108.

avec lui et de faire oublier l'exigence de maîtrise collective qu'elle comporte⁹².

Il apparaît difficile pour ces deux auteurs d'orienter le destin collectif dans cette dynamique sociale nouvelle. La prépondérance du droit et la fragmentation politique mèneraient à des dérèglements politiques majeurs (« crise de la gouvernabilité du devenir »⁹³ pour Gauchet; « désacralisation de la fonction de l'élection⁹⁴ » pour Rosanvallon, par exemple).

Lipovetsky analysait quant à lui ces transformations dès 1983. Il observait lui aussi le potentiel de dissolution du social que recèlent ces reconfigurations. Selon lui, l'usage du terme « vide » conviendrait désormais lorsque l'on veut traiter du social, car les discours sociaux, trop centrés sur l'individu et ses besoins, trop éloignés de l'universalisme, seraient incomplets, voire même vides⁹⁵. Cet effritement de ce que les individus partagent au-delà de leurs situations particulières est conceptualisé chez lui par le terme « narcissisme », terme qu'il emploie cependant dans une autre acception que la simple auto-suffisance. Ainsi,

L'ultime figure de l'individualisme ne réside pas dans une indépendance souveraine a-sociale mais dans les branchements et connexions sur des collectifs aux intérêts miniaturisés, hyperspécialisés : regroupement des veufs, [...] des alcooliques, [...], des boulimiques. [...] Le remarquable dans le phénomène, c'est d'une part la rétraction des visées universelles si on compare au militantisme idéologique et politique de jadis, d'autre part

⁹² Gauchet, op. cit., p.31.

⁹³ Ibid. p.40.

⁹⁴ Rosanvallon, 2008, op. cit., p.14.

⁹⁵ Voir Lipovetsky, 1983, op. cit., p.22-23.

le désir de se retrouver entre soi, avec des êtres partageant les mêmes préoccupations immédiates et circonscrites. Narcissisme collectif : on se rassemble parce qu'on est semblable, parce qu'on est sensibilisés directement par les mêmes objectifs existentiels. [...] Le narcissisme trouve son modèle dans la [...] subjectivisation de toutes les activités autrefois impersonnelles ou objectives⁹⁶.

« La base de ce qu'il y a de commun », les « grands ensembles signifiants », « l'universalisme »; tous ces termes incarnent pour les auteurs que nous venons de citer ce qui se serait délité dans ce contexte nouveau. Ces approches apportent un certain éclairage sur les raisons pour lesquelles Taylor lie ce climat au sentiment d'impuissance que certains individus vivraient à l'égard de la participation électorale.

Abordons maintenant la question du sentiment d'impuissance qui serait lié à la complexité des affaires politiques perçue par les électeurs. Nous verrons au chapitre IV qu'un phénomène d'auto-exclusion du vote est évoqué dans le corpus de textes que nous avons retenu. Ce phénomène relèverait du fait que l'individu serait sous l'impression de pas s'y connaître suffisamment en politique pour se sentir compétent dans l'acte de voter⁹⁷. Nous explorons ici avec Rosanvallon et Gauchet des facteurs qui joueraient un rôle en amont de ce phénomène d'auto-exclusion du vote.

Globalement, ceux-ci suggèrent que le contexte socio-politique contemporain serait plus difficile à appréhender que celui qui prévalait aux époques précédant les changements qui affectent les sociétés contemporaines.

⁹⁶ Ibid. p.21-22.

⁹⁷ Voir section 2.3.1 du chapitre IV de ce mémoire.

Pour Rosanvallon, par exemple, le contexte des années 1980, teinté par de la fragmentation politique et par l'inscription des programmes politiques dans un univers économiquement moins stable, aurait contribué à complexifier le domaine du politique⁹⁸. Aux époques antérieures, rapporte-t-il,

la nature des enjeux, leur relative lisibilité et la capacité qu'avaient les électeurs de s'y identifier avaient permis à l'épreuve électorale de conserver une centralité relative dans l'ordre démocratique⁹⁹.

Les phénomènes de fragmentation identitaire et politique post-1980 auraient rendu l'exercice du vote plus exigeant pour les électeurs. Les positions prises par les blocs traditionnels de la « gauche » et de la « droite » seraient par exemple plus difficiles à saisir dans le contexte d'une société « liquéfiée », c'est-à-dire une société dans laquelle des points de repères jadis solides et clairement repérables se seraient évanouis, et dès lors complexifiés, pour faire place à des enjeux plus complexes. D'une certaine façon, l'inscription de l'élection dans ce contexte très « fluide » des sociétés occidentales post-1980 aurait, pour Rosanvallon, contribué à la « désacraliser »¹⁰⁰, c'est-à-dire que cela lui aurait fait perdre sa capacité à garantir qu'une ligne directrice politique claire puisse être suivie et tenue par un parti donné. Pour Rosanvallon, il y aurait donc eu émergence d'un défi nouveau pour la sphère politique, tant en termes de lisibilité des enjeux publics qu'en termes de respect des promesses électorales :

À l'âge « classique » du système représentatif, celle-ci [la légitimation par les urnes] valait mandat indiscutable pour gouverner ensuite « librement ».

⁹⁸ Rosanvallon, 2008, op. cit., p.116-117.

⁹⁹ Ibid. p.116-117.

¹⁰⁰ Ibid. p.14.

On présupposait que les politiques à venir étaient incluses dans les termes d'un choix électoral, du seul fait de l'inscription de ce dernier dans un univers prévisible, structuré par des organisations disciplinées, aux programmes bien définis et aux clivages clairement dessinés. Ce n'est plus le cas. L'élection a dorénavant une fonction plus réduite : elle ne fait que valider un mode de désignation des gouvernants. Elle n'implique plus une légitimation a priori des politiques qui seront ensuite menées¹⁰¹.

Pour Gauchet, le caractère flou de la situation socio-politique contemporaine aurait à voir avec un autre aspect : celui de la prépondérance du droit et des libertés individuelles. Selon lui, une caractéristique de nos sociétés résiderait dans le fait qu'elles traversent une « crise de l'historicité ». En raison de la fragmentation politique, cette crise serait difficile à surmonter, car le défi consisterait justement à retrouver des socles socio-politiques qui s'avéreraient signifiants pour tous. Pour Gauchet, seul ce type « d'attaches » permettrait la reprise en main du destin collectif. À ses yeux, la reviviscence de l'universalisme et de l'Histoire entendue comme capacité à former des projets communs contribuerait à une clarification des enjeux collectifs et du contexte socio-politique pour les électeurs. Les extraits suivants renvoient à ces idées de Gauchet :

[...] depuis les années 1870-1880, la dimension de l'histoire obsédait les esprits. Elle dictait sa loi au quotidien. Il fallait penser en fonction de l'avenir, qui polarisait les espérances et définissait les devoirs. Conduire le changement social faisait figure de suprême impératif.

[...] J'essaierai de montrer comment la « crise du libéralisme » qui se déclare vers 1880 est, au plus profond, une crise politique de l'historicité, une crise de la gouvernabilité du devenir. Ce qui s'ouvre avec elle, c'est le problème de l'immaîtrisabilité de l'histoire dont nous sommes les auteurs.

¹⁰¹ Ibid. p.14.

[...] Le discours critique [contemporain] [...] pèse dans le sens de l'individualisation des êtres et de la singularisation des groupes. Bien loin de la ressaisie du tout qui constituait son horizon de jadis, il s'est fait le chantre de l'émancipation des parties. [...] La nature du problème qui se posait à eux ne faisait guère de doute, pour un grand nombre de nos ancêtres de 1900, 1920 ou de 1930; ils tendaient à en amplifier le caractère dramatique; ils étaient portés aux remèdes hyperboliques, à la radicalité et à l'activisme. Leurs descendants contemporains sont profondément insatisfaits, violemment frustrés, même, par la manière dont leur monde est conduit et par ses conducteurs; et, en même temps, ils ont la plus grande peine à identifier ce qui leur fait défaut; ils n'aperçoivent de salut que dans la fuite en avant. D'où le climat de dépression collective, de passivité protestataire et de fuite civique qui tend à s'installer. Les moyens de nous figurer la soustraction qui nous atteint nous manquent, parce que nous n'avons plus de figure consistante du collectif pour leur servir d'appui. Quelque chose comme une possession de soi ne nous est plus concevable qu'à partir et sous l'angle de l'individu. La perception de l'ensemble s'est évanouie et *a fortiori* la perspective d'une prise sur lui¹⁰².

Selon Gauchet et Rosanvallon, il existerait donc une difficulté à saisir le présent et l'avenir d'un point de vue politique, et cela aurait à faire avec le délitement des grands ensembles sociaux, les nouvelles formes d'individualisme que nous avons examinées plus haut et la lisibilité devenue plus complexe des lignes directrices des partis politiques contemporains. Nous garderons ces approches en tête pour l'analyse du corpus que nous avons réuni, de manière à voir si les préoccupations plus directement liées à la participation électorale se font l'écho des thèses sociologiques à portée plus générale que nous abordons dans ces pages.

¹⁰² Gauchet, 2007, p.25, 31-32 et 40.

2.6 Le « déficit de confiance » et la « culture de l'authenticité »

Abordons maintenant le deuxième aspect de ce cadre théorique qui porte sur certaines caractéristiques des sociétés actuelles qui affecteraient négativement la confiance de certains individus envers les institutions et les acteurs politiques. Nous voulons explorer deux pistes : la première porte sur l'hypothèse selon laquelle le déclin de la participation électorale serait attribuable à l'émergence depuis les années 1980 d'une « culture de l'authenticité », notion que nous empruntons à Charles Taylor. La seconde s'attarde à un problème de légitimité de la sphère politique aux yeux de la population, renforcé ces dernières décennies par une lisibilité des enjeux politiques complexifiée par le délitement des grands ensembles sociaux que nous avons abordé.

La culture de l'authenticité d'abord : cette culture favoriserait de nouveaux rapports à soi et à autrui. Les manquements réels ou allégués aux règles d'honnêteté et d'intégrité disqualifieraient plus radicalement que jadis les individus et les institutions qui s'en rendraient coupables.

Nous avons abordé certaines des caractéristiques des sociétés occidentales post-1980 et des transformations de la normativité sociale. « *Self-direction* », « *self-regard* », délitement des grands ensembles, « *decline of deference* », « avènement d'une société fondée sur le droit » et « *société des particularités* » sont des formules qui pointent en direction de la culture de l'authenticité.

Ce dont il s'agit pour Taylor, rappelons-le, c'est d'un idéal moral auquel adhèrent les individus, et en fonction duquel ceux-ci se sentiraient *appelés* à poursuivre leur épanouissement personnel. Ils seraient également appelés à poursuivre celui-ci en étant

sincères et authentiques envers eux-mêmes. Cela ne serait possible qu'en trouvant *en soi* qui l'on est vraiment¹⁰³.

L'épanouissement de soi serait une idéologie « très répandue actuellement et particulièrement forte dans les sociétés occidentales depuis les années soixante¹⁰⁴ ». Taylor souligne que celle-ci a été décrite et discutée dans plusieurs ouvrages importants (« *The Cultural Contradictions of Capitalism* » de Daniel Bell, « *The Culture of Narcissism* » et « *The Minimal Self* » de Christopher Lasch et « *L'ère du vide* » de Gilles Lipovetsky¹⁰⁵ ») et qu'elle comporterait certaines dérives : elle impliquerait parfois

un repliement sur soi et une exclusion, une inconscience des grands problèmes ou préoccupations qui transcendent le moi, qu'ils soient religieux, politiques ou historiques¹⁰⁶.

Là où la position de Taylor diffère de celles de Lasch et Bell, par contre, c'est qu'un idéal moral est moins présent dans leurs concepts de « narcissisme » (Lasch) ou « d'hédonisme » (Bell), ou que, s'il existe, « ce n'est qu'en surface et [qu'il] faut le considérer comme un masque de l'égoïsme¹⁰⁷ ». Or, l'idéal moral d'authenticité,

¹⁰³ Taylor, 1992, op. cit., p.28-29 et p.42 à 45.

¹⁰⁴ Ibid. p.26.

¹⁰⁵ Ibid. p.26-27.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Ibid. p.28.

qui sous-tend selon Taylor la recherche d'épanouissement personnel, est ce qui confèrerait une si grande force motrice aux conduites égocentriques décrites :

La nouveauté, soutient Taylor [si on compare avec les époques précédentes], c'est que bien des gens se sentent aujourd'hui *appelés* à le faire [« le » désignant : sacrifier des choses, comme leur vie affective ou familiale à leurs carrières, au nom de l'épanouissement personnel], qu'ils pensent qu'ils doivent le faire et qu'ils rateront ou ne réussiront pas leur vie s'ils ne le font pas¹⁰⁸.

Il y a donc, dans ce que suggère Taylor, un rapport à soi qui est défini par quelque chose de particulièrement puissant, soit une aspiration morale, « une image de ce que serait une existence meilleure ou plus élevée ». C'est cette définition que nous comptons retenir pour appréhender l'idéologie de l'épanouissement de soi.

Cette façon de se concevoir soi-même semble impliquer une grande franchise. Les positions d'autres auteurs (Lasch avec le narcissisme; Lipovetsky et Bell avec l'hédonisme) ne comporteraient pas selon Taylor une lecture de la situation obligeant les individus à s'imposer une telle rigueur dans la construction de leurs objectifs de vie les plus signifiants. C'est cette rigueur qui pourrait selon nous être présente chez de nombreux individus et qui pourrait ensuite, en se projetant dans les relations considérées comme signifiantes, en venir à affecter la relation citoyen-État et à jouer sur le taux de participation électorale.

Explorons maintenant la seconde piste de ce « déficit de confiance ». Comme nous l'avons vu chez plusieurs auteurs, l'absence d'expérience commune et la fragmentation du corps social nuiraient à la lisibilité des enjeux et aussi à la mise sur pied de

¹⁰⁸ Ibid. p.29.

programmes politiques parvenant à englober les préoccupations de tous les électeurs. Le contexte actuel, si nous nous ramenons aux propositions de Howe et Milner, serait de plus teinté par beaucoup de négativisme, voire d'indifférence, à l'égard de la sphère politique¹⁰⁹. Or, selon Rosanvallon, l'insatisfaction et la perte de confiance à l'égard des élus et des institutions politiques ne seraient pas propres à l'époque post-1980; ces phénomènes auraient plutôt été l'objet d'une lente évolution.

Ainsi, une première crise de légitimité se serait produite vers 1880 alors que les partis de la sphère électorale-représentative auraient alors été accusés de subjuguer les intérêts communs aux leurs. L'impartialité de ces partis aurait été remise en doute et une nouvelle instance, impersonnelle, bureaucratique et rationnelle, aurait émergé pour assurer que de tels écarts ne se reproduisent plus : le pouvoir administratif, ou la fonction publique¹¹⁰.

À l'époque, on aurait senti que cette nouvelle instance représentait un approfondissement démocratique. Les premières critiques se seraient toutefois faites entendre rapidement et des ajustements auraient ensuite été effectués, mais ceux-ci auraient également été critiqués rapidement¹¹¹. Les critiques auraient atteint un point culminant suite aux profonds changements survenus dans les années 1980. La figure du fonctionnaire, dans cette société soumise à un nouveau style de gestion publique

¹⁰⁹ « Political dropouts » (Milner) et « political inattentiveness » (Howe) sont les deux concepts qui englobaient cela; voir section 1.5, p.18.

¹¹⁰ Voir Rosanvallon, 2008, op. cit., ch.2, et plus particulièrement p.75 à 86.

¹¹¹ Ibid. ch. 2.

(*New Public Management*¹¹²), contrainte à plus de transparence et à des contrôles accrus de toutes sortes¹¹³, ne serait plus « l'incarnation de l'intérêt général¹¹⁴ ». Une autre transformation se serait également produite simultanément, soit le refus de plus en plus grand manifesté à l'endroit d'un pouvoir vertical. Le pouvoir administratif aurait alors été considéré comme trop impersonnel et l'expertise même de ses représentants y aurait été mise à mal.

Dans une société de la particularité, nous dit Rosanvallon, la notion même d'administration comme gestion de règles intangibles perd sa centralité¹¹⁵.

Depuis 1980, ainsi,

[...] une fonction publique hautaine et dominatrice est devenue positivement insupportable [...]. Le pays, adulte, ne supporte plus qu'on lui explique, de haut, ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Le pouvoir administratif n'a donc plus ni la légitimité morale (la reconnaissance de sa capacité de désintéressement), ni la légitimité professionnelle (la supériorité reconnue de compétence) qui avaient fondé ses prétentions et sa capacité à s'autonomiser vis-à-vis de la sphère électorale-représentative¹¹⁶.

¹¹² Voir Yves Chappoz et Pierre-Charles Pupion, 2012, *Le New Public Management, Gestion et management public*, 1(2), p.1 pour des informations complémentaires à la définition suivante : « une nouvelle forme de gestion publique basée entre autres sur une culture du résultat et l'emprunt de pratiques et d'outils issus du privé ».

¹¹³ Rosanvallon, 2008, op. cit., p.111.

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ Ibid.

¹¹⁶ Ibid. p.113-114.

Lorsque, par surcroît, cette crise de la régulation sociale est aggravée selon Rosanvallon par le néolibéralisme post-1980, il y aurait un effritement de la confiance de la population envers les élus, ceux-ci n'étant désormais plus considérés aux commandes de l'État et de ses institutions. Ainsi,

dans un univers aux clivages plus fluctuants, l'élection a de la sorte perdu sa dimension de détermination d'une politique; elle a perdu sa capacité d'orientation forte de l'avenir¹¹⁷.

Il est à notre sens probable que des changements, tant du côté d'un sentiment d'impuissance généralisé que de celui de la confiance envers les élus et les institutions s'inscrivant dans l'émergence d'une culture de l'authenticité, aient un rôle à jouer dans le déclin de la participation électorale observé dans les sociétés occidentales depuis les années 1980. Nous comptons effectuer l'analyse du corpus en fonction de ce qui vient d'être présenté ici.

¹¹⁷ Ibid. p.116-117.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

3.1 Description du corpus

Deux critères ont présidé à la constitution du corpus. Le premier consiste à nous limiter à ce qui a été écrit au Québec, avec cependant quatre exceptions : les ouvrages de Howe (2010), Milner (2010) et Fournier et Hudon (2012), ainsi que l'article de Blais et Loewen (2011). Nous considérons important de soumettre ces documents à l'analyse parce qu'ils présentent des pistes d'explication qui embrassent certains aspects des enjeux liés à notre cadre théorique et aussi parce qu'ils traitent, parfois directement, parfois indirectement, du Québec. Pour le reste, la ligne directrice consiste à exclure la production hors-Québec. Cela signifie par exemple que du côté des institutions gouvernementales, ce qui est produit par le Ministère des institutions démocratiques (qui est de juridiction fédérale) n'est pas retenu. Il en va de même pour les documents et articles provenant d'universités ou de revues canadiennes hors-Québec.

Le deuxième critère correspond aux limites temporelles que nous nous fixons. Les discours et documents écrits que nous avons explorés ont été publiés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2018.

Les revues soumises à l'étude sont « Politiques et société » et « Bulletin d'histoire politique ». Nous avons parcouru les articles parus dans les dates mentionnées et avons retenu ceux qui s'accordent à notre objet d'étude.

Pour les écrits provenant d'institutions gouvernementales, nous avons regroupé de l'information retrouvée sur les sites web du DGEQ; du Secrétariat à la jeunesse; du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques et de l'Assemblée nationale. Les trois derniers de ces sites web n'ont pas contenu de publications pouvant se retrouver dans le corpus. Nous les mentionnons tout de même, puisqu'ils ont fait partie de ce que nous avons exploré pour le constituer.

Pour les écrits provenant d'organisations, nous avons regroupé le contenu retrouvé sur les sites web de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, de Perspective monde et de l'INM (Institut du Nouveau Monde). Nous avons également exploré le site web du CDEC (Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté), mais n'y avons pas trouvé de publications portant sur notre sujet.

Le nombre total de pages retenues s'élève à 1537. On trouvera la liste exhaustive des documents formant le corpus à l'annexe A.

3.2 Limites du corpus

Certains éléments relatifs au déclin de la participation électorale ne seront abordés que marginalement, ce qui constitue les principales limites à ce que ce mémoire pourra apporter.

De nombreuses études portant sur le phénomène du déclin présentent des variables socio-démographiques qui brossent le portrait des votants et des abstentionnistes selon le sexe, le religion, l'âge, le lieu d'habitation, etc. D'autres données, comme « l'effet du cycle de vie »; « l'effet de cohorte »; ou le « taux de participation initial », sont aussi apparentées à ces variables, en ce qu'elles décrivent des effets mesurables de la participation électorale. Ce sont-là des facteurs importants, cela va de soi. Comme nous

l'avons vu, le taux de participation initial (le fait de voter à sa première occasion ou de s'abstenir) jouerait par exemple un rôle déterminant dans le comportement électoral à venir des individus¹¹⁸. Ce type de contenu, cependant, n'est pas ce que nous choisissons de retenir pour appréhender le déclin de la participation électorale sous l'angle du « sentiment d'impuissance » et du « bris de confiance ». Nous explorons le corpus partir d'éléments de nature plutôt qualitative.

Dans le même esprit, pour ne pas nous étendre sur des sujets qui requerraient plus d'espace que nous ne pouvons leur en consacrer, nous ne retenons dans notre corpus que quelques passages de travaux proposant une déconstruction des catégories utilisées dans l'étude du phénomène. La catégorie des « jeunes » est par exemple souvent découpée en plus petites tranches d'âge que les 18-34 ans, mais nous choisissons de ne pas approfondir ces analyses et de simplement manœuvrer avec les 18-34 ans comme catégorie-référence¹¹⁹. Celle des « abstentionnistes » fait aussi l'objet de découpages qui créent des sous-catégories dans le but de raffiner l'analyse. Ces approches sont pour leur part abordées de façon succincte.

D'autres propositions ne seront pas approfondies : le vote blanc, le vote obligatoire, la réforme du mode de scrutin, l'ajout de mécanismes de consultation, le vote en ligne et l'abaissement de l'âge du vote. Ces aspects du problème pourront être mis en lien avec le portrait d'ensemble que nous aurons brossé au terme de l'analyse du corpus, mais nous ne leur accordons qu'une importance secondaire aux fins de notre analyse. De même, nous évoquerons le rôle des médias sans toutefois nous y attarder.

¹¹⁸ Venne, 2014, op. cit., p.2; DGEQ, 2012, op. cit., p.8, où le propos est tenu implicitement.

¹¹⁹ Comme mentionné en p.3 (voir la note 4), nous choisissons cette catégorie parce que c'est celle qui est la plus utilisée dans les documents consultés.

3.3 La grille de lecture

La grille de lecture que nous utilisons pour appréhender le phénomène vise à mettre en exergue les principaux éléments qui sont évoqués dans le corpus pour expliquer le déclin de la participation électorale. Pour la constituer, nous avons procédé à la notation exhaustive de ce qui ressort de la lecture des ouvrages, et à une classification de cela en catégories que nous avons remaniées souvent. C'est à partir de celle-ci que nous allons explorer le corpus¹²⁰.

Nous trouvons dans cette grille de lecture des éléments d'explication à portée générale. Ceux-ci font référence au taux de participation électorale initial, à l'effet du cycle de vie, à l'effet de cohorte, aux facteurs sociodémographiques et aux facteurs attitudinaux et forment la première catégorie.

Nous cherchons dans la deuxième catégorie à faire ressortir ce qui est le plus souvent évoqué à propos de la catégorie des « jeunes ». Les facteurs « conception du vote » et « empêchements personnels » sont présentés (y sont notamment abordés un « déclin du sens du devoir » relativement à l'action de voter et des facteurs comme « être trop occupé » comme explications à un taux d'abstentionnisme plus élevé chez ce groupe d'âge). Nous explorons ensuite le facteur « être intéressé ou désintéressé » [par la politique], lequel influencerait considérablement la participation électorale chez les jeunes. Nous poursuivons en explorant des causes à un climat qui serait teinté par un grand désintérêt envers la politique chez les jeunes. Des connaissances politiques plus faibles chez ce groupe d'âge ainsi que des enjeux du côté de la confiance envers les

¹²⁰ On la trouvera à l'annexe A de ce mémoire.

institutions et les acteurs du monde politique ressortent particulièrement. Nous poursuivons en explorant l'énoncé selon lequel le rejet de la politique par les jeunes ne se limiterait en réalité qu'à la politique électorale, et qu'il n'affecterait donc pas de la même façon les autres domaines de la politique. S'agissant de ces autres domaines, la grille de lecture vise également à circonscrire le rôle joué par l'émergence de nouvelles formes de participation politique. On peut penser que ces dernières, en étant pressenties comme des pratiques à la fois alternatives à la participation électorale et en hausse chez les jeunes, pourraient expliquer une partie du déclin de la participation électorale chez ceux-ci. Nous explorons cette hypothèse.

Une autre catégorie vise ensuite à circonscrire la désaffection de la participation électorale, mais cette fois à l'échelle de la population entière. À travers cette catégorie, nous explorons ce qui a trait au désintérêt à l'égard de la politique; ce qui se rapporte au cynisme, et ce qui concerne des critiques véhiculées dans les cercles sociaux qui ne seraient pas toujours précises et élaborées au sujet de la politique, mais qui, par leur caractère principalement négatif, joueraient néanmoins un rôle dans la désaffection de certains aux urnes.

Nous tentons ensuite une incursion dans ce qui se rattache à la socialisation politique des individus. Nous nous intéressons à travers cette quatrième catégorie à des changements qui se seraient produits chez les jeunes au niveau des attitudes et des valeurs. Nous nous intéressons également au rôle joué par la « pression sociale », avant d'examiner la position des auteurs mobilisés dans le corpus au sujet des cours d'éducation civique. Ces cours y sont considérés comme des leviers pour promouvoir la participation électorale auprès des futurs électeurs. Nous terminons en explorant l'hypothèse selon laquelle un phénomène d'ancrage du vote ou de l'abstention se produirait pour la plupart des individus, c'est-à-dire qu'une fois transmis, les éléments concourant à la socialisation politique d'un individu seraient peu sujets au changement. La dernière catégorie, enfin, recoupe les critiques et les pistes de solutions les plus souvent évoquées. Les critiques faites aux mesures visant à accroître la participation

électorale sont mises au jour, de même que les critiques adressées aux méthodes employées pour étudier le phénomène. Du côté des pistes de solutions, nous croyons que ressortiront plus particulièrement les questions relatives à la sensibilisation à la politique, la promulgation d'informations de nature politique auprès des jeunes, de même que les efforts qui devraient être concentrés sur les sous-groupes sociaux où l'abstentionnisme est le plus répandu.

3.4 Justification du corpus

Comme nous le mentionnions en introduction, le corpus est hétérogène, en ce sens que le contenu que l'on y retrouve provient d'organisations qui, si elles produisent chacune de l'information au sujet du déclin de la participation électorale, ne se donnent pas le même rôle et n'utilisent pas même les mêmes vecteurs de communication. Pourtant, comme nous l'avons avancé, ces différences entre, par exemple, l'Institut du Nouveau Monde (INM), la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Élections Québec (DGEQ) et certains livres/certains articles provenant de revues savantes comportent aussi des avantages.

Nous avons soulevé que l'appartenance de chacun de ces sous-corpus est de nature à contribuer à l'analyse plutôt qu'à entraîner un éparpillement problématique. Cela est dû à la nature de l'objectif que nous nous sommes fixés, soit de dresser un état des lieux aussi complet que possible. Le caractère apparemment disparate du contenu du corpus trouve ainsi sa pertinence. À titre d'exemple, le fait de mettre ensemble de la documentation issue d'univers d'analyse différents permet de vérifier si certains thèmes trouvent un écho dans tout le corpus. Cela peut par ailleurs permettre de découvrir des arguments qui se retrouveraient peut-être dans un sous-corpus tout en

étant absents d'un autre. Cette décision nous apparaît donc cohérente avec notre objectif.

3.5 L'analyse de contenu

Notre travail repose sur une analyse de contenu. Dans celle-ci, nous effectuons une évaluation de la fréquence à laquelle chacun des éléments qui entre en ligne de compte dans le déclin de la participation électorale est mobilisé. Nous obtenons ainsi une vue d'ensemble de ce qui est le plus et le moins discuté.

Bardin (1991) définit comme suit l'analyse de contenu : il s'agit

d'un ensemble de techniques d'analyse des communications utilisant des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages¹²¹.

L'analyse de contenu s'est effectuée en deux temps. La première étape a consisté, à partir d'une lecture flottante, en une catégorisation des informations disponibles qui a mené à la grille de lecture présentée en annexe. La deuxième étape a consisté en une évaluation de ce qui était repérable à propos de chacun des sujets présents au sein de la grille, évaluation au terme de laquelle nous avons regroupé les points de vue similaires des auteurs mobilisés sur chaque sujet.

La constitution de la grille de lecture a nécessité plusieurs étapes de classification des informations. Les premiers éléments de structure impliquaient par exemple des catégories comme « facteurs individuels » et « facteurs structurels » [jouant un rôle sur

¹²¹ Laurence Bardin, 1991, *L'analyse de contenu* (6^e éd.). Presses Universitaires de France, p.42.

la participation électorale ou l'abstentionnisme], auxquelles nous avons substitué d'autres appellations puisque la lecture du corpus nous semblait commander cet ajustement. Nous avons emprunté à plusieurs outils de la méthode de l'analyse de contenu, tels que le codage, l'analyse catégorielle ou encore l'analyse thématique du texte. Ces outils nous ont permis de dégager avec précision la nature des propos contenus dans les textes à l'étude et l'univers sémantique auxquels il se rattachaient. Ainsi, dans les marges des textes retenus, nous avons annotés les éléments d'information qui se rapportaient à des catégories comme « État des lieux » (il s'agissait principalement de la catégorie (1) de notre grille de lecture); « Nouvelles formes d'implication politique »; « Cours d'éducation civique »; « Critiques aux acteurs »; « Conception du vote », et autres. Lors d'une phase subséquente, nous avons mis en commun ces informations et les avons classées. Nous sommes ensuite passés à la deuxième étape de l'analyse.

Avec ces informations à disposition, nous avons procédé à une analyse de ce qui était abordé dans le corpus. À titre d'exemple, nous avons constaté que l'affirmation suivante : « les jeunes de récentes cohortes ne considéreraient pas l'action de voter comme un devoir civique au même degré que les électeurs des cohortes antérieures », présente dans Gélinau et Teyssier (2012)¹²², était énoncée différemment mais dans un sens qui exprimait la même idée chez Fournier et Hudon (2012), Howe (2010) et Guay, Desbiens et Dostie-Goulet (2014)¹²³. Cela était aussi évoqué par un répondant d'un sondage sur le sujet¹²⁴. Nous sommes arrivés à ce type de mise en commun de

¹²² Blais, 2000, cité dans Gélinau et Teyssier (2012), op. cit., p.37.

¹²³ Fournier et Hudon, 2012, op. cit., p.306-307; Howe, 2010, op. cit., p.50, et Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, op. cit., 2014, p.3.

¹²⁴ Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.26.

l'information en bâtissant un codage axé sur la mise en lumière des cooccurrences thématiques entre les textes. Plus précisément, nous avons eu recours à deux méthodes pour ce faire. Nous nous sommes servis de la fréquence d'apparition de certains mots ou expressions pour effectuer des regroupements et dans le cas de sondages ou de propos exposés de façon moins systématique, nous nous sommes servis d'autres éléments porteurs de sens pour regrouper ce qui se disait sur un sujet donné. Ces éléments porteurs de sens étaient par exemple la ou les ligne(s) directrice(s) qui se dégageai(en)t d'un propos, ou encore l'intensité de ce propos¹²⁵. En somme, nous avons donc principalement procédé en créant des regroupements basés sur l'appartenance de chacun des sujets à un champ lexical commun et en nous concentrant sur l'aspect sémantique de ce qui était communiqué. Précisons que pour ce deuxième aspect, nous avons cherché à comprendre ce qui était signifié par la formulation adoptée par les auteurs et autrices, ce qui nous a aidé à départager les propos suffisamment significatifs.

Une fois la mise en commun des informations effectuée, nous avons utilisé trois termes pour qualifier la fréquence d'apparition des affirmations mobilisées : « très fréquente », « fréquente » et « peu fréquente ». Ces termes sont utilisés dans le corpus pour présenter les éléments d'information. « Très fréquente » est associé à une idée qui apparaît dans cinq textes du corpus; « fréquente » est associé à une idée qui apparaît dans trois ou quatre textes du corpus, tandis que « peu fréquente » est associé à une idée qui n'apparaît qu'une ou deux fois. Il faut cependant préciser que ces catégorisations sont « élastiques ». Leur usage ne devient à notre sens pertinent que s'il nous permet d'identifier que les différences d'apparition sont significatives. Ce que nous signifions par-là est que nous anticipons un piège interprétatif inhérent à ce type de classification – piège que nous souhaitons éviter –, où une différence d'apparition

¹²⁵ Nous nous sommes inspirés de repères en termes de codage présents dans Bardin, 1991, op. cit., p.145-146.

de cinq à quatre peut sembler aussi significative qu'une différence d'apparition entre huit et quatre. Plutôt que d'utiliser de nombreux paliers, et ce faisant de nous inscrire dans une différenciation purement quantifiée, nous préférons utiliser la classification que nous avons faite et joindre des commentaires lorsque la différence d'apparition s'avère significative. Des mentions comme « cette affirmation a une forte régularité », ou encore comme « cette idée est prépondérante par rapport à d'autres » apparaîtront donc dans l'analyse du corpus. Cette façon de procéder élargit en quelque sorte les frontières numériques du « très fréquent », du « fréquent » et du « peu fréquent », ce qui permet de mettre l'accent sur ce qui sort des marges et devient alors significatif d'une façon plus marquée.

CHAPITRE IV

EXPLORATION DU CORPUS

Abordons maintenant l'exploration du corpus. Nous nous penchons sur les éléments suivants : les éléments d'explication quantitatifs (1); les jeunes : premier groupe à cibler (2); le désintérêt envers la politique : un élément majeur (3); comment s'opère la socialisation politique? (4); les critiques et les pistes de solution (5).

1. Les éléments d'explication quantitatifs

Cette section contient des informations sur le taux de participation électorale initial; l'effet du cycle de vie; l'effet de cohorte, les facteurs socio-démographiques et les facteurs attitudinaux. Ces informations sont complémentaires à ce qui a déjà été présenté sur le sujet. Comme nous l'avons mentionné, nous n'accorderons pas une place centrale à ces éléments d'explication dans le mémoire et nous contentons de les esquisser.

1.1. Le taux de participation électorale initial, l'effet de cycle de vie et l'effet de cohorte

Dans la revue de littérature, nous avons souligné que le déclin de la participation électorale avait émergé au sein des sociétés occidentales aux alentours des années 1980 et avait perduré de manière constante depuis ce temps. Il s'agit d'un constat qui ressort de façon très fréquente du corpus¹²⁶. Brièvement, nous avons aussi présenté le taux de participation électorale initial, l'effet du cycle de vie et l'effet de cohorte.

Plusieurs auteurs suggèrent que ce qui caractériserait notre époque, c'est que les individus des plus récentes cohortes voteraient maintenant moins fréquemment à la première occasion qui se présente à eux que les individus des plus anciennes cohortes¹²⁷. C'est ce que mesure le taux de participation électorale initial. Blais et Loewen (2011), à titre d'exemple, rapportent que

le taux de participation électorale initial des nouvelles cohortes se situerait maintenant légèrement au-dessus de 30%, alors qu'il était d'usage de le voir avoisiner les 60% par le passé¹²⁸.

Comme nous l'avons vu, le fait de voter ou de s'abstenir lors de la première occasion qui se présente aurait un effet déterminant sur le comportement électoral adopté par la

¹²⁶ Informations présentes dans Fournier et Hudon (Fournier), 2012, p.305-306; Milner, 2010, p.79; Howe, 2010, p.21; Gigendil et al., 2003 : 10, cité par Steben-Chabot, 2016, p.3; Putnam, 2001 : chap. 14, cité par Taylor, 2011, p.829; Guay, Desbiens et Goulet, 2014, p.2; DGEQ, 2012 p.7, 18 et 19; État du Québec 2015 (Gélineau), p.82-84; Côté, 2016, p.2; INM, 2018, p.5, et Blais et Loewen, 2011, p.13.

¹²⁷ DGEQ, 2012, op. cit., p.7 et 19; INM, 2018, op. cit., p.13; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.17.

¹²⁸ Blais et Loewen, op. cit., 2011, p.17.

personne pour le reste de sa vie¹²⁹. Le fait de le voir en baisse serait donc inquiétant pour les acteurs luttant contre le déclin de la participation électorale. À cet effet, une piste de solution qui revient très fréquemment dans le corpus est de tenter de l'influencer à la hausse en augmentant la sensibilisation à la politique et la diffusion d'informations chez les jeunes par l'entremise des cours d'éducation civique¹³⁰.

En ce qui concerne l'effet du cycle de vie, on se rappelle qu'il s'agit « de la tendance à adopter l'habitude du vote à mesure qu'ils [les jeunes] vieillissent¹³¹ ». Or, il s'avère que le taux de participation électorale initial aurait un impact d'autant plus grand sur la participation électorale que l'effet du cycle de vie ne permettrait pas de rattraper l'écart causé par la plus faible participation initiale des cohortes récentes. Autrement dit,

si les jeunes votent davantage à mesure qu'ils vieillissent, ils sont si peu nombreux à le faire au départ qu'on doit s'attendre à ce que le taux de participation général diminue¹³².

Cette observation se retrouve aussi très fréquemment dans le corpus¹³³.

¹²⁹ Venne, 2014, op. cit., p.2.

¹³⁰ DGEQ, 2012, op. cit., p.8. Ce constat est développé davantage dans la section 4 du présent chapitre.

¹³¹ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burron), p.103. Des définitions similaires se retrouvent dans État du Québec 2015, op. cit. (Gélineau), p.84; Blais et al., 2004, 224 (cité dans Howe, 2010, op. cit., p.10); Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.15-16; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau), p.18, et INM, 2018, op. cit., p.15.

¹³² DGEQ, 2012, op. cit., p.8.

¹³³ Elle est notamment reprise par Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau), p.18; État du Québec 2015, op. cit. (Gélineau), p.85; Howe, 2010, op. cit., p.9-10 et Venne, 2014, op. cit., p.2.

En ce qui concerne l'effet de cohorte, il s'agit d'une mesure qui permet d'observer les différences en termes de comportement électoral qui existent d'une cohorte d'électeurs à l'autre. Le constat selon lequel « les électeurs des plus récentes cohortes voteraient moins que ceux des cohortes antérieures¹³⁴ » revient de manière fréquente dans le corpus.

Un autre exemple de l'utilisation que font certains auteurs de l'effet de cohorte réside par exemple dans l'usage qu'ils font des données disponibles sur les cohortes d'électeurs pour effectuer des comparaisons et des analyses plus fines sur l'abstentionnisme. À la section 5, nous explorons particulièrement celle de Howe qui porte sur les « *habitual non-voters* ». Il s'agit là d'un concept renvoyant à un sous-groupe d'individus abstentionnistes qui formerait de nos jours un contingent plus important que par le passé, et qui constitue donc un outil pour approfondir l'étude du déclin de la participation électorale.

¹³⁴ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau), p.34. Repris par Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.3 et par Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.12.

1.2 Les facteurs socio-démographiques et les facteurs attitudinaux

Les facteurs socio-démographiques sont très fréquemment évoqués dans le corpus¹³⁵. La participation électorale ou l'abstentionnisme sont mesurés selon plusieurs variables, parmi lesquelles figurent l'âge, le niveau de scolarité, le lieu de naissance, le revenu, le genre, la situation géographique ou encore la langue maternelle. De nombreuses analyses, notamment des analyses multivariées, permettent d'approfondir ce que signifient les résultats obtenus. Gélinau (2013) note par exemple qu'en contrôlant les attitudes et les comportements,

il n'y aurait plus de différences socio-démographiques parmi les jeunes Canadiens en ce qui a trait à la participation électorale¹³⁶.

Cela signifie que les attitudes et les comportements vis-à-vis de la politique auraient un effet déterminant sur la participation électorale par rapport aux autres variables socio-démographiques, un constat qui est d'ailleurs repris fréquemment dans le corpus¹³⁷. Des nuances sont également formulées dans d'autres textes : les résultats d'une étude suggèrent par exemple que le déclin de la participation électorale au Canada se serait surtout produit au sein des groupes d'individus ayant abandonné les

¹³⁵ Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.24, 26 et 30 (l'âge, le niveau d'instruction et le lieu de naissance seraient les facteurs de participation électorale les plus importants); Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.3, 11 et 17 (les facteurs les plus déterminants seraient : « scolarité » et « être né au Canada »); Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3 (âge, genre, région, lieu de naissance, statut social, scolarité, revenu); Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burron), p.103 (revenu et scolarité); INM, 2018, op. cit., p.15 (scolarité), 17 (genre) et 19 (situation géographique); Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.5 (âge), 7 (sexe), 8 (scolarité), et 9 (le revenu familial); Bastien, Bélanger et Gélinau, 2013, op. cit., p.198-199 (âge, genre, langue d'usage, niveau de scolarité, revenu, pratique religieuse et région) et DGEQ, 2014, op. cit., p.22-23 (âge, sexe, scolarité, langue maternelle, région et revenu).

¹³⁶ Gélinau, 2013, op. cit., p.3 et 28.

¹³⁷ Voir notamment DGEQ, 2012, op. cit., p.30; INM, 2018, op. cit., p.19; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.6, et Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.61.

études ou ayant comme niveau de scolarité un diplôme d'études secondaires. Selon cette étude, cela n'est pas le cas chez les individus ayant un niveau de scolarité universitaire, puisque « la participation serait restée stable durant cette période¹³⁸ ».

2. Les jeunes : premier groupe à cibler

Dans plusieurs textes, il est rapporté que les jeunes (18-34 ans) de nombreuses démocraties occidentales voteraient moins que les autres groupes d'âge¹³⁹. Il est également rapporté que trois caractéristiques joueraient un rôle déterminant dans la participation électorale des jeunes¹⁴⁰ : la conception que chaque individu a du vote; les empêchements personnels pouvant nuire à l'exercice du vote, et l'intérêt ou le désintérêt porté à la politique par chaque individu.

¹³⁸ Traduction de l'auteur. La période à l'étude est de 1993 à 2000. Ces informations proviennent de Howe, 2010, op. cit., p.21, qui cite lui-même Gegendil et al., 2010, p.10.

¹³⁹ Il s'agit d'un propos qui est très fréquemment évoqué. On le retrouve dans DGEQ, 2012, op. cit., p.30; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.5; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.1; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3; Teyssier et Gélinau, 2012, op. cit., p.13-14; Howe, 2010, op. cit., introduction p.XV, et DGEQ, op. cit., p.22.

¹⁴⁰ Ce propos est également fréquemment évoqué. On le retrouve dans DGEQ, 2012, op. cit., p.23 et 30; dans Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3 et dans Gélinau, 2013, op. cit., p.3.

2.1 Une conception du vote différente

Concernant la conception du vote chez les « jeunes », quatre constats saillants émergent du corpus : le fait de voter par sens du devoir ne serait pas aussi intériorisé par les jeunes que cela l'aurait été par ceux des autres cohortes; le vote serait de nos jours perçu davantage comme un droit (que l'on exerce ou pas) par les jeunes; pour certains d'entre eux, le vote ne serait plus perçu comme un facteur de changement politique significatif, et enfin, il apparaîtrait plus important aux yeux des jeunes d'aujourd'hui qu'à ceux des anciennes cohortes que leur vote puisse « faire une différence ». Ce dernier constat peut laisser présager qu'un plus grand nombre de jeunes que par le passé serait absent du processus électoral parce qu'ils percevraient leur geste comme ayant peu ou pas assez de retombées.

Le premier aspect revient de manière très fréquente. L'énoncé selon lequel

les jeunes ne considéreraient pas l'action de voter comme un devoir civique au même degré que les électeurs des cohortes antérieures¹⁴¹

est repris par de nombreux auteurs sous diverses formes¹⁴². Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce constat fait consensus, d'une certaine manière, puisqu'on le retrouve autant dans des documents commandés par le DGEQ que dans des livres, des revues de science politique, ou encore dans les propos d'un répondant de sondage.

¹⁴¹ Blais, 2000, cité dans Teyssier et Gélinau, 2012, op. cit., p.37.

¹⁴² Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burron), p.103 et (Fournier) p.306-307; Howe, 2010, op. cit., p.50; Côté, 2016, op. cit., p.3; repris par un répondant d'un sondage (voir DGEQ, 2012, op. cit., p.20); INM, 2018, op. cit., p.20.

Le second énoncé revient aussi de manière très fréquente. Ainsi, la conception que les jeunes ont du vote serait parfois marquée par une sensibilité émergente : « le vote peut être perçu tant comme un devoir que comme un droit ou un choix¹⁴³ ». Cette situation, qui fait écho à certains éléments du cadre théorique et de la revue de littérature (le « *Droit* » vu comme un élément central du domaine du collectif et la « *social citizenship* » qui serait en déclin) créerait une compréhension du rôle citoyen comme étant tantôt passive¹⁴⁴, tantôt orientée vers l'intérêt privé¹⁴⁵. De plus, pour certains, le vote ne serait pas considéré comme un privilège, comme cela aurait pu être le cas dans le passé : il serait plutôt tenu pour acquis¹⁴⁶.

Le troisième énoncé est également très fréquent. L'auteur d'un article de journal cité par Fournier et Hudon (2012) explique ainsi une partie de l'abstention chez certains jeunes : le vote « ne serait plus perçu comme le marqueur d'un changement politique significatif¹⁴⁷ ». Ce constat, bien que formulé autrement, est relayé à de nombreux endroits dans le corpus : tantôt dans des livres¹⁴⁸, tantôt dans des documents commandés par le DGEQ¹⁴⁹ et d'autres fois dans des documents affiliés au DGEQ mais

¹⁴³ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.47 et 62; présent également dans DGEQ, 2012, op. cit., p.52.

¹⁴⁴ État du Québec 2013-2014, op. cit. (Bherer), p.44.

¹⁴⁵ Milner, 2010, op. cit., p.4 et Conover et Searing, 2000, p.108, cité par Milner, 2010, op. cit., en p.231.

¹⁴⁶ DGEQ, 2012, op. cit., p.52.

¹⁴⁷ Fournier et Hudon, 2012, op. cit., (Fournier), p.308.

¹⁴⁸ Milner, 2010, op. cit., p.21.

¹⁴⁹ DGEQ, 2012, op. cit., p.46 et 53.

provenant d'organismes spécialisés¹⁵⁰. Certains de ces constats proviennent également d'individus sondés sur le sujet :

Certains savent que leur vote peut ne pas avoir de poids vu le fonctionnement de la représentation électorale actuelle¹⁵¹.

Il y a probablement un peu de désenchantement du monde, une perte de sens qui porte à se rabattre sur les liens du groupe, les objets de consommation, la performance à tout prix, qui aveugle et ne permet pas de se préoccuper de grands enjeux nationaux, qui semblent hors d'atteinte, particulièrement par le sentiment d'impuissance, l'absence de « pouvoir-agir » (le pouvoir étant concentré chez une petite minorité inatteignable)¹⁵².

Enfin, un quatrième constat saillant se dégage du corpus à l'effet que chez les jeunes, le sentiment que son vote « peut avoir un impact » semble déterminant sur la décision de voter ou de s'abstenir. Cette affirmation est fréquente¹⁵³. Certains répondants de sondage la mettent en mots, parfois de façon pragmatique, parfois de façon plutôt désabusée :

Il est dur de sentir que notre vote compte et que nous pouvons changer les choses alors que l'on se sent impuissant face à des défis plus complexes à gérer qu'ils l'étaient à l'époque de nos parents [...] ¹⁵⁴.

¹⁵⁰ Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.16 et 20 et Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.19 et 45.

¹⁵¹ DGEQ, 2012, op. cit., p.46.

¹⁵² DGEQ, 2012, op. cit., p.53.

¹⁵³ On la retrouve dans l'État du Québec 2013-2014, op. cit. (Dostie-Goulet), p.70; chez Milner, 2010, op. cit., p.121; dans Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.19-20, et dans DGEQ, 2012, op. cit., p.47 à 49.

¹⁵⁴ DGEQ, 2012, op. cit., p.49.

[Les jeunes] croient que peu importe leur vote, rien ne changera réellement. Ils croient que les politiciens sont tous pareils et que ça ne vaut pas la peine¹⁵⁵.

En lien avec cela, Milner (2010) suggère que la « lisibilité » des institutions démocratiques (entendre par là : la simplicité ou la difficulté liée à la compréhension des enjeux) jouerait un rôle important dans l'intérêt ou le désintérêt envers la politique. Cela influencerait la perception qu'ont les individus de l'impact que pourrait avoir leur vote. Selon Milner,

Plus les institutions parviennent à simplifier la relation entre leurs actions et les résultats politiques – ou autrement dit, plus elles réduisent le coût pour l'électeur en termes de connaissances politiques –, plus les systèmes politiques parviendront à encourager les citoyens indécis entre le vote et l'abstention à voter¹⁵⁶.

2.2 Le facteur « empêchements personnels »

Explorons maintenant une autre dimension de l'abstentionnisme chez les jeunes. L'analyse du corpus révèle que l'abstention d'un grand nombre de jeunes s'expliquerait par des empêchements vécus au moment du vote. Cela peut surprendre, puisque l'un des documents du corpus fait état de nombreuses mesures facilitatrices ayant été mises en place pour lutter contre ces empêchements¹⁵⁷, et aussi parce que l'un des sondages

¹⁵⁵ Ibid. p.47.

¹⁵⁶ Milner, 2010, op. cit., p.121 (traduction de l'auteur).

¹⁵⁷ DGEQ, 2014, op. cit., p.69-70.

du corpus révèle une grande satisfaction à l'égard des efforts déployés par le DGEQ pour permettre aux individus de voter¹⁵⁸. Malgré cela, le fait d'être « trop occupé¹⁵⁹ » est évoqué de façon très fréquente dans le corpus pour expliquer l'abstention. Les autres explications sont catégorisées par des termes plus diversifiés, ce qui conduit vraisemblablement à les rendre moins fréquentes dans notre analyse. Elles évoquent tout de même une assise similaire à l'abstentionnisme¹⁶⁰ : « le manque de temps », le fait d'être « à l'extérieur de la ville », le fait d'être « indisponible » ou encore le fait d'être « hors de la circonscription ». Par ailleurs, il est rapporté dans DGEQ (2012) et dans INM (2018) que le fait de « ne pas être inscrit sur la liste électorale » aurait un effet de désistement important sur les jeunes¹⁶¹.

2.3 L'intérêt et le désintérêt

Examinons maintenant les thèmes de l'intérêt et du désintérêt. Le constat primordial est que le portrait d'ensemble serait teinté par un rejet généralisé de la politique. Cela s'inscrit en conformité avec les constats de Howe et de Milner que nous avons déjà

¹⁵⁸ Ibid. p.58-59.

¹⁵⁹ DGEQ, 2012, op. cit., p.9, 23 et 35; présent également chez Pammett et Leduc, cité dans DGEQ, 2012, op. cit., p.28-29; dans INM, 2018, op. cit., p.21; Gélinau, 2013, op. cit., p.3, et Steben-Chabot, op. cit., 2016, p.5.

¹⁶⁰ Ces informations se retrouvent dans Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.45-46; DGEQ, 2012, op. cit., p.9; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.18, et Guay, Dostie-Goulet et Desbiens, 2014, op. cit., p.16.

¹⁶¹ DGEQ, 2012, op. cit., p.29 et INM, 2018, op. cit., p.21.

aperçus. Nous organisons la présente section, qui est dense, en relatant d'abord ce qui se dégage du corpus sur le sujet, avant d'évoquer ensuite les causes qui y sont le plus fréquemment rattachées. Nous poursuivons en relevant le fait que ce rejet et ses autres formes, comme l'indifférence, ne seraient dirigés qu'à l'endroit de la politique électorale, et non pas aux valeurs démocratiques et/ou à d'autres formes d'engagement politique. Nous examinons enfin les nouvelles formes d'implication politique chez les jeunes. Celles-ci semblent à prime abord jouer un rôle négatif sur la participation électorale. Pour de nombreux chercheurs, la façon adéquate d'aborder la question consiste à se demander si le fait de participer à des manifestations, de faire des « buycotts » ou de manière générale, de participer à la vie citoyenne dans un cadre autre que celui de la politique électorale jouerait un rôle négatif ou pas sur la participation électorale des jeunes. Il ressort de l'analyse du corpus que de répondre « oui » à cette perspective d'explication au déclin de la participation électorale serait en réalité une fausse piste.

Voyons dans un premier bloc le portrait général qui se dessine quant au rapport à la politique chez les jeunes. Selon un constat qui revient très fréquemment dans le corpus, les jeunes seraient un groupe d'âge moins intéressé par la politique¹⁶². Diverses manifestations de ce désintérêt sont présentes dans le corpus. Elles sont par exemple illustrées par des affirmations comme :

entre 55 et 60 pourcent des Américains âgés entre 15 et 25 ans peuvent être considérés « hors du domaine du politique [« out of the political map »]¹⁶³;

¹⁶² Information présente dans Blais et Loewen, 2000, p.35, cité dans Teyssier et Gélinau, 2012, op. cit., p.37; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.30; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burrton), p.103; INM, 2018, op. cit., p.20; et Côté, 2016, op. cit., p.3.

¹⁶³ Présent dans Milner, 2010, op. cit., p.106 (traduction de l'auteur).

au moins un tiers des Canadiens âgés de moins de 30 ans, et probablement un peu plus, [auraient] largement décroché de la politique électorale¹⁶⁴, ou encore

l'implication politique est [...] plus sélective, plus contingente, et, dans le cas de ceux ou celles qui sont détachés de la communauté et insensibles à la poursuite de leurs intérêts personnels par le biais de la politique, complètement absente¹⁶⁵.

Cette idée qu'« aucun enjeu ne s'adresserait à eux » est également évoquée sous d'autres formes :

les jeunes ont le sentiment que les partis politiques ou les candidats ne représentent pas [leurs intérêts]. Ils ne leur « parlent » pas, tant au regard des enjeux qu'en termes de langage¹⁶⁶.

En somme, il y aurait un rejet généralisé de la politique¹⁶⁷; une forme de lassitude et/ou d'insatisfaction devant l'offre politique¹⁶⁸, et un rapport à la politique qui se manifesterait par une attitude généralement passive envers la politique¹⁶⁹. Ces affirmations, lorsque mises en commun, sont très fréquentes dans le corpus. Elles se

¹⁶⁴ Howe, 2010, op. cit., p.21 (traduction de l'auteur).

¹⁶⁵ Ibid. p.209 (traduction de l'auteur).

¹⁶⁶ INM, 2018, op. cit., p.20.

¹⁶⁷ Milner, 2010, op. cit., p.4 (traduction de l'auteur).

¹⁶⁸ Voir Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.308; Howe, 2010, op. cit., p.42, et État du Québec 2018, op. cit. (Poitras), p.27.

¹⁶⁹ Milner, 2010, op. cit., p.4 et État du Québec 2013-2014, op. cit. (Bherer), p.44.

retrouvent aussi reprises par des répondants de sondages qui les expriment dans leurs propres mots :

J'ai l'impression que les jeunes sont désillusionnés, qu'ils ne veulent pas se mêler à la politique, qui nous semble souvent plus une « game » entre quelques politiciens qu'un parti élu pour bien servir sa population¹⁷⁰.

Je crois aussi que certains jeunes sont politisés et informés, mais qu'aucun parti ne correspond à leurs idéaux alors ils ne votent pas¹⁷¹.

2.3.1 Des explications au désintérêt

Des tentatives d'explications des causes de ce climat apparaissent dans le corpus. Nous en dénombrons principalement trois et les traiterons davantage comme des éléments sociaux accompagnant le désintérêt que comme des phénomènes directs de cause à effet. Dans un premier temps, les connaissances politiques seraient considérées comme faibles chez les jeunes¹⁷². Cela aurait un impact déterminant sur le taux de vote de ces derniers, attendu que le niveau de connaissance politique d'un individu serait corrélé à l'intérêt porté à la politique : plus ces connaissances seraient considérées comme faibles, moins on serait intéressé par la politique¹⁷³, et moins il serait alors probable

¹⁷⁰ DGEQ, 2012, op. cit., propos d'un(e) répondant(e) à un sondage, p.47.

¹⁷¹ Ibid., propos d'un(e) répondant(e) à un sondage, p.45.

¹⁷² Il s'agit d'une piste d'explication fréquente (voir Howe, 2010, op. cit., p.111; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.306-307; DGEQ, 2012, op. cit., p.43 et Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.3).

¹⁷³ Le lien entre le niveau de connaissances politiques et le désintérêt ou l'intérêt porté à la politique est relégué de manière relativement peu fréquente dans le corpus. Nous disons « relativement », puisque ce

que l'on vote¹⁷⁴. Dans un second temps, un sentiment d'incompétence menant à l'auto-exclusion du vote est identifié comme élément à considérer dans le désistement des jeunes aux urnes. Dans un troisième temps, la confiance semble ébranlée chez certains jeunes : tantôt dans le fait de ne pas se sentir représentés par l'offre politique, tantôt parce que la politique électorale ne serait pas considérée comme un moyen leur permettant d'obtenir des résultats satisfaisants, et, enfin, en raison de l'impression que la scène électorale serait marquée par la malhonnêteté.

En ce qui concerne les connaissances politiques des jeunes, il apparaît de manière fréquente dans le corpus que celles-ci seraient considérées comme faibles lorsqu'on les compare à celles des cohortes antérieures¹⁷⁵. Selon Howe (2010), par exemple,

les écarts en termes de connaissance [entre les plus récentes et les plus anciennes cohortes] en ce qui a trait au domaine traditionnel de la politique électorale et au fonctionnement des institutions politiques seraient particulièrement prononcés¹⁷⁶.

Certaines explications sont avancées concernant ce faible niveau de connaissances politiques des jeunes. Howe (2010) suggère par exemple que le lien entre la consommation de médias traditionnels et le niveau de connaissances politiques serait

constat est présent chez Howe, 2010, op. cit., qui cite quatre études qui appuieraient cela en p.132-133, et chez Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.10.

¹⁷⁴ Il est fréquent dans le corpus de reconnaître le fait d'être intéressé par la politique comme un facteur de participation électorale (voir à ce sujet DGEQ, 2012, op. cit., p.8; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet 2014, op. cit., p.3; Blais et Loewen, 2011, op. cit., en p.10 et 17; Gélinau, 2013, op. cit., p.3), et le fait d'en être désintéressé comme un facteur d'abstention (voir DGEQ, 2012, op. cit., p.9, 23, 28 et 41, et Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.5).

¹⁷⁵ Voir note 188, en page précédente.

¹⁷⁶ Howe, 2010, op. cit., p.111 (traduction de l'auteur).

important¹⁷⁷. Or, il existerait justement une variation significative dans la consommation de ce type de média entre les Canadiens plus jeunes et les plus âgés¹⁷⁸. En écho à cela, il ressort par exemple de certains sondages analysés

que les moyens d'information traditionnels ne les rejoignent pas assez [« les » réfère ici aux « jeunes »]¹⁷⁹.

Cette dernière observation est cependant peu fréquente. Dans un autre ordre d'idée, une autre remarque peu fréquente, mais étayée dans les ouvrages de Howe et Milner, établit un lien entre le niveau de connaissances politiques des individus et les inégalités sociales présentes dans certaines démocraties occidentales¹⁸⁰. Il est ainsi rapporté que les citoyens des pays Nord-Européens, où les inégalités sociales sont moins marquées, détiendraient généralement un niveau de connaissances politiques plus élevé que ceux des pays Anglo-Saxons (États-Unis, Canada et Grande-Bretagne, par exemple)¹⁸¹. S'accordant à la logique de ce constat, c'est dans ces derniers pays que l'on constate que le déclin de la participation électorale serait le plus prononcé¹⁸².

¹⁷⁷ Ibid. p.125.

¹⁷⁸ Ibid. p.119-120.

¹⁷⁹ DGEQ, 2012, op. cit., p.51.

¹⁸⁰ Voir Milner, 2010, op. cit., p.100, 117 et 120, pour certaines comparaisons, tantôt statistiques, tantôt qualitatives, entre les pays selon ces variables.

¹⁸¹ Ibid. p.8.

¹⁸² Howe, 2010, op. cit., p.137.

Un second registre qui affecterait négativement la participation électorale chez les jeunes est que chez certains, la perception d'une sorte d'incompétence quant à la tâche à effectuer mènerait à l'auto-exclusion de l'exercice. Cette information apparaît fréquemment dans le corpus¹⁸³. Chez Howe (2010), c'est par exemple un lien entre le désintérêt et le fait de percevoir la sphère politique comme trop complexe qui est effectué; dans DGEQ (2012), c'est sous la forme de citation que l'on retrouve l'idée évoquée (par exemple : « certains ressentent une sorte de « syndrome de l'imposteur¹⁸⁴ », croyant qu'ils ne sont pas assez informés pour voter »); chez Steben-Chabot (2016), certains se considérant « zéro en politique »:

J'pense que j'avais hâte d'aller voter avant d'avoir 18 ans, mais le temps d'acquérir un peu de maturité, et de faire comme « oh, wake up, chu trop moron », je me suis jamais informé là-dessus. Je vais pas aller voter sur un truc que je sais pas c'est qui. T'sais, « tiens, voilà mon vote »¹⁸⁵.

En ce qui a trait à la confiance, nous rapportons que trois types de problème se dégagent du corpus. Au départ, il est rapporté que les jeunes expriment qu'ils ne se sentent pas représentés par ce qui est offert dans la politique électorale. Cet énoncé est fréquent¹⁸⁶. En second lieu, il semble que les jeunes sentent que leur vote n'est pas un

¹⁸³ Ibid. p.215; Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.22, 27 et 29-30; INM, 2018, op. cit., p.21, et DGEQ, 2012, op. cit., p.42.

¹⁸⁴ DGEQ, 2012, op. cit., p.42.

¹⁸⁵ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.30.

¹⁸⁶ Voir Turcotte 2005 et Turcotte 2007, 6, cité dans Howe, 2010, op. cit., p.42; DGEQ, 2012, op. cit., p.46 à 49, et Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.308.

moyen convaincant de faire valoir leur pouvoir d'agir¹⁸⁷. Cette opinion est fréquente, et est par exemple illustrée par les catégorisations effectuées pour classer les résultats d'un sondage que nous avons inclus dans le corpus. Ces catégories révèlent certaines sensibilités relatives au rapport des jeunes à la politique : le portrait dressé du vote est somme toute que de nombreuses problématiques semblent s'y greffer (« perte de confiance, jeunes désillusionnés »; « tous les partis se ressemblent »; « les politiciens vivent dans une tour d'ivoire »; « sentiment d'impuissance », et « les médias alimentent le cynisme autour de la politique »)¹⁸⁸. Enfin, il y aurait une préoccupation quant à l'honnêteté des acteurs et des institutions du monde politique. Cette observation apparaît fréquemment dans le corpus¹⁸⁹. Elle est illustrée par la citation suivante, qui peut également se rattacher aux deux autres types de problème que nous venons d'évoquer :

Si la démocratie n'est pas remise en question, il existe toutefois une tension entre l'insatisfaction et l'importance de la démocratie. Celle-ci est importante, mais demeure l'idée qu'elle puisse être travestie au profit d'une classe en particulier et que les citoyens ont assez peu de pouvoir, que ce soit au sein même des électeurs, ou à l'extérieur des périodes électorales¹⁹⁰.

Nous verrons plus loin comment certaines sensibilités relatives à la politique témoignent de changements dans les valeurs et les attitudes chez les individus,

¹⁸⁷ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.21, 61 et 62; DGEQ, 2012, op. cit., p.46 à 49, et État du Québec 2013-2014, op. cit. (Dostie-Goulet), p.70.

¹⁸⁸ Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.46 à 49.

¹⁸⁹ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.61-62; DGEQ, 2012, op. cit., p.46 à 49, et État du Québec 2013-2014, op. cit. (Bherer), p.42.

¹⁹⁰ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.61-62.

changements qui semblent s'accorder aux trois sous-aspects que nous venons de voir à propos de la confiance envers la politique chez les jeunes.

2.3.2 Les jeunes et le rejet de la politique électorale

Maintenant que nous avons présenté certaines des raisons du désintérêt des jeunes à l'endroit de la politique et de ses diverses expressions, il convient d'apporter une nuance importante à propos du rapport particulier des jeunes à la politique. En effet, il y aurait bel et bien un désintérêt envers la politique électorale, mais, malgré cela, un attachement fort aux valeurs démocratiques. Pour Guay, Desbiens et Dostie-Goulet (2014), cela se traduirait de la façon suivante :

le désengagement à l'égard de la politique chez les jeunes toucherait uniquement la politique électorale, et non pas la « politique » dans le sens d'intérêt pour les questions sociétales¹⁹¹.

Cet argument est repris dans trois autres documents du corpus, ce qui en fait une affirmation fréquente. Il semble ainsi « que les jeunes seraient loin d'être apathiques [à la politique]¹⁹² », ou encore qu'« ils souhaitent clairement participer¹⁹³ ». Par ailleurs, même dans un sondage mené expressément auprès d'abstentionnistes, le terme « politique » serait traité davantage en termes neutres qu'en termes positifs ou négatifs, et le terme « démocratie » serait quant à lui traité autant en termes positifs qu'en termes

¹⁹¹ Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.2.

¹⁹² O, Toole, Marsh et Jones, 2003, p.359, cités par Milner, 2010, op. cit., p.21 (traduction de l'auteur).

¹⁹³ État du Québec 2013-2014, op. cit. (Dostie-Goulet), p.68.

neutres¹⁹⁴. Ces formes d'approbation semblent toutefois toujours s'inscrire sur un fond d'insatisfaction : la démocratie serait en effet « à la fois perçue comme importante, peu satisfaisante et négligée par les citoyens¹⁹⁵ ».

2.3.3 Les nouvelles formes d'implication politique

Il est très fréquent, enfin, de retrouver dans le corpus des interrogations à propos de l'influence qu'auraient certaines pratiques d'implication politique non-traditionnelles sur la participation électorale¹⁹⁶. Ces formes non-traditionnelles sont par exemple le fait de participer à une manifestation, de faire du boycottage de produits, d'occuper des lieux en soutien à une cause, etc.¹⁹⁷. L'hypothèse, qui apparaît très fréquemment dans le corpus, selon laquelle le déclin de la participation chez les jeunes serait en partie dû à leur implication dans ce type d'activités serait en réalité une fausse piste¹⁹⁸. En effet, selon l'une des sources consultées, et dont les propos sont repris de la même façon par d'autres,

¹⁹⁴ Voir Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.23-24.

¹⁹⁵ Ibid. p.24.

¹⁹⁶ Voir Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.2, ainsi que les auteurs mentionnés dans la note 198.

¹⁹⁷ DGEG, 2012, p.14, op. cit..

¹⁹⁸ DGEG, 2012, op. cit., p.14, 27 et 53; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.316; Milner, 2010, op. cit., p.27 et 128; Howe, 2010, op. cit., p.32; Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.5; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.16-17; Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.15.

la littérature démontre [...] que plus un jeune s'engage dans des activités politiques traditionnelles (partis politiques) comme non traditionnelles (boycottage, manifestation, occupation, etc.), plus il est susceptible de voter¹⁹⁹.

Autrement dit, il semblerait que « ceux qui participent aux activités « non-traditionnelles » sont également ceux qui votent²⁰⁰ ». Si l'on se fie à Fournier et Hudon (2012), d'ailleurs – mais il s'agit cependant d'une assertion peu fréquente –, les formes d'implication « parapolitiques » « resteraient très minoritaires parmi l'ensemble des jeunes de cet âge²⁰¹ ».

À peu de choses près, il y aurait donc consensus sur la question. Une seule source du corpus va à contre-courant des arguments présentés, alors qu'il est suggéré que

les jeunes ont des opinions politiques et plusieurs formes d'engagement, mais qu'ils ne les traduisent pas toujours en vote²⁰².

3. Le désintérêt envers la politique : un élément majeur

Nous abordons maintenant ce qui ressort du corpus sous le thème du désintérêt envers la politique, mais qui concerne cette fois toute la population et non seulement le groupe

¹⁹⁹ DGEQ, 2012, op. cit., p.14.

²⁰⁰ Dostie-Goulet, 2009: 6, cité dans Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.5.

²⁰¹ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.315.

²⁰² INM, 2018, op. cit., p.22.

des jeunes. Nous abordons également le rôle du cynisme dans la participation électorale des individus.

3.1 Le désintérêt envers la politique : un élément majeur

Suivant l'analyse que nous avons proposée jusqu'ici, on peut dire que l'abstentionnisme est à la fois ferme et constant. Ce constat s'accompagne cependant d'un diagnostic qui n'est pas particulièrement clair.

En effet, si l'on parvient à identifier de nombreux facteurs liés à l'abstentionnisme comme nous le verrons plus loin, le *sens* donné à l'abstention demeure difficile à saisir. Chez les individus sondés dans Steben-Chabot (2016), par exemple, on peut aller au plus simple : il semble que « peu de sens est accordé à l'abstention²⁰³ ». Si l'on regarde à une échelle plus large, « ceux qui veulent de profonds changements [parmi les Québécois] [...] sont minoritaires²⁰⁴ » et ce, malgré le fort taux d'abstentionnisme que l'on connaît dans la province. Selon Howe (2010), enfin, les propos tenus par les répondants de différents sondages montreraient que l'abstention ou les motifs qui la justifient prendraient rarement la forme d'une critique prescriptive²⁰⁵. Deux exemples qui appuient cette affirmation se retrouvent ailleurs dans le corpus : d'abord, 27% des

²⁰³ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.59.

²⁰⁴ État du Québec 2015, op. cit. (Venne), p.45-46.

²⁰⁵ Howe, 2010, op. cit., p.145.

non-votants appelés à dire, lors d'un sondage, ce qui pouvait être fait pour les inciter à voter auraient simplement répondu : « rien »²⁰⁶. Dans un autre sondage,

[...] 55 % de la population à l'étude ne [savait] pas comment améliorer la participation électorale ou [n'avait] aucune suggestion à proposer²⁰⁷.

Nous pouvons tirer de ces éléments que l'abstentionnisme serait plus souvent l'expression d'un désintérêt ou d'une indifférence à l'égard de la politique que d'une critique, et d'autre part que les modifications que l'on voudrait voir se produire sont difficiles à formuler par les abstentionnistes, quand bien même elles seraient désirées. Ces constats peuvent être considérés très fréquents dans le corpus²⁰⁸.

Dans un autre ordre d'idée, les thèmes de l'insatisfaction à l'égard de la politique et d'une confiance ébranlée envers les institutions politiques et de ses représentants ressortent fréquemment du corpus²⁰⁹. Ce constat, rappelons-le, ne concerne plus seulement que le groupe des jeunes, mais est présenté dans les documents retenus comme le reflet de perceptions et sensibilités étendues à toutes les tranches d'âge d'électeurs. Ainsi, un « malaise démocratique » serait ressenti par les clientèles

²⁰⁶ Voir Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.19-20.

²⁰⁷ DGEQ, 2014, op. cit., p.33.

²⁰⁸ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.59, 61 et 62; État du Québec 2015, op. cit. (Venne), p.45-46; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.19-20; Howe, 2010, op. cit., p.145, Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.15 et DGEQ, 2014, op. cit., p.33

²⁰⁹ Éric Bélanger et Richard Nadeau, 2009, *Le comportement électoral des Québécois*. Canada : Les Presses de l'Université de Montréal, p.76; État du Québec 2018, op. cit. (Poitras), p.27, et État du Québec 2013-2014, op. cit. (Fahmy), p.33.

partisanes des quatre principaux partis du Québec²¹⁰. Bélanger et Nadeau (2009) notent à ce sujet

qu'il est quand même intéressant de voir des groupes d'électeurs aux orientations politiques assez différentes se rejoindre dans une critique commune du fonctionnement de la démocratie au Québec²¹¹.

Il est également souligné que

les lieux de pouvoir et les acteurs politiques traditionnels, comme l'Assemblée nationale du Québec, les élus provinciaux et fédéraux et le gouvernement, peinent à recueillir la confiance d'un Québécois sur trois²¹², et que

lorsque le jeu politique semble se dérouler en coulisse, les décisions publiques apparaissent illégitimes aux yeux du peuple²¹³.

Pour récapituler, il semble donc que le phénomène du désengagement et du désintérêt serait fortement répandu chez les individus, mais cela dans des dynamiques complexes qui en rendraient les raisons difficiles à définir, y compris pour les abstentionnistes eux-mêmes. À cela s'ajoute le fait de l'insatisfaction envers le fonctionnement de la politique et d'un déficit de confiance envers les acteurs et les institutions politiques, lesquels ne seraient pas l'apanage du seul groupe des jeunes électeurs.

²¹⁰ Bélanger et Nadeau, 2009, op. cit., p.76. Dans le cadre de cette étude, les quatre partis en question étaient le Parti Libéral du Québec, le Parti Québécois, Québec Solidaire et l'Action démocratique du Québec.

²¹¹ Ibid. p.76.

²¹² État du Québec, op. cit. (Poitras), 2018, p.27.

²¹³ État du Québec 2013-2014, op. cit. (Fahmy), p.33.

3.2. Le rôle du cynisme

L'influence qu'aurait le cynisme sur la participation électorale est un important objet de débat mais qui est loin de faire consensus. Par cynisme, il est généralement entendu une attitude teintée de désapprobation et de méfiance à l'égard de la politique et de ses représentants²¹⁴. Pour Dostie-Goulet et Guay (2013), par exemple,

on [dirait] notamment d'une personne qu'elle est cynique lorsqu'elle considère que les gouvernements sont irresponsables, lorsqu'elle a perdu confiance dans la politique et les politiciens²¹⁵.

Voyons d'abord le seul élément qui ressort du corpus et qui n'est pas contesté : le cynisme gagnerait en importance avec l'âge²¹⁶. Il s'agit là d'une donnée qui soulève bien des questions. En effet, l'hypothèse à l'effet que le cynisme influencerait fortement la décision d'aller voter (joint à la diminution de l'intérêt porté à la politique qui y serait corrélée) ressort fréquemment du corpus²¹⁷. Cette corrélation négative devrait logiquement mener à un abstentionnisme plus prononcé chez les cohortes d'électeurs plus âgées, ce qui n'est pas le cas. Une hypothèse susceptible d'éclairer cet

²¹⁴ Voir, pour une autre définition que celle de Dostie-Goulet et Guay, 2013, op. cit., DGEQ, 2012, op. cit., p.12.

²¹⁵ Dostie-Goulet et Guay, 2013, op. cit., qui citent Blais et al., 2002 : 108 en p.9.

²¹⁶ Gélinau, 2013, op. cit., p.16; DGEQ, 2012, op. cit., p.9 et 28; Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.61; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.30; INM, 2018, op. cit., p.21; Dostie-Goulet et Guay, 2013, op. cit., p.9, et Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, 2014, op. cit., p.2.

²¹⁷ Gélinau, 2013, op. cit., p.3 et 12; DGEQ, 2012, op. cit., p.9 et 41, et Dostie-Goulet et Guay, 2013, op. cit., p.9, et Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, op. cit., 2014, p.2.

aspect, bien que peu d'éléments puissent la conforter dans le corpus, pourrait être celle-ci : lorsque l'on compare les cohortes d'électeurs plus jeunes et les cohortes d'électeurs plus âgées en considérant les individus qui ont un faible niveau de connaissances politiques, on remarque que malgré leur cynisme présumément plus élevé, les individus plus âgés votent généralement en plus grand nombre. Pour Fournier et Hudon (2012), qui présentent ces constats, la conception du vote comme un devoir plus répandue chez les cohortes d'électeurs plus âgés constituerait l'explication la plus plausible²¹⁸.

Cela dit, pour en revenir aux divers aspects portant sur le cynisme, il ressort également du corpus de manière fréquente que les connaissances à ce sujet seraient ambiguës, voire ambivalentes²¹⁹. L'influence réelle du cynisme sur la propension à voter ou à s'abstenir serait en effet difficile à mesurer : Gélinau (2013), après avoir mené une enquête et conclu que le cynisme influençait fortement la décision d'aller voter ou non, s'étonne par exemple de n'avoir vu ces résultats nulle part ailleurs dans la littérature portant sur les comportements des électeurs canadiens²²⁰. Dans le même ordre d'idée, les résultats d'une analyse multivariée laissent aussi les auteurs perplexes. Ces résultats suggèrent que l'effet du cynisme serait de plus grande amplitude que celui du manque d'intérêt, « ce qui n'est généralement pas le cas dans d'autres études²²¹ ». Howe (2010), enfin, adhère aussi à ces remises en question du rôle déterminant du cynisme dans l'abstention, signalant que le mécontentement et le cynisme seraient selon certaines

²¹⁸ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.306-307.

²¹⁹ Gélinau, 2013, op. cit., p.3; Howe, 2010, op. cit., p.43, et Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.38.

²²⁰ Gélinau, 2013, op. cit., p.3.

²²¹ Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.38.

études peu liés, voire pas du tout, au désengagement électoral des citoyens²²². Ce qui ressort du corpus semble donc indiquer que le flou qui entoure les critiques formulées envers la politique rend plus difficile la compréhension que les chercheurs ont du rôle du cynisme dans le déclin de la participation électorale.

4. La socialisation politique

La socialisation politique est définie par Gimpel, Lay et Schuknecht²²³, comme suit : il s'agit

[du] processus par lequel les nouvelles générations sont sensibilisées à la culture politique, ainsi qu'à l'apprentissage des connaissances, des valeurs et des attitudes qui contribuent à supporter le système politique.

Dans cette section, nous en explorons plusieurs aspects. Nous traitons aussi souvent du groupe des « jeunes », malgré que celui-ci fasse entièrement l'objet de la deuxième section. Cela se justifie par la norme qui veut que les individus soient généralement sensibilisés à la politique et socialisés dans leur rôle de citoyen dès leur jeunesse. Nous commençons avec quelques considérations d'ensemble qui ressortent du corpus sur le sujet. Nous présentons ensuite les éléments du corpus qui suggèrent que des changements se seraient produits dans les valeurs et les attitudes des jeunes et auraient eu un impact significatif sur leur participation électorale. Nous abordons ensuite les questions de la « pression sociale », de l'« éducation civique » et des « connaissances politiques ». Nous explorons finalement le phénomène d'ancrage du vote qui se

²²² Howe, 2010, op. cit., p.43.

²²³ Cette référence apparaît dans Milner, 2010, op. cit., p.31 (traduction de l'auteur).

produirait tant chez les votants que chez les non-votants. Les individus auraient en effet tendance à maintenir un comportement électoral dans le temps une fois celui-ci adopté²²⁴.

4.1 Considérations d'ensemble

Les réflexions portant sur la socialisation politique sont hétérogènes dans le corpus. Il est par conséquent difficile de les regrouper. Le premier des deux constats que nous effectuons peut être considéré « peu fréquent » : tel que rapporté par Lapp et Burrton (Fournier et Hudon, 2012),

plusieurs auteurs considèrent la socialisation politique comme la variable explicative fondamentale pour comprendre le déclin de la participation électorale chez les jeunes²²⁵.

Dans un autre registre, Dostie-Goulet et Guay (2013) présentent certaines études qui s'intéressent à l'effet qu'auraient les représentations sociales du mot « politique » sur l'intérêt, la participation électorale et l'engagement citoyen des jeunes. Plus précisément, ils présentent des résultats d'enquêtes relatives à l'effet sur la participation électorale de la publicité positive et négative. La question suivante oriente leur démarche :

lorsqu'une vision positive de la politique prédomine, c'est-à-dire une vision par exemple basée sur la coopération, le partage ou le bien commun,

²²⁴ Voir Howe, 2010, op. cit., p.233, et Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.20-21.

²²⁵ Voir Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burrton), qui citent Dostie-Goulet, 2009a; Anderson et Goodyear-Grant, 2008, et Claes et Hooghe, 2009.

cela a-t-il le même impact qu'une vision axée sur des aspects négatifs comme la corruption, la collusion ou le conflit ?²²⁶.

L'intérêt de cela pour nous réside dans le fait que les résultats obtenus par Dostie-Goulet et Guay ne sont pas réductibles à un simple « oui » ou « non ». Cela pointe en direction d'un second constat (lequel apparaît fréquemment²²⁷) selon lequel les mécanismes sociaux qui servent d'assise à la socialisation politique des individus sont difficiles à encadrer. Pour Fournier, par exemple, la complexité de ce type de dynamiques ferait en sorte que « nous ne pouvons déterminer à l'avance [...] quelles expériences permettront de socialiser les jeunes à la politique²²⁸ ». Certaines passages émanant d'un sondage mené auprès d'abstentionnistes dans Steben-Chabot (2016) témoignent aussi du caractère flou de ce qui entourerait la socialisation politique chez les jeunes. Ainsi,

certains évoquent que s'ils parlent parfois de politique, ce n'est pas sous leur propre impulsion;

[...] un participant souligne que s'il lui arrive de converser au sujet de la politique, ce sera dans le but d'en rire et non pas d'en discuter;

certains se souviennent de leurs parents discutant de politique, seulement eux-mêmes n'y participaient ou ne témoignaient pas d'intérêt envers ces conversations, ou encore

[...] une répondante se remémore que le référendum de 1995 avait pris une certaine place, mais pas suffisante pour en être particulièrement marquée²²⁹.

²²⁶ Dostie-Goulet et Guay, 2013, op. cit., p.8.

²²⁷ Ibid. p.8.; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.322 et Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.31-32.

²²⁸ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.322.

²²⁹ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.31-32.

4.2 Un changement dans les valeurs et dans les attitudes

Le constat selon lequel des changements se seraient produits chez les jeunes sur le plan des valeurs et des attitudes par rapport à la politique est très fréquent²³⁰. Il est question de « changements survenus dans le processus de socialisation politique des jeunes ²³¹», ce qui inclut des changements au niveau de la famille, des modes d'information et de communication, ainsi que de certains changements associés à des mots-clés qui décrivent les nouveaux contextes sociopolitiques (individualisme, société de consommation, pensée instrumentale)²³². Ce sont là des thèmes et concepts qui font écho à certains éléments présentés dans la revue de littérature et le cadre théorique de ce mémoire. Dans le corpus, on retrouve par exemple des assertions selon lesquelles

la confiance dans les pairs est une des grandes caractéristiques de la jeunesse²³³; que

²³⁰ DGEQ, 2012, op. cit., p.7, 45, 50 à 54; Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.16; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burron), p.103; Côté, 2016, op. cit., p.3, 4 et 5; INM, 2018, op. cit., p.8, 9 et 10; État du Québec 2015, op. cit. (Venne), p.50-51, et Howe, 2010, op. cit., et Milner, 2010, op. cit. – voir note 232, ci-dessous, pour ces deux auteurs.

²³¹ DGEQ, 2012, op. cit., p.50-51.

²³² Ces mots-clés sont tantôt présents dans des citations, tantôt relayés par des concepts. Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.51-52 (citations); Milner, 2010, op. cit. (concept de « *delayed adulthood* », p.38) et Howe, 2010, op. cit. (concepts de « *peer groups* », p.237 et 240; de « *self-direction* » et « *self-regard* », p.201-207, et de « *decline of deference* », que Howe emprunte à Nevitte, p.174-175).

²³³ État du Québec, 2015, op. cit. (Venne), p.50.

leurs engagements sont souvent de courte durée. La loyauté est une valeur qui a perdu de son lustre²³⁴ », ou encore – c’est cette fois un « jeune » qui parle – que

Quand on voit ce qui se fait dans l’arène de combat aux Communes ou à l’Assemblée nationale, ça nous rend perplexe²³⁵.

4.3. La pression sociale

La « pression sociale », que celle-ci soit présente ou absente, jouerait un rôle important dans le fait de voter ou de s’abstenir²³⁶, et ce particulièrement chez les jeunes²³⁷. Pour Gélinau et Morin-Chassé (2008), cela serait notamment le cas en raison de son rôle dans la construction (présente ou non dans la socialisation des jeunes) de la conception du vote comme un devoir²³⁸.

Le contexte que nous venons de rapporter à propos des changements dans les valeurs et les attitudes des jeunes influence cet aspect de leur socialisation politique. Selon

²³⁴ Ibid. p.51.

²³⁵ DGEQ, 2012, op. cit., p.45.

²³⁶ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.33.

²³⁷ Il s’agit d’un constat fréquent. Voir Gélinau, 2013, op. cit., p.3; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.15 et 20 et DGEQ, 2012, op. cit., p.22.

²³⁸ Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.15.

Howe (2010), les conceptions émergentes à l'égard du vote auraient des répercussions sur les dynamiques de mobilisation interpersonnelle²³⁹. Ainsi,

il y [aurait], avec un sursaut d'individualisme, une probabilité réduite de voir les individus essayer de persuader les autres de voter²⁴⁰,

ce qui réduirait l'impact de la pression sociale sur la propension au vote. Ce propos est cependant peu fréquemment évoqué dans le corpus.

4.4 Les cours d'éducation civique et les connaissances politiques

Du côté des cours d'éducation civique et des connaissances politiques, un constat apparaît très fréquemment dans le corpus (cela fait même consensus) à l'effet qu'« avoir suivi un cours d'éducation civique [augmenterait] régulièrement les connaissances et l'intérêt²⁴¹ ». Pour Gélinau (2013), par exemple,

les politiques visant à faire participer les jeunes dans des activités civiques et à leur donner la chance de parler de politique ne peuvent qu'avoir des effets bénéfiques sur la participation électorale²⁴².

²³⁹ Howe, 2010, op. cit., p.210, 223 et 224.

²⁴⁰ Ibid. p.223 (traduction de l'auteur).

²⁴¹ Cette information se retrouve chez Milner, 2010, op. cit., p.25, mais elle est également reprise dans des termes similaires dans DGEQ, 2012, op. cit., p.25 et p.56; Venne, 2014, op. cit., p.3; Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélinau et Ouimet) où Gaston (2004) et Milner (2004) sont cités en p.301; INM, 2018, op. cit., p.5; Gélinau, 2013, op. cit., p.23 et 27, et Dostie-Goulet et Guay, 2013, op. cit., p.3.

²⁴² Gélinau, 2013, op. cit., p.30.

L'école est donc reconnue comme un lieu de socialisation politique important. C'est particulièrement le cas en raison, comme nous l'avons vu, de l'impact déterminant sur le vote du taux de participation électorale initial dans la littérature. Parallèlement à cela, comme nous l'avons vu aussi dans la revue de littérature, les connaissances politiques sont généralement considérées plus faibles chez les jeunes d'aujourd'hui que chez les membres d'anciennes cohortes²⁴³. On peut penser que cette donnée contribue à raffermir l'importance des cours d'éducation civique.

De manière peu fréquente, il ressort cependant que les cours d'éducation civique n'auraient pas répondu aux attentes chez certains répondants de sondage²⁴⁴. Dans Steben-Chabot (2016), une analyse de sondage auprès d'abstentionnistes montre que l'amélioration des cours d'éducation civique s'avère par exemple le point le plus discuté relativement aux changements structurels que l'on désirerait voir²⁴⁵. Cette affirmation est reprise par certains répondants de sondage dans DGEQ (2012)²⁴⁶, où l'on déplore que les cours d'éducation civique ne seraient pas assez orientés vers l'acquisition de connaissances politiques.

D'autres demandes d'ajustements sont évoquées. Globalement, les recommandations selon lesquelles il conviendrait de « favoriser les cours d'éducation civique » et de « favoriser les activités pratiques dans les cours d'éducation civique » ressortent

²⁴³ Voir p.18 (note 38) de ce mémoire.

²⁴⁴ Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.51-52.

²⁴⁵ Ibid. p.51.

²⁴⁶ DGEQ, 2012, op. cit., p.56-57.

fréquemment²⁴⁷. Selon Fournier, ce serait la présence d'activités pratiques dans les cours qui donnerait les meilleurs résultats²⁴⁸. Plus précisément, l'important dans ces cours serait « de recréer le *démos* des sociétés démocratiques pluralistes²⁴⁹ ». Le cynisme relativement élevé dans lequel baignerait la jeunesse d'aujourd'hui, explique-t-il, serait à prendre en compte, en ce sens qu'il marquerait les conditions de réception des jeunes à la politique. Ces dynamiques teintées de négativisme commanderaient des méthodes de socialisation axées sur l'explicitation des phénomènes et la construction du sens critique. Il s'agit là d'une préoccupation qui n'est pas propre qu'à Fournier, puisqu'elle s'avère fréquente dans le corpus²⁵⁰. On la retrouve effectivement chez des répondants de sondage dans DGEQ (2012) et dans Steben-Chabot (2016), où certains déplorent ne pas apprendre à argumenter et à débattre dans le cadre de leurs cours d'éducation civique. Leurs propos font donc écho à ce que suggère Fournier (2012), selon qui

[...] en plus des connaissances et des expériences, il nous semble encore plus nécessaire de développer largement les outils encourageant l'apprentissage politique au sens large du terme : apprendre à prendre parti, à intervenir, à discuter – apprendre, en quelque sorte, à prendre sa place dans la société et la vie politique [...] ²⁵¹.

²⁴⁷ DGEQ, 2012, op. cit., p.37, 56 à 58 et 61; DGEQ, 2014, op. cit., p.5 et Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), qui cite Milner (2010) en p.322.

²⁴⁸ Voir Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.322.

²⁴⁹ Voir Fournier et Hudon, 2012 (Hudon), où Duhamel, 2010 :126 est cité en p.89.

²⁵⁰ DGEQ, 2012, op. cit., p.61; Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.35, 51 et 52, et Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Hudon), p.323.

²⁵¹ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Hudon), p.323.

4.5 Un phénomène d'ancrage autour du vote

En ce qui a trait à la façon dont la socialisation politique s'imprègne chez les individus, il ressort que les attitudes résultant des dynamiques de socialisation politique seraient, une fois apprises, peu sujettes au changement²⁵². Ce constat est toutefois peu fréquemment évoqué, alors qu'on ne le retrouve que dans deux documents du corpus. Cela soulève des questions. D'une certaine façon, s'il était avéré qu'il y avait un processus d'ancrage autour du vote, et ce tant chez les individus qui participent que chez ceux qui s'abstiennent, on s'attendrait à voir ce thème abordé plus souvent dans le corpus. Le fait que nous n'en ayons pas trouvé trace hors des deux documents est peut-être lié à la difficulté que nous avons évoquée de schématiser et d'encadrer les dynamiques de socialisation politique. Notons d'ailleurs que ce n'est pas la première fois que notre processus de repérage semble compliqué par le caractère multidimensionnel que recèlent certains aspects de l'univers de la participation électorale, cela en accord avec un certain nombre d'auteurs dont nous avons analysé les travaux.

Revenons-en au phénomène d'ancrage du vote. Pour Gélinau et Morin-Chassé (2008), le développement des habitudes en matière de comportement électoral varierait en fonction des raisons principales pour lesquelles un individu vote ou s'abstient. Reprenant les données d'un sondage qu'ils ont mené, ils montrent que les gens disent voter ou bien par principe, par volonté d'influencer les choses, par support, par

²⁵² Howe, 2010, op. cit., p.233 et Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.20-21.

habitude, ou sous la pression sociale. À chaque catégorie correspondrait une vision de la raison de voter :

On pourrait présenter cette structure comme un indice de l'ancrage du vote dans les valeurs personnelles. Cet ancrage semble également coïncider avec le moment de la décision de voter. En effet, une personne dont le principal motif rapporté serait le devoir de voter se présenterait aux urnes à chaque fois qu'elle en aurait l'occasion. Ainsi, elle aurait pris la décision de voter avant même que la campagne commence et ne remettrait pas en question cette décision à chaque élection. Ceux qui votent pour faire une différence ou pour soutenir un parti pourraient quant à eux être davantage influencés par la campagne et avoir décidé de voter au cours de celle-ci. Finalement, ceux qui votent par pression sociale pourraient avoir pris la décision de voter à la dernière minute²⁵³.

« L'ancrage du vote », soutiennent-ils, varie en fonction des raisons pour lesquelles on vote. Pour les abstentionnistes, Gélinau et Morin-Chassé suggèrent également que le niveau d'ancrage serait variable, eux qui classent les répondants au sondage comme des abstentionnistes « accidentels », « qui ont un niveau d'abstention faiblement ancré », « qui ont un niveau d'abstention moyennement ancré », et qui pourraient être dits « abstentionnistes convaincus »²⁵⁴. Nous verrons plus loin que ce type d'approche visant à déconstruire le groupe des « abstentionnistes » en sous-catégories afin de mieux l'appréhender est repris par d'autres auteurs.

²⁵³ Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.21.

²⁵⁴ Ibid. p.22.

5. Les critiques et les pistes de solution

Voyons maintenant ce qui se dégage du corpus en termes de critiques et de pistes de solution. Cette section est divisée en trois parties. Dans la première, nous nous penchons sur les erreurs d'analyse les plus souvent évoquées dans notre corpus concernant le déclin de la participation électorale. On retrouve ainsi régulièrement le constat selon lequel l'appréhension sur le sujet serait faussée. On prétend par exemple que les abstentionnistes seraient généralement sous-représentés dans les sondages portant sur le phénomène. Or, les méthodes d'enquête ne tiendraient que rarement compte de cette donnée, ce qui causerait des décalages dans l'analyse du phénomène. Dans la seconde partie, il ressort du corpus que les efforts fournis en vue de favoriser la participation électorale gagneraient à cibler davantage les non-votants. Des arguments sont présentés. Dans la troisième partie, enfin, sont présentées des critiques selon lesquelles un déficit de communication entre les acteurs étudiant le phénomène et les acteurs chargés de mettre en œuvre des mesures pour favoriser la participation électorale nuirait à l'efficacité de ces mesures.

5.1. Des erreurs effectuées en amont

Un premier constat ressort très fréquemment du corpus à l'effet que certaines erreurs seraient effectuées dans l'étude même du phénomène. D'une part, l'appréhension de certains des éléments-clés par les individus qui les étudient serait parfois en décalage avec la réalité. D'autre part, les abstentionnistes seraient sous-représentés dans les sondages portant sur la participation électorale. Le premier type d'erreur serait parfois attribuable aux limites propres à chaque étude, mais aussi à des biais individuels parfois présents chez les chercheurs. Gélineau et Ouimet (2012) soulignent par exemple que l'angle d'approche d'une étude qu'ils ont examinée prendrait pour point de départ que

les électeurs seraient plus émotifs que calculateurs. Or, soulignent-ils, cela induit peut-être une analyse douteuse :

le faible impact des interventions évaluées dans l'étude est peut-être dû, alors, en partie au fait que plusieurs individus réfléchissent autrement²⁵⁵.

Milner (2010) avance pour sa part que certains aspects entourant la méthodologie des enquêtes poseraient parfois problème. Il soupçonne les individus étudiant le phénomène de parfois voir leurs analyses être teintées par leur propre attachement à la démocratie et à ses principes. Nous, [qui sommes démocrates], avance-t-il,

serions enclins à accepter avec trop d'empressement et de naïveté les résultats de sondages « doux » qui nous indiqueraient que les individus sont intéressés par la politique, et ne serions pas aussi intéressés par les données de sondages plus « féroces » qui « testeraient » cet intérêt, en cherchant à savoir si celui-ci est investi en termes d'efforts en vue d'acquiescer de l'information politique – ou en termes d'efforts en vue de devenir des « citoyens informés »²⁵⁶.

Le deuxième type d'erreur, qui est évoqué de manière fréquente dans le corpus, consisterait dans le fait que les abstentionnistes seraient sous-représentés dans les sondages portant sur la participation électorale²⁵⁷. Cela poserait potentiellement problème. Pour Blais et Loewen (2011), par exemple, « la presque totalité des informations rassemblées sur la question [proviendrait] de tels sondages²⁵⁸ ». Aussi suggèrent-ils (en étant en cela appuyés par d'autres auteurs) l'utilisation d'études

²⁵⁵ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Gélineau et Ouimet), p. 297-298.

²⁵⁶ Milner, 2010, op. cit., p.113 (traduction de l'auteur).

²⁵⁷ Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.17; Milner, 2010, op. cit., p.108; Howe, 2010, op. cit., p.17-18, et Bastien, Bélanger et Gélineau, 2013, op. cit., p.182.

²⁵⁸ Blais et Loewen, 2011, op. cit., p.17 (traduction de l'auteur).

longitudinales dans le but d'obtenir des analyses plus fines du phénomène de l'abstentionnisme²⁵⁹.

5.2 Cibler davantage les non-votants

Concernant la façon dont les données sur l'abstentionnisme sont recueillies, Howe soutient que les analyses visant à déconstruire les catégories d'abstentionnistes seraient de manière surprenante très peu utilisées dans la littérature portant sur la participation électorale²⁶⁰. Il s'agit toutefois là d'un constat que nous ne pouvons réellement appuyer, puisque dans le corpus il s'avère plutôt fréquent de voir des documents déconstruire la catégorie des non-votants²⁶¹.

Quatre documents, sans proposer eux-mêmes une déconstruction de cette catégorie, soulignent l'importance dans la lutte au déclin de la participation électorale d'élaborer des politiques qui viseraient les sous-groupes sociaux les plus abstentionnistes²⁶². Ce type de recommandation ressort donc fréquemment du corpus. Pour Gélinau (2013), par exemple,

²⁵⁹ Ibid. p.17 et Howe, 2010, op. cit., p.12. Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., suggèrent pour leur part une typologie de l'électeur tenant compte de la question de l'ancrage du vote (p.23).

²⁶⁰ Howe, 2010, op. cit., p.12, (traduction de l'auteur).

²⁶¹ Voir Howe, 2010, op. cit., p.17; Muxel, 2007, citée dans Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.5, et Dejaeghere, Mahéo et Stolle, 2012, cités dans Guay, Desbiens et Dostie-Goulet, op. cit., 2014, p.16.

²⁶² Gélinau, 2013, op. cit., p.32; Morin-Chassé et Gélinau, 2008, op. cit., p.23; Milner, 2010, op. cit., p.41-42 et Howe, 2010, op. cit., p.17.

puisque les jeunes aux études sont mieux renseignés, les campagnes d'information devraient viser principalement les jeunes Canadiens qui ne fréquentent pas un milieu scolaire, surtout ceux qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires²⁶³.

Pour Milner (2010), ce qu'on fait n'est pas ce que l'on devrait faire : les mesures ne seraient pas orientées suffisamment vers les jeunes qui sont les plus à même de ne pas voter :

les adolescents qui gagneraient le plus à avoir des opportunités du côté des apprentissages civiques tendent à ne jamais être inclus dans des expériences qui développeraient justement ces compétences²⁶⁴.

Il faudrait selon lui cibler les apprentissages civiques vers ceux qui, paradoxalement, y seraient le moins intéressés. Les conclusions de Howe (2010) et Morin-Chassé et Gélinau (2008) abondent aussi dans ce sens.

Il est possible que l'on ait tenu compte de cette critique du côté des acteurs chargés de favoriser la participation électorale chez les jeunes, du moins au Québec. Nous tenons à souligner cette intuition dès maintenant puisque, sans avoir axé notre recherche sur cet aspect, nous estimons que la sensibilisation à la politique et la diffusion d'informations auprès des jeunes seraient effectuées de manière plus efficace au moment d'écrire ces lignes que cela ne l'était lors de la parution des ouvrages évoqués ci-dessus. Nous développons nos observations sur ce sujet en conclusion.

Pour en revenir aux analyses portant sur l'approfondissement des catégories de non-votants, nous présentons maintenant à titre d'exemple une déconstruction de la catégorie des « abstentionnistes » chez Howe (2010) et Muxel (2007). Howe distingue

²⁶³ Gélinau, 2013, op. cit., p.32.

²⁶⁴ Milner, 2010, op. cit., p.42 (traduction de l'auteur).

trois types de votants²⁶⁵ : les « *habitual voters* », les « *habitual non-voters* » et les « *intermittent voters* ». Ces catégories sont liées aux habitudes développées chez les électeurs dans leur comportement électoral. Votent-ils d'une manière régulière (première catégorie), s'abstiennent-ils de manière régulière (seconde catégorie), ou se situent-ils à mi-chemin entre ces deux comportements (troisième catégorie)? Ce qui ressort de l'analyse de Howe est que le nombre d'adhérents au bloc constitué des « *habitual non-voters* » serait en hausse significative chez les membres des plus récentes cohortes d'électeurs. Si, souligne-t-il, on a toujours vu quelques raisons stables dans l'abstentionnisme plus élevé chez les jeunes (parmi lesquelles : la mobilité résidentielle, la préoccupation des intérêts personnels, et un « manque général d'expérience de vie²⁶⁶ »), cela serait à considérer dans un registre à part de ce qu'il observe comme « l'émergence d'un contingent conséquent d'« *habitual non-voters*²⁶⁷ » dans les décennies récentes. Ce groupe, pour Howe,

serait responsable des effets de cohorte qui ont vu la participation électorale décliner constamment chez les jeunes générations dans les dernières années²⁶⁸.

Pour Muxel (2007) qui, pour sa part, constate chez les abstentionnistes des phénomènes d'abstention plus intermittents que constants²⁶⁹, les abstentionnistes pourraient se

²⁶⁵ Les propos qui suivent se retrouvent dans Howe, 2010, op. cit., p.12. Il ne s'agit pas d'une traduction directe.

²⁶⁶ Ibid. p.10 (traduction de l'auteur).

²⁶⁷ Ibid. p.13 (traduction de l'auteur).

²⁶⁸ Ibid. p.16 (traduction de l'auteur).

²⁶⁹ Muxel, 2007, citée dans Steben-Chabot, 2016, op. cit., p.5.

décliner en deux catégories : les « hors-jeu », et les « dans le jeu ». Ses propos sont rapportés par Steben-Chabot (2016) :

les premiers [les « hors-jeu »] sont liés au groupe « classique » d'abstentionnistes : faible niveau d'instruction, peu inséré socialement. Les seconds, à l'opposé, sont plutôt diplômés, mieux insérés socialement et proviennent des nouvelles générations. Si les premiers sont fort peu politisés et éloignés de toutes les formes d'implication, les seconds portent un intérêt pour la politique. Pour Muxel, le sens de l'abstention d'une catégorie à l'autre se distingue : si les « hors-jeu » témoigneraient de leur détachement de la scène politique, les « dans le jeu » exprimeraient plutôt une sanction à l'égard des candidats et partis en lice²⁷⁰.

Les apports de Howe, Muxel, tout comme celui de Dejaeghere, Mahéo et Stolle constituent autant de tentatives de capter le sens de l'abstention. Dans la poursuite de ce même objectif, une idée similaire est également évoquée dans le corpus, soit celle de documenter davantage l'abstentionnisme²⁷¹.

5.3 Un enjeu sur le plan de la communication

Quelques autres critiques ressortent du corpus, mais elles sont peu fréquentes. Ainsi par exemple, il serait difficile de coordonner des stratégies de lutte au déclin de la participation électorale efficaces entre les acteurs concernés. Au Canada, il semblerait qu'« aucune institution [ne soit] clairement chargée d'assumer un rôle de direction en la matière ²⁷² ». Le rôle d'Élections Canada, par exemple, ne serait pas axé sur la

²⁷⁰ Ibid. p.5.

²⁷¹ DGEQ, 2012, op. cit., p.67.

²⁷² Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Lapp et Burrton), p.104.

facilitation de la communication. L'organisme verrait plutôt son rôle primordial, comme le rapportent Lapp et Burron (2012),

dans l'élimination des obstacles à la participation électorale et dans l'accroissement de l'accessibilité, et son rôle secondaire dans le traitement du problème de la motivation²⁷³.

Ce dernier aspect, qui n'occuperait chez Élections Canada qu'une place secondaire, retiendra notre attention lors de la conclusion alors que nous nous interrogerons sur l'incidence sur l'abstentionnisme du discours sur l'importance de voter dans un cadre institutionnel. Le « déficit de communication », par ailleurs, est un constat partagé par Géliveau et Ouimet, qui, citant plusieurs études, affirment que certains facteurs comme les différences intrinsèques entre les milieux universitaires et pratiques

constituent une barrière significative à la mobilisation des résultats de recherche chez les responsables de politiques publiques et d'autres intervenants²⁷⁴.

Un autre aspect de cette communication défailante résiderait selon Fournier (2012) dans le fait que lorsque les acteurs du milieu universitaire et les acteurs du milieu de l'intervention communiquent, ce serait souvent *après* les moments cruciaux. Du côté des intervenants, on solliciterait par exemple le milieu universitaire au moment de l'évaluation des mesures, alors que le choix des devis de recherche se produit malencontreusement plus tôt, en plus d'avoir un caractère structurant sur ce qui sera

²⁷³ Ibid.

²⁷⁴ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Ouimet et Géliveau), qui citent Rich et Oh, 2000; Innvaer et al., 2002; Lavis et al., 2005; Ouimet et al., 2009; Ouimet et al., 2010 en p.286.

découvert²⁷⁵. Les acteurs de chaque côté semblent freinés dans leur collaboration par certaines contraintes :

[Le résultat est donc que] d'une part, les chercheurs s'intéressent assez peu aux mesures introduites par les intervenants, faute de pouvoir en analyser l'impact dans le cadre de leur recherche planifiée, et que, d'autre part, les intervenants ignorent les chercheurs parce qu'ils jugent leur approche trop contraignante²⁷⁶.

Fournier mentionne cependant que ces obstacles ne sont pas insurmontables et qu'« il y a un espace de collaboration possible²⁷⁷ ». Il est toutefois le seul à aborder cet aspect spécifique, ce qui rend le propos « peu fréquent » pour ce qui nous concerne.

²⁷⁵ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.303-304.

²⁷⁶ Ibid. p.303-304.

²⁷⁷ Ibid. p.304.

CHAPITRE V

SYNTHÈSE

Nous avons mis en lumière les catégories qui ressortaient le plus significativement du corpus et fait ressortir les éléments d'information les plus saillants qui s'en dégagent. Nous proposons maintenant de revisiter ces éléments et de les mettre en rapport avec les approches que nous avons parcourues dans la revue de littérature et dans le cadre théorique.

Rappelons d'abord quelles sont les catégories que nous avons utilisées dans le chapitre précédent : les éléments d'explication quantitatifs (1); les jeunes : première catégorie à cibler (2); le désintérêt envers la politique : un élément majeur (3); la socialisation politique (4), et enfin, les critiques et les pistes de solution (5).

Le taux de participation électorale initial, l'effet du cycle de vie, l'effet de cohorte, les facteurs sociodémographiques et les facteurs attitudinaux ont été abordés dans la première catégorie;

La conception du vote chez les jeunes, les empêchements personnels plus fréquents parmi eux et le désintérêt envers la politique ont été évoqués pour expliquer un abstentionnisme plus fort chez ceux-ci. Des pistes d'explication de ce désintérêt ont été présentées, de même que l'idée selon laquelle les jeunes semblent ne rejeter que la politique *électorale*. Des propos sur l'influence de nouvelles formes d'implication

politique sur l'abstentionnisme des jeunes ont aussi été rapportés. Cela formait la seconde catégorie;

Nous avons ensuite abordé l'abstentionnisme électoral, mais à une échelle dépassant cette fois celle du seul groupe des « jeunes ». L'une des découvertes fut que l'abstentionnisme serait bien ancré chez les individus, et ce malgré qu'il semble reposer sur des critiques qui n'arrivent pas à se centrer ou se structurer. Le message d'insatisfaction est ainsi plutôt flou. Nous avons également, dans cette catégorie, exploré le rôle du cynisme dans le phénomène à l'étude;

Quelques considérations d'ensemble ont ensuite été présentées à propos de la socialisation politique. En continuité avec le constat du caractère flou des critiques, il semble que les éléments entrant dans la socialisation politique des individus soient multiples et rendent par le fait même les dynamiques de socialisation politique difficiles à appréhender. Néanmoins, quelques éléments ressortent clairement : les cours d'éducation civique sont identifiés comme jouant un rôle majeur dans le développement d'un intérêt pour la politique chez les jeunes, la pression sociale aurait une influence sur le rapport à la politique électorale des individus, et un phénomène d'ancrage se produirait au niveau du comportement électoral. Ces éléments formaient la quatrième catégorie;

Les critiques et les pistes de solution ont fait l'objet de la dernière. Il y aurait des lacunes dans l'étude même du phénomène. Nous avons présenté les mises en garde de certains auteurs à ce sujet. Des recommandations à l'effet de cibler davantage les non-votants dans les efforts déployés pour faire augmenter la participation électorale sont ressorties avec régularité.

5.1 Précisions

Voyons maintenant plus en détail chacun de ces faits saillants. Pour la première catégorie, il y a relativement peu à ajouter, en ce sens que nous avons projeté de ne présenter que de façon succincte les facteurs sociodémographiques et les indicateurs stables comme le taux de participation électorale initial, l'effet du cycle de vie et l'effet de cohorte. Nous nous limiterons donc à de courtes observations. D'abord, le taux de participation électorale initial semble être la variable témoignant le plus directement du déclin de la participation électorale. Cette variable mesure la décision d'un individu de voter ou non lors de la première occasion qui lui est présentée. Il semble que les jeunes des récentes cohortes participent beaucoup moins à cette première votation que ceux des cohortes précédentes. Cela semble jouer un rôle important sur la participation électorale, étant donné que les individus auraient tendance à garder le même comportement électoral que celui qu'ils ont adopté lors de cette première fois.

Il y a par conséquent une emphase mise dans les documents du corpus sur l'importance de mettre en place des mesures qui feraient augmenter le taux de participation électorale initial. Les cours d'éducation civique dispensés au secondaire sont vus comme jouant un rôle majeur dans cet enjeu et sont donc fortement encouragés dans la littérature.

L'effet du cycle de vie et l'effet de cohorte sont d'autres indicateurs de cette catégorie que nous avons explorés. Nous retiendrons que l'effet du cycle de vie, selon lequel, pour ce qui nous intéresse ici, les individus voteraient davantage au fur et à mesure qu'ils progressent dans la vingtaine, ne permettrait pas de rattraper l'écart produit par le taux de participation électorale initial plus bas chez les récentes cohortes. Enfin, du côté des facteurs sociodémographiques, nous avons retenu que l'âge était un facteur majeur jouant sur la participation électorale et nous avons choisi de laisser à de futures recherches le soin de documenter de manière plus élaborée les autres facteurs. Ceux-

ci, mentionnons-le, ont été abordés dans presque tous, sinon tous les documents que nous avons explorés dans le corpus.

Dans la seconde catégorie, nous avons d'abord vu que trois éléments ressortaient particulièrement pour expliquer l'abstentionnisme plus fort chez les jeunes : la conception du vote comme un devoir serait moins répandue chez ceux-ci que chez les autres groupes d'âge, les empêchements personnels comme « être trop occupé » seraient plus répandus et on retrouverait aussi chez les jeunes un désintérêt particulièrement marqué envers la politique.

Le vote conçu comme un devoir serait d'abord moins répandu chez les jeunes des plus récentes cohortes. À l'inverse, il serait davantage conçu chez ceux-ci comme un droit que l'on exerce ou pas que chez les jeunes des anciennes cohortes. Par ailleurs, un phénomène de « désillusion » semble être à l'œuvre, alors qu'il est rapporté qu'auprès de certains, le vote aurait perdu de son caractère symbolique d'acte porteur de changements significatifs. Cette dernière observation est peut-être à relier au dernier constat qui ressort du corpus sur le sujet, à savoir qu'il serait important pour de nombreux jeunes « que leur vote puisse avoir un impact ».

La mise en commun de tous ces éléments nous éclaire quant à certains aspects du déclin de la participation électorale chez les jeunes. Il semble y avoir une « quête du résultat ». De même, la représentation du vote vu comme un devoir, si elle permet une certaine mobilisation, semble ici être mise à l'épreuve par de nouvelles sensibilités²⁷⁸.

²⁷⁸ À cet effet, MacMillan, 2010, p.93, (cité par Hudon en p.95 de Fournier et Hudon, 2012, op. cit.) rapporte par exemple que « La participation est rarement l'effet d'une pulsion innée ». [...], et que « Les gens doivent se sentir concernés par un enjeu/projet (MacMillan, 2010, p.104). Le principe seul ne semble pas suffire ».

Toujours du côté des jeunes, il ressort également que le fait d'avoir des empêchements personnels serait un facteur de désistement important. Le fait d'être trop occupé et de ne pas être inscrit sur la liste électorale sont présentés comme de sérieux freins à la participation de certains individus.

En ce qui concerne le désintérêt, l'attitude des jeunes à l'égard de la politique serait généralement « passive ». L'une des dimensions du climat ambiant envers la politique prendrait par ailleurs la forme d'un rejet généralisé, que la formule : « ça ne leur parle pas » rendrait bien. Certaines causes ressortent du corpus pour expliquer cela : les connaissances politiques, vecteur important de l'intérêt à la politique, lui-même vecteur important de la participation électorale, seraient plus faibles chez les jeunes des plus récentes cohortes. Dans un autre ordre d'idée, un désir de « savoir ce que l'on fait », de se sentir compétent dans un acte citoyen comme le vote, semble intervenir. De nombreux jeunes s'abstiendraient de voter en raison du sentiment de leur propre incompetence en la matière ou en raison de la complexité perçue des affaires politiques. Enfin, la confiance envers les institutions et les représentants politiques semble ébranlée : les jeunes ne se sentiraient pas représentés, n'auraient pas foi en la capacité des politiciens à « changer les choses » et douteraient de l'honnêteté des représentants politiques.

Cependant, le portrait n'est pas univoque : les jeunes semblent en effet rejeter *spécifiquement* la politique électorale. Ceux-ci démontrent par exemple un attachement fort aux valeurs démocratiques et un intérêt par rapport aux questions d'ordre sociétal. Il semble donc que le rejet soit canalisé autour de la politique partisane. Les nouvelles formes d'implication politique des jeunes sont alors abordées dans de nombreux documents du corpus. La question consiste à savoir si les jeunes, en semblant s'impliquer dans certains aspects de la vie commune davantage que les jeunes d'anciennes cohortes, n'en viennent pas à désertier les urnes dans ce jeu de substitution d'une forme d'implication au profit d'une autre. Il semble toutefois que cette hypothèse

soit une fausse piste : les jeunes qui s'impliqueraient dans ce type d'activités « parapolitiques » feraient généralement partie du bassin des jeunes qui votent.

Concernant la troisième catégorie sur laquelle nous nous sommes penchés portant cette fois sur le désintérêt présent dans tous les groupes d'âge, nous avons recensé que les phénomènes de désintérêt envers la politique, d'insatisfaction à l'égard des institutions politiques et de ses représentants et de bris de confiance envers ces mêmes institutions et représentants étaient effectivement répandus au sein de la société. Cependant, en tentant de cerner ce qui était reproché à ces derniers, nous n'avons pas constaté d'explications univoques à ce phénomène: les messages d'insatisfaction, s'ils semblent ancrés dans les mœurs, ne semblent pas pour autant porter de critiques constructives, ou même de messages politiques tout à fait précis. En ce sens, il ne semble pas exagéré de dire que l'abstentionnisme reflèterait davantage un désengagement, voire une forme d'indifférence, face à la politique électorale, qu'une forme de sanction appelant un redressement.

Quant au cynisme, il s'agirait là aussi d'un élément difficile à cerner tant la situation serait floue. Un constat émerge cependant : le cynisme augmente avec l'âge. Le cynisme semble tantôt influencer à la baisse la participation électorale, tantôt ne pas l'influencer du tout. Les informations recueillies dans le corpus montrent que le rôle joué par le phénomène dans la participation électorale n'est pas clairement identifiable, c'est-à-dire que les données semblent parfois indiquer une chose, parfois son contraire. La situation floue entourant le cynisme représente donc un défi pour la sociologie politique.

La socialisation politique des individus serait aussi teintée par ces appréhensions floues (quatrième catégorie). La pression sociale semble bien jouer un rôle majeur. Elle peut provenir de la famille et des amis. De même, les connaissances politiques, considérées plus faibles chez les jeunes des plus récentes cohortes, peuvent être reliées à l'école,

compte tenu du fait que les cours d'éducation civique leur fournissent de telles connaissances et sont par conséquent reconnus comme étant des vecteurs importants de la socialisation politique des individus. Cependant, il est difficile d'établir avec précision ce qui participe de la socialisation politique d'un individu en particulier. Comme nous l'avons vu, les déterminants permettant d'intéresser un individu à la politique seraient multidimensionnels et ce, tant du côté des indicateurs qualitatifs (sens du vote pour l'individu, perceptions à l'égard de la politique, etc.) que quantitatifs (âge, revenu, genre, scolarité, etc.), et de ce fait, difficiles à schématiser.

La pression sociale agirait particulièrement sur le comportement électoral des jeunes, en ce sens que les messages normatifs visant l'exercice du vote joueraient un rôle prépondérant dans la décision de l'individu de voter ou non. Notons que les dynamiques de mobilisation interpersonnelle – la pression sociale incitant les individus à voter – seraient cependant moins prégnantes chez les plus récentes cohortes en raison des changements survenus dans les attitudes et les valeurs au cours des dernières décennies. En ce qui a trait aux cours d'éducation civique, on peut dire que ceux-ci influenceraient positivement la participation électorale, étant donné que de nombreux jeunes seraient sensibilisés à l'importance de voter et recevraient de nombreuses informations de base sur la politique dans le cadre de ces cours. Comme nous l'avons vu, l'enjeu des connaissances politiques plus faibles chez les jeunes serait un des éléments-clés du déclin de la participation électorale sur lequel l'école chercherait à intervenir. Un phénomène d'ancrage du vote, enfin, que nous avons abordé brièvement lorsque nous avons traité du taux de participation électorale initial, semble effectivement exister. Le comportement électoral adopté par un individu au début de sa vie d'électeur tendrait ainsi à être reproduit par la suite.

Finalement, les critiques et les pistes de solution, qui constituaient la cinquième catégorie, font état de certaines erreurs qui seraient commises en amont de l'étude du phénomène. Les chercheurs ne parviendraient pas toujours à surmonter leurs biais

avant même de déterminer le cadre dans lequel ils s'apprêtent à mener leurs enquêtes. Les résultats obtenus pourraient être alors faussés. Un autre problème est souligné dans certains documents du corpus à l'effet que les abstentionnistes auraient tendance à être sous-représentés dans les sondages recueillant de l'information sur la participation électorale. Comme de nombreuses recherches ne seraient menées qu'à partir de la collecte de données provenant de ces sondages, cela limiterait la valeur de ces travaux. Dans un autre ordre d'idée, certains auteurs soutiennent que la communication gagnerait à être améliorée entre les acteurs qui documentent le phénomène et les acteurs qui tentent de favoriser la participation électorale. La collaboration déficiente entre les individus occupant ces rôles affecterait parfois négativement l'impact des interventions visant à favoriser la participation électorale. À titre d'exemple, les chercheurs seraient parfois sollicités au moment d'évaluer les mesures mises en place, mais cette demande ne tiendrait pas compte du fait que le choix d'orientation méthodologique des recherches s'effectue avant cette étape, en plus de structurer ce qui sera découvert.

Les pistes de solution les plus fréquentes, pour terminer, invitent à faire plus de place aux cours d'éducation civique à l'école en se penchant sur le cas des individus abstentionnistes. Il est suggéré pour ces derniers de documenter davantage leur situation globale, dans le but de raffiner la connaissance sur leurs motifs et de pouvoir ainsi agir de manière plus ciblée dans les interventions. L'étude des sous-groupes les plus à même d'être abstentionnistes et la recommandation de cibler les interventions sur eux est donc l'une des pistes de solution qui ressort le plus clairement du corpus.

5.2 Quelques échos au cadre théorique

Tout ceci nous donne un aperçu de ce qui a été discuté dans le corpus que nous avons rassemblé. Voyons maintenant, en deux étapes distinctes, comment les éléments de la

synthèse peuvent être mis en relation avec les éléments qui nous ont servi à former le cadre théorique de ce mémoire. En premier lieu, nous comptons revenir sur deux constats qui nous semblent nécessiter une attention particulière. Le premier se rapporte au fait que les jeunes rejetteraient la politique électorale spécifiquement. Le second se rapporte au caractère flou entourant les dynamiques de socialisation politique, le phénomène du cynisme et le sens véritable de l'abstentionnisme électoral.

En second lieu, nous comptons présenter les liens que l'on peut établir entre la synthèse et trois éléments importants du cadre théorique : le sentiment d'impuissance, le bris de confiance associé à la culture de l'authenticité et la fragmentation politique. Nous nous sommes surtout penchés sur les deux premiers thèmes et moins sur le troisième bien qu'il constitue une part importante de notre cadre théorique. La « difficulté à rassembler les gens autour de la réalisation de projets communs » constitue en fait le socle de l'analyse que nous avons proposée dans la section portant sur le « sentiment d'impuissance ». Nous tenterons de voir si des éléments de la synthèse trouvent un écho dans les écrits que nous avons mobilisés autour de ces thèmes.

5.2.1 Le rejet de la politique électorale par les jeunes et la complexité du phénomène de l'abstentionnisme électoral

Premièrement, voyons en quoi « les jeunes qui rejetteraient la politique électorale spécifiquement » nous semble trouver un écho dans l'une des thèses de Lipovetsky, portant sur le « narcissisme collectif ». Lipovetsky suggère ainsi que de nouveaux processus de socialisation transformeraient la façon d'expérimenter le vécu, non pas en en faisant une expérience asociale, mais en en faisant une expérience regroupant les individus avec qui l'on partage des expériences communes. Parallèlement, les jeunes

montreraient un attachement aux valeurs démocratiques, mais rejetteraient la politique électorale, pour des raisons qui, nous l'avons vue, demeurent floues. Nous croyons qu'il serait intéressant d'explorer l'hypothèse selon laquelle l'une des dimensions de la conception du vote vu comme un devoir qui serait en déclin chez les jeunes serait que le vote serait chez eux particulièrement détaché de sa vocation à servir la « volonté générale ». D'après cette lecture, les soucis que nous voyons émerger chez les jeunes comme « vouloir que son vote ait un impact » ou « douter de la capacité des représentants et institutions politiques à générer des changements significatifs » seraient centrés sur les conséquences anticipées de ces réalités pour les groupes particuliers auxquels ils appartiennent ou accordent de l'importance, mais seraient surtout plus qu'auparavant dégagés des soucis et préoccupations des autres groupes participant à la société. Pour raisonner à propos de son désengagement, l'on se dirait plus fréquemment que par le passé : « voter ne va rien changer pour *moi* ». Il pourrait s'agir là d'une dimension à explorer de la conception du vote comme un devoir moins répandue chez les plus récentes cohortes d'électeurs.

Le second constat que nous explorons concerne le caractère flou qui entourerait les dynamiques de socialisation politique, le phénomène du cynisme et le sens véritable de l'abstentionnisme électoral. Un lien paraît s'imposer avec le concept d'« expressivisme » vu chez Taylor. Ce concept se serait initialement développé dans le domaine des arts, à l'époque du romantisme allemand. Pour saisir une œuvre d'art pleinement, il fallait que la conception de celle-ci « nous parle », c'est-à-dire : que sa conception trouve une résonance en nous. Ce type de sensibilité qualifié d'« expressivisme » se serait étendu à la construction identitaire des individus dans les sociétés marquées par la culture de l'authenticité. D'une certaine façon, le rapport au monde politique se serait ainsi déplacé vers les attentes et besoins singuliers des individus. Aux yeux de certains, la condition de sa validité se situerait là. La nécessité pour les individus et en particulier pour les jeunes, que la politique « leur parle », serait un reflet de cet expressivisme et nous supposons que cela puisse jouer un rôle dans le

désistement électoral. Dans la même perspective, nous supposons que cela pourrait aussi concourir, avec d'autres facteurs, à expliquer que les trois aspects présentés ci-dessus soient particulièrement difficiles à mesurer. L'individualisme contemporain ne trouverait pas de résonance dans le politique qui a par définition affaire à des collectivités.

Mentionnons également que la difficulté à saisir l'abstentionnisme électoral pourrait être exacerbée par les dynamiques que nous avons esquissées dans la section « ajustements de la sphère politique » de ce mémoire. La « politique de la présence » chez Rosanvallon se rapporte, nous l'avons vu, à la nécessité pour l'électeur de voir la politique refléter son quotidien. Une emphase y serait mise sur la forme plutôt que sur le fond, notamment en raison, comme l'ont souligné Rosanvallon et Milner, de transformations survenues dans les sociétés post-1980 ayant compliqué la lisibilité des enjeux politiques. Dans cette « société des particularités », les projets politiques et leur complexité feraient ainsi parfois obstacle à l'implication des citoyens dans les affaires publiques. Ces enjeux et projets seraient en outre moins explicités qu'auparavant dans la sphère politico-médiatique. Voilà, avec le phénomène d'expressivisme, qui jouerait un rôle quant au caractère flou entourant les dynamiques de socialisation politique, le phénomène du cynisme et le sens véritable de l'abstentionnisme électoral.

5.2.2 Le sentiment d'impuissance et la culture de l'authenticité comme facteurs du bris de confiance

Revenons brièvement sur les dimensions que nous avons dégagées à propos du sentiment d'impuissance et de la culture de l'authenticité, avant de voir ce qui s'y trouve rattaché dans le corpus.

Nous avons divisé le contenu relatif au sentiment d'impuissance en trois sous-aspects. Chaque fois, nous avons exploré les apports d'auteurs sur le rôle que pouvait jouer ce sous-aspect dans le déclin de la participation électorale. Le premier est lié à l'économie et à la rationalité instrumentale. Cette idée renvoie au fait que le champ du politique serait en plusieurs points dominé par des diktats de ce type. Le second est lié à l'individualisme ambiant de nos sociétés contemporaines; c'est-à-dire que l'acte de voter trouverait moins de signification dans une société peinant à se regrouper autour de projets communs. Le troisième concerne la complexité perçue des affaires politiques par les électeurs. Les individus se sentiraient parfois dépassés par l'ampleur que représenteraient pour eux les enjeux publics.

Nous avons ensuite présenté la culture de l'authenticité comme étant une caractéristique de nos sociétés qui change le rapport à soi et à autrui. La sincérité vis-à-vis de soi serait gage d'une vie accomplie. L'expansion de cette façon de voir affecte peut-être à la baisse la participation électorale, c'est en tout cas ce que nous nous proposons d'explorer. L'hypothèse est à l'effet que la relation à l'État est mise à mal en raison du bris de confiance et de la défiance institutionnelle. Cette invalidation se traduit ensuite par une disqualification du mode que nous nous aventurons ici à qualifier « d'approbation » du fonctionnement de nos sociétés démocratiques : le vote. Il nous intéressait de voir si cette idée était reprise ou pas dans le corpus. Les apports de Rosanvallon sur ces questions ont été présentés afin d'encadrer les phénomènes de bris de confiance et de légitimité des institutions démocratiques.

De nombreux mots-clés présents dans les propos de répondants de sondage témoignent de l'existence d'un lien entre le réel et les concepts entourant les première et seconde facettes du sentiment d'impuissance. Ainsi, des termes comme « l'individualisme », « la société de consommation », « la pensée instrumentale », la « conception différente de l'acte de voter », « les formes et les lieux d'engagement différents », la « perte de sens et de repères », « le repli sur la vie privée » et le « sentiment d'impuissance devant

les grands enjeux » sont évoqués²⁷⁹. Les textes de Côté (2016), de Venne (2014), ainsi que de nombreuses citations émanant d'abstentionnistes sondés dans Steben-Chabot (2016) contiennent aussi des références à ces éléments pour expliquer la baisse de la participation électorale²⁸⁰.

La troisième facette du sentiment d'impuissance est directement présente dans le corpus. Il y est fréquemment évoqué l'existence d'un « sentiment d'incompétence » qui aurait un effet démobilisateur sur le vote. Cela fait ainsi écho aux éléments présentés dans le cadre théorique à propos du rôle joué par la complexité perçue des affaires publiques par les électeurs dans la baisse de la participation électorale.

En ce qui concerne le « désintérêt ambiant », en plus des citations présentes dans DGEQ (2012) et Steben-Chabot (2016) et des analyses qui, en se penchant sur les motifs derrière l'abstentionnisme électoral dans Morin-Chassé et Gélinau (2008), révèlent qu'un tel phénomène existerait réellement, nous retrouvons dans « l'État du Québec » des éléments descriptifs d'une situation qui fait écho aux concepts de « political dropout » et de « political inattentiveness » vu chez Milner (2010) et Howe (2010). Il apparaît ainsi dans ces ouvrages que

le désenchantement envers les politiciens est tel que 70% des Québécois croient que le système politique ne travaille pas pour eux²⁸¹ et que

²⁷⁹ Voir DGEQ, 2012, op. cit., p.14, 45, 50 et 53.

²⁸⁰ Voir Côté, 2016, op. cit., p.7; Venne, 2014, op. cit., p.5 et 6 et Steben-Chabot, 2016, p.35 et 45.

²⁸¹ État du Québec, 2018, op. cit. (Poitras), p.27.

huit jeunes sur dix croient que le Québec s'en va dans la mauvaise direction²⁸².

D'autres échos à notre cadre théorique se retrouvent dans l'idée selon laquelle l'impact présumé du vote s'avère un facteur déterminant de participation²⁸³. Nous retrouvons également l'idée selon laquelle la confiance entre les pairs constitue une caractéristique importante de la jeunesse d'aujourd'hui²⁸⁴, et que celle envers les individus n'appartenant pas à ce cercle des pairs serait plus fragile²⁸⁵. Deux autres catégories précisent le portrait : d'une part, des changements survenus au niveau des attitudes et des valeurs se seraient produits, et, d'autre part, outre le désintérêt, les mœurs sociales seraient aussi teintées par des rapports à la politique empreints d'insatisfaction. Nous trouvons des références à la première dans les thèmes évoqués et rassemblés sous la note 296 de la page précédente, et des références à la seconde dans les sections 3 et 4 du chapitre IV, qui en traitent directement.

En ce qui concerne la culture de l'authenticité et son corollaire, les phénomènes de bris de confiance qui y seraient liés, nous avons trouvé un certain écho à ces thèmes à travers les transformations rapportées par Rosanvallon concernant la légitimité des institutions démocratiques et de leurs représentants depuis les années 1980. Rosanvallon évoque notamment les problèmes associés à une gestion verticale du pouvoir dans les sociétés

²⁸² État du Québec, 2015, op. cit. Venne, p.45.

²⁸³ État du Québec 2013, op. cit. Dostie-Goulet, p.70.

²⁸⁴ État du Québec, 2015, op. cit., Venne, p.50.

²⁸⁵ Ibid. p.51.

contemporaines. Cela est repris par Venne et par Côté²⁸⁶. Pour Venne, « la participation électorale [semble dépendre] de la capacité des partis à mobiliser les électeurs [...]»²⁸⁷ », et cependant « les partis semblent de moins en moins compétents à le faire²⁸⁸ ». Les partis, dit-il,

ne font plus d'éducation politique. Ils sont des machines électorales qui se cantonnent dans ce modèle oligarchique tourné autour d'un chef et de sa cour.

Cette conception hiérarchique et centralisée du pouvoir n'est plus d'actualité dans une société qui évolue dans des logiques de réseaux. Dans ces réseaux, le pouvoir est partagé de manière horizontale. Les jeunes en particulier adhèrent à cette conception de la gouvernance participative et inclusive.

Venne attribue ainsi une part de responsabilité importante de la baisse de la participation électorale aux partis. Ceux-ci ne parviendraient plus à créer une vie politique dans laquelle les citoyens se reconnaîtraient²⁸⁹. Pour Côté (2016), les générations « X » et « Y » seraient celles « qui [marqueraient] le plus la cassure avec le système et les institutions politiques traditionnelles²⁹⁰ »; chacune, cependant, d'une façon qui lui serait propre :

Pour les X, le contexte socio-économique a joué un rôle crucial, notamment l'accès difficile au marché de l'emploi, ce qui les a amenés à avoir de

²⁸⁶ Venne, 2014, op. cit., p.5 et Côté, 2016, op. cit., p.12-13.

²⁸⁷ Venne, 2014, p.5.

²⁸⁸ Ibid. p.5.

²⁸⁹ Ibid. p.5-6.

²⁹⁰ Côté, 2016, op. cit., p.12.

nombreux griefs contre les babyboomers et à se sentir longtemps exclus et sacrifiés, voire désillusionnés par rapport au monde politique. Les Y sont quant à eux entrés dans l'âge adulte avec une confiance en soi sans commune mesure. Élevés par des baby-boomers plus permissifs, ils ont davantage confiance en l'avenir. Ils ont été habitués de s'exprimer, à la fois dans le cadre familial et scolaire, et ils n'hésitent pas à donner leur avis, quel qu'en soit le sujet. Ils ont un véritable intérêt pour la politique et lorsqu'ils ont le goût et la possibilité de le faire et qu'ils peuvent voir le résultat de leur action, ils n'hésitent pas à s'impliquer. Toutefois, la structure actuelle des institutions politiques s'adapte plutôt mal à leurs exigences, ce qui explique qu'elles soient très souvent boudées. [...] L'approche politique de [la génération Y] est [...] très spontanée dans sa façon de s'exprimer et son urgence de vivre ; elle est également spontanée dans son absence de repères, de sorte que la société de demain devra composer avec les valeurs politiques de cette génération qui souhaitera redéfinir le monde politique à son image afin d'y participer²⁹¹.

La « culture de l'authenticité », comme on le voit, ne ressort pas nommément. Nous pouvons toutefois la considérer comme étant évoquée à demi-mot, puisque de nombreux mots-clés qui appartiennent au champ sémantique du concept ressortent de ces citations, tout comme de citations provenant de répondants de sondage dans DGEQ (2012) et dans Steben-Chabot (2016)²⁹².

En somme, les références au sentiment d'impuissance sous les première et seconde formes que nous avons soulevées ainsi qu'à la culture de l'authenticité comme sous-jacente à un phénomène amplifié de bris de confiance à l'égard de la classe politique sont à peu près toutes abordées indirectement dans le corpus. Indirectement, car nous n'avons en effet pas retrouvé de documents qui accordaient une place centrale à ces deux dimensions. Dans des phrases courtes, certains répondants de sondage abordent

²⁹¹ Ibid. p.12-13.

²⁹² Voir par exemple p.78 (note 179) et p.79 (note 185) de ce mémoire.

bien parfois ces aspects, mais l'approche habituelle des documents dans lesquels on retrouve ces sondages consiste plutôt à inclure ces dimensions dans la description du phénomène, mais à ne pas en proposer un approfondissement dans la phase d'analyse. Il en résulte que ces aspects se retrouvent sous-documentés. Si nous croyons qu'il est possible que cela s'expliquerait simplement parce qu'il ne s'agirait pas là de dimensions réellement pertinentes, une autre possibilité plausible est que la complexité entourant le sens de l'abstentionnisme que nous avons constatée rendrait l'étude du phénomène plus ardue à explorer et à analyser dans toutes ses facettes.

CONCLUSION

Nous souhaitons mettre en exergue certains aspects du phénomène qui méritent d'être évoqués.

Nous avons découvert que le taux de participation électorale initial joue un rôle déterminant sur la participation; que les jeunes s'abstiennent généralement en plus grand nombre en raison d'une conception du vote différente, d'empêchements personnels plus contraignants chez eux que chez les autres groupes d'âge, et d'un désintérêt plus marqué envers la politique que chez les autres groupes d'âge. Nous avons vu enfin que les facteurs socio-démographiques sont souvent évoqués dans la littérature et que les critiques et les pistes de solutions permettaient de comprendre le déclin de la participation électorale avec plus d'acuité. C'est cependant au sujet de l'abstentionnisme qui serait ferme, mais inscrit dans un univers de revendications floues, que nous désirons nous attarder.

Les raisons qui nous poussent à affirmer que l'abstentionnisme serait ferme résident dans le caractère constant du déclin de la participation électorale. La participation électorale serait en baisse et ce, malgré que des mesures soient mises en place pour lutter contre cette tendance. Nous avons vu que le désintérêt envers la classe politique teinterait le rapport ambiant des individus à la politique. Nous avons examiné un peu plus à fond ce phénomène. Le désintérêt, qui serait un déterminant important de la participation électorale, ne serait pas que l'apanage des « jeunes » et serait commun aux plus récentes cohortes d'électeurs comme aux plus anciennes. La même chose semble pouvoir être dite de la confiance envers la classe politique : celle-ci serait ébranlée chez les jeunes comme chez les « moins jeunes ». Quelques causes de ce

désintérêt ont également été explorées. Le niveau de connaissances politiques semble d'abord jouer un rôle déterminant sur le fait de s'intéresser ou non à la politique. Celles-ci seraient plus faibles chez les cohortes d'électeurs plus récentes. Par contre, le lien entre la participation électorale et les autres déterminants que nous avons abordés serait moins facile à établir. C'est le cas, par exemple, à propos du rôle du cynisme dans l'abstentionnisme. Il n'y a pas consensus à propos de son impact chez les auteurs qui l'ont étudié. Il en est de même, nous l'avons vu, lorsque l'on tente de cerner les raisons de l'abstentionnisme et du désintérêt.

L'absence de consensus et les propos à l'effet que les critiques « prendraient rarement des formes prescriptives » nous amènent à parler de critiques « floues ». Nous supposons que les critiques entourant l'abstentionnisme sont floues parce qu'un climat d'insatisfaction envers les institutions se mêle à de nombreux éléments qui entrent en ligne de compte dans la socialisation politique d'un individu : la conception du rôle de citoyen, la conception du vote, l'approbation du vote comme mode de participation politique, le désir de voir sa voix être entendue, le sentiment chez l'électeur que son choix porte en lui-même quelque chose de significatif, etc. Les facteurs à considérer semblent nombreux et les sources potentielles d'insatisfaction, comme nous l'avons vu, également. Cela est propice à ce que les critiques « partent dans tous les sens ». Nous nous accordons donc globalement avec cette affirmation de Fournier selon laquelle « nous ne pouvons déterminer à l'avance [...] quelles expériences permettront de socialiser les jeunes à la politique²⁹³ ». Cela ne devrait pas pour autant freiner l'élan d'une recherche qui s'intéresserait à effectuer des catégorisations détaillées des déterminants de la participation électorale. Nous croyons que ce type d'effort ne serait pas vain. Par ailleurs, l'inférence que nous avons tirée en page 85, selon laquelle

²⁹³ Fournier et Hudon, 2012, op. cit. (Fournier), p.322.

l'abstentionnisme serait davantage le reflet d'une forme d'indifférence par rapport à la politique qu'une forme de sanction protestataire, demeure à notre sens plausible.

En ce qui a trait aux critiques et aux pistes de solution, il est suggéré dans la synthèse que nous avons présentée qu'il y aurait de nouvelles études à mener portant sur le sens de l'abstentionnisme. Il y est également suggéré que les mesures adoptées par le milieu de l'intervention peineraient à rejoindre toutes les catégories d'abstentionnistes. Les cours d'éducation civique à l'école accomplissent peut-être un travail important en vue de rehausser la participation électorale, mais ils n'atteignent manifestement pas tous les individus auxquels ils s'adressent compte tenu du fait qu'au final, près de la moitié de la classe ne votera pas à la première occasion qui se présente²⁹⁴. Cette critique émane également du corpus : les sous-groupes sociaux les plus à même d'être abstentionnistes devraient être ciblés davantage qu'ils ne le sont lors des interventions.

Comme nous l'avons vu, cependant, cela ne s'accomplirait pas en suivant un chemin tracé d'avance. Identifier ce qui prédispose un individu à voter ou à s'abstenir est somme toute difficile. Aussi nous proposons-nous de terminer ce mémoire en formulant en toute modestie certaines pistes de solution.

L'une des principales consiste en ceci que le délitement de la participation électorale doit être abordé avec réalisme si l'on souhaite gagner la confiance des individus abstentionnistes. Le cadre institutionnel paraît incapable de prendre en compte certaines sensibilités négatives à l'égard de la participation électorale et de ce qui l'entoure, ce qui en soi pourrait constituer une source de mécontentement.

²⁹⁴ Voir p.12 de ce mémoire.

Il nous semble plausible que lorsque la confiance d'un individu envers une institution est ébranlée, il est nécessaire que s'opère un changement dans la manière dont l'institution s'adresse à cet individu pour que son discours ne lui semble pas simplement appartenir à l'univers du cliché. Les discours visant à sensibiliser les individus à la politique et à promouvoir la participation électorale accomplissent peut-être un travail très important, mais peut-être n'arrivent-ils pas autant qu'ils le voudraient à « rejoindre » les « indifférents », les « mécontents », ou les « habitual non-voters », pour reprendre le terme de Howe (2010). Si c'était effectivement le cas, ces discours échoueraient ainsi à faire contrepoids à certains éléments de socialisation politique négatifs qui contribuent souvent à construire le rapport de ces derniers à la politique. La socialisation politique qu'exercent parents, amis et collègues, et qui s'inscrit ainsi dans un champ non-institutionnel, est, comme nous l'avons vu, teintée de ce type de préoccupations.

Si nous nous fions, pour conclure sur ce point, au titre de l'un des ouvrages explorés, mais non-retenus pour ce corpus (« L'humiliation : les jeunes dans la crise politique²⁹⁵ »), ainsi qu'à ce que nous essayons de déceler du sens de l'abstentionnisme des individus, il semble que des éléments de « respect » (de certains points de vue, d'une intégrité, de certains principes) et d'« humiliation » pourraient occuper une grande place dans le phénomène de désinvestissement face au processus électoral. Il s'agit d'une piste qui nous semble pertinente, bien que nous ne puissions l'explorer davantage ici.

Mentionnons pour terminer quelques particularités des discours institutionnels observées par l'auteur à titre personnel. Ces discours font la promotion de l'importance

²⁹⁵ Costa-Lascoux, Jacqueline, 2008, « L'humiliation : les jeunes dans la crise politique », Paris : Éditions de l'Atelier.

de voter et font également la promotion des valeurs et des structures démocratiques. Ils semblent toutefois faire cela en ne portant implicitement qu'un seul message normatif : le geste individuel du vote garantit la bonne santé de la société démocratique. Nous croyons que d'autres discours que celui-ci parviendraient à viser plus directement les abstentionnistes ou les indécis. Nous avons observé quelques-uns de ces discours à travers des expériences telles qu'« Électeur en herbe », « À ton tour », et un colloque sur la participation électorale des jeunes. Alors que le discours institutionnel fait du vote un devoir, il importe d'accorder une place à d'autres éléments de la vie contemporaine qui entrent en ligne de compte lorsqu'il est question de participation électorale. D'une certaine façon, il y aurait invisibilisation d'une part importante des sensibilités menant à l'abstentionnisme. Cela ne constitue certainement pas le seul élément-clé de l'enjeu, mais nous supposons qu'y accorder plus d'importance pourrait jouer un rôle dans la revission de la participation électorale dans les sociétés occidentales contemporaines comme le Québec. Rappelons, enfin, que l'augmentation constatée du bloc des habituel non-voters et la baisse observée du taux de participation électorale initial dans les décennies récentes montrent la pertinence de la recherche que nous avons menée.

ANNEXE A

COMPOSITION DU CORPUS

Articles, documents et rapports :

- CÔTÉ, Catherine, « Une génération spontanée ? Analyse socio-historique du comportement politique des générations X et Y », Bulletin d'histoire politique, 2016, volume 24, numéro 3, Dossier: Discours politiques et mobilisations citoyennes, 19 p.
- VENNE, Michel, « Participation politique: entre transition et normalisation », Bulletin d'histoire politique, 2014, volume 23, numéro 1, 8 p.
- GUAY, Jean-Herman, DESBIENS, Anthony, et DOSTIE-GOULET, Eugénie, « Le vote des jeunes et les motifs de la participation électorale », 2014, Perspective Monde, Note de recherche, 17 p.
- GUAY, Jean-Herman et DOSTIE-GOULET, Eugénie, « La politique positive : un levier pour susciter l'intérêt envers la politique chez les jeunes », Politique et Sociétés, 2013, vol 32, no 2, 2013, 23 p.
- BLAIS, André, et LOEWEN, Peter, « Youth electoral engagement in Canada », Élections Canada, 2011, 19 p.
- GÉLINEAU, François, « Qui participe? Examen approfondi des résultats de l'Enquête nationale auprès des jeunes », 2013, Université Laval, 33 p.

- STEBEN-CHABOT, Joëlle, « Exploration des mots des jeunes abstentionnistes », 2016, Cahiers de recherche parlementaire, No. 11, Université Laval, 85 p.
- GÉLINEAU, François et TEYSSIER, Ronan, « Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008 », Cahiers de recherche électorale et parlementaire, No. 6, Université Laval, 2012, 64 p.
- DGEQ, rédigé par MORIN-CHASSÉ, Alexandre, et GÉLINEAU, François, « Les motifs de la participation électorale », Cahiers de recherche électorale et parlementaire, No. 1, Université Laval, 2008, 80 p.
- DGEQ, Évaluation de la satisfaction des citoyens du Québec à la suite des élections générales du 7 avril 2014 - Rapport de recherche, 2014, Advanis Jolicoeur, 101 p.
- DGEQ, rédigé par BARIL, Geneviève, « La diminution de la participation électorale : une étude menée par l'INM », 2012, 84 p.
- INM, « Participation électorale des millénariaux. Problématiques, constats, leviers », 2018, 32 p.

Livres :

- De « L'État du Québec 2013-2014 », Éditions du Boréal, 461 p. :
 - FAHMY, Miriam, « L'âge adulte de la démocratie », p.32-39.
 - BHERER, Laurence, « Trois scénarios pour lutter contre l'apathie politique », p.40-48.
 - DOSTIE-GOULET, Eugénie, « Les Québécois veulent participer... à quelques conditions! », p.66-72.
- De « l'État du Québec 2015 », Del Busso Éditeur, 297 p. :
 - VENNE, Michel, « Génération réaliste », p.43-51.

GÉLINEAU, François, « Poids électoral: la revanche de la génération X », p.81-87.

- De « l'État du Québec 2018 », Del Busso Éditeur, 344 p. :
 POITRAS, Anick, « Les Québécois ne croient plus en la politique pour changer leur vie », p.23-28.
- De BASTIEN, Frédérick, GÉLINEAU, François, et BÉLANGER, Éric, « Les Québécois aux urnes », Les Presses de l'Université de Montréal, 2013, 360 p. :
 KANJI, Mebs, et TANNAHILL, Kerry, « Le malaise des Québécois : la confiance envers les institutions gouvernementales », 12 p.
 BLAIS, André, GALAIS, Carol et GÉLINEAU, François, « La participation électorale », 10 p.
- BÉLANGER, Éric, et NADEAU, Richard, « Le comportement électoral des Québécois », Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, 173 p.
- MILNER, Henry, « The Internet Generation: Engaged Citizens or Political Dropouts », University Press of New England, 2010, 294 p.
- HOWE, Paul, « Citizens Adrift: the political disengagement of young Canadians », UBC Press, 2010, 360 p.
- De FOURNIER, Bernard, et HUDON, Raymond, « Engagements citoyens et politiques de jeunes : bilan d'expériences au Canada et en Europe », Les Presses de l'Université Laval, 2012, 351 p. :
 GÉLINEAU, François, « Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008 », 23 p.
 HUDON, Raymond, « Des bilans à l'action : quelle politique devrait intéresser les jeunes? », 19 p.
 LAPP, Miriam et BURRON, Neil, « L'approche évolutive d'Élections Canada touchant la participation électorale des jeunes », 21 p.
 GUILLAUME, Jean-François, et XHONNEUX, Michel, « Susciter l'envie d'en savoir plus pour inciter à la participation politique », 23 p.

FOURNIER, Bernard, « En guise de conclusion. Des années 1990 à nos jours : quelques enseignements et réflexions », 20 p.

Site Web :

- Les documents suivants ont été trouvés sur le Site web du DGEQ, en ligne au < <https://www.electionsquebec.qc.ca/francais/>>: DGEQ (Baril), 2012; DGEQ (Gélineau et Morin-Chassé), 2008, et DGEQ (Advanis Jolicoeur), 2014.
- Les documents suivants ont été trouvés sur le site web de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires : Teyssier et Gélineau, 2012 et Steben-Chabot, 2016.

ANNEXE B

GRILLE DE LECTURE

1. Éléments d'explication quantitatifs

1.1 Le taux de participation électorale initial, l'effet de cycle de vie et l'effet de cohorte

1.2 Les facteurs socio-démographiques et les facteurs attitudinaux

2. Les jeunes : premier groupe à cibler

2.1 Une conception du vote différente

2.2 Le facteur « empêchements personnels »

2.3 L'intérêt et le désintérêt

2.3.1 Des pistes d'explications au climat de désintérêt

2.3.2 Les jeunes et le rejet de la politique électorale

2.3.3 Les nouvelles formes d'implication politique

3. Le désintérêt envers la politique : un élément majeur

3.1 Abstentionnisme ferme mais critique floue

3.2 Le rôle du cynisme

4. La socialisation politique

4.1 Considérations d'ensemble

4.2 Un changement dans les valeurs et dans les attitudes

4.3 La pression sociale

4.4 Les cours d'éducation civique et les connaissances politiques

4.5 Un phénomène d'ancrage autour du vote

5. Les critiques et les pistes de solution

5.1 Des erreurs effectuées en amont

5.2 Cibler davantage les non-votants

5.3 Un enjeu sur le plan de la communication

RÉFÉRENCES

- Bardin, L. (1991). *L'analyse de contenu* (6^e éd.). Presses Universitaires de France.
- Bastien, F., Gélinau, F. et Bélanger, É. (2013). *Les Québécois aux urnes*. Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bélanger, É. et Nadeau, R. (2009). *Le comportement électoral des Québécois*. Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Blais, A. et Loewen, P. (2011). Youth electoral engagement in Canada. Récupéré de <https://www.elections.ca/res/rec/part/youeng/yeefr-2011-eng.pdf>
- Bélanger, É. et Nadeau, R. (2009). *Le comportement électoral des Québécois*. Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Chappoz, Y. et Pupion, P.C. (2012). Le New Public Management. *Gestion et management public*, 1(2), p.1-3. Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-gestion-et-management-public-2012-2-page-1.htm>
- Costa-Lascoux, J. (2008). *L'humiliation : les jeunes dans la crise politique*. Paris : Éditions de l'Atelier.
- Côté, C. (2016). Une génération spontanée ? Analyse socio-historique du comportement politique des générations X et Y. *Bulletin d'histoire politique*, 24(3), p. 119-136.
- DGEQ (2012). *La diminution de la participation électorale : une étude menée par l'INM*. Geneviève Baril. Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf>
- DGEQ (2014). [Évaluation de la satisfaction des citoyens du Québec à la suite des élections générales du 7 avril 2014 - Rapport de recherche](#). Advanis Jolicoeur. Récupéré de

https://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/rapport_sondage_satisfaction_DG_EQ_2014.pdf

Fournier, B., et Hudon, R. (2012). Engagements citoyens et politiques de jeunes : bilan d'expériences au Canada et en Europe. Canada : Les Presses de l'Université Laval.

Gauchet, M. (2007). *L'avènement de la démocratie I : la révolution moderne*. Éditions Gallimard.

Gélineau, F. (2013). *Qui participe? Examen approfondi des résultats de l'Enquête nationale auprès des jeunes*. Ottawa : Élections Canada.

Gélineau, F. et Teyssier, R. (2012). Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008. *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, 6, Université Laval. Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier6_complet.pdf

Guay, J-H., Desbiens, A., et Dostie-Goulet, E. (2014). Le vote des jeunes et les motifs de la participation électorale. *Perspective Monde, Note de recherche*, Université de Sherbrooke. Récupéré de <https://dimension.usherbrooke.ca/voute/jeunesparticipationv2.pdf>

Guay, J-H., et Dostie-Goulet, E. (2013). La politique positive : un levier pour susciter l'intérêt envers la politique chez les jeunes. *Politique et Sociétés*, 32 (2), p.67-88.

Heilbrunn, B. (2005). *La consommation et ses sociologies*. Éditions Armand Colin.

Howe, P. (2010). *Citizens Adrift : the political disengagement of young Canadians*. Canada : UBC Press.

Institut du Nouveau Monde. (2018). *Participation électorale des millénariaux. Problématiques, constats, leviers*. Récupéré de <https://inm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/07/2-Rapport-millennariaux-INM.pdf>

Institut du Nouveau Monde. (2013). *L'État du Québec 2013-2014*. Montréal : Éditions du Boréal.

Institut du Nouveau Monde. (2015). *L'État du Québec 2015*. Canada : Del Busso éditeur.

Institut du Nouveau Monde. (2017). *L'État du Québec 2018*. Canada : Del Busso éditeur.

Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.

Milner, H. (2010). *The Internet Generation: Engaged Citizens or Political Dropouts*. Hanover et London : University Press of New England.

Morin-Chassé, A., et Gélinau, F. (2008). Les motifs de la participation électorale. *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*, 1, Université Laval. Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/cahier1cor.pdf

Rosanvallon, P. (2008). *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*. Éditions du Seuil.

Steben-Chabot, J. (2016). Exploration des mots des jeunes abstentionnistes. *Cahiers de recherche parlementaire*, 11, Université Laval. Récupéré de http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/27930_analyse_abstentionnisme_web.pdf

Taylor, C. (1992). *Grandeur et misère de la modernité*. Canada : Bellarmin.

Taylor, C. (2011). *L'âge séculier*. Montréal : Éditions Boréal.

Venne, M. (2014). Participation politique: entre transition et normalisation. *Bulletin d'histoire politique*, 23(1), p.208-214.

